



INFORMATEUR JUDICIAIRE

Charles
**CLÉRICE
DE MEYNARD**
Président de
Colbert groupe



“ ON VEUT
DOUBLER LE
CHIFFRE D’AFFAIRES
EN CINQ ANS ”

NANTES

Ces jeunes entrepreneurs
qui jouent la carte RSE

VENDÉE

Les Floralias sortent
le grand jeu



Ensemble pour aller plus haut

Votre expert-comptable
vous accompagne
tout au long de la vie
de votre entreprise

Expertise comptable - Gestion
sociale et paie - Audit - Juridique
- Fiscalité - Accompagnement et
conseil en création, reprise
et transmission d'entreprise

Près de chez vous...

Ancenis

02 40 83 17 52

La Roche-sur-Yon

02 51 24 07 90

Nantes Erdre

02 40 52 59 00

Sables-d'Olonne

02 51 95 11 22

Challans

02 51 35 00 35

Les Herbiers

02 51 64 88 31

Pornic

02 40 82 15 93

Saint-Herblain

02 51 80 18 00

Haute-Goulaine

02 40 13 65 65

Nantes Centre

02 51 80 18 00

Rezé

02 28 91 26 99

Thouaré-sur-Loire

02 28 16 21 64

La Baule

02 40 60 57 34

www.inextenso.fr

Suivez nos actualités sur notre page **Linkedin In Extenso Ouest Atlantique**

Cours

DIRECTION

Directeur de la publication
Guillaume LALAU
Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION

redaction@informateurjudiciaire.fr
Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
Journalistes
Éric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT
Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
Ont participé à ce numéro
Sophie COMTE, Florence FALVY, Karine LIMOUZIN

CRÉATION ARTISTIQUE

Directeur artistique
David PEYS
Maquettiste
Camille JUREK
Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
Responsable du service annonces légales
Isabelle OLIVIER
Assistante de direction
Rozanne GENDRON
Assistante administrative
Lesline KOUITY
Responsable du développement commercial
Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT

Rozanne GENDRON
abonnement@informateurjudiciaire.fr

PUBLICITÉ

Laëtitia BLANCHARD
02 40 47 00 28

Informateur Judiciaire

N° 7152
SAS au capital de 155 000 €
Siège Social : 15 Bd Guist'Hau
- CS 14226 - 44 042 NANTES
CEDEX 1
02 40 47 00 28
contact@informateurjudiciaire.fr
N° CPPAP : 0925 179873-
ISSN 0755768X - RCS Nantes 348
327 891
CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2 €

Abonnement 1 an

38 € (TVA incluse) magazine numérique + site internet
63 € (TVA incluse) couplage magazine numérique et papier + site internet
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire
Parution le Vendredi
Membre du Réseau Hebdo Éco

Impression

Rotimpres : Pla de l'Estany
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne



7

L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

4. Ces jeunes entrepreneurs qui jouent la carte RSE

Actualités

7. Les Floralies sortent le grand jeu en terre vendéenne
10. Le message de confiance d'Abab aux entreprises
11. Efficacité énergétique : un salon fait escale en Vendée
12. La reprise d'entreprise soutenue par Initiative Nantes
14. Le chantier de l'Arena, complexe XXL, est lancé
16. Gloriette-Petite Hollande : un aménagement mis au vert
18. "Les Elles de l'océan" : l'opération séduction du maritime



sommaire

● N° 7152 ● VENDREDI 16 JUN



VIE DES ENTREPRISES

19. Anamorphose, Beam Energy, Ecov, French Tech 85, Froid Service 85, Groupe Nil, La Ferme de chez nous, On Behalf, Ubby Energy

L'ENTRETIEN

24. Charles Clérice de Meynard, président de Colbert groupe : « On veut doubler le chiffre d'affaires en cinq ans »

LE CERCLE DES EXPERTS

30. Concilier travail et vie familiale ajoute du stress aux femmes
32. Dépassement de la durée maximale du travail
33. L'anticipation au cœur de la réussite des procédures de prévention et de traitement des difficultés

SPORT & BUSINESS

36. Route du Rhum : « Regarder l'entreprise différemment »

ENVIES, TABLES & CULTURE

40. La Cité du dessin, Retour des Palpitantes...

43. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES



CES JEUNES ENTREPRENEUR QUI JOUENT LA CARTE **RSE**

La 69^e convention nationale de la Jeune chambre économique (JCE) s'est tenue à Nantes du 8 au 10 juin, réunissant près de 600 participants. Parmi les temps forts de l'événement, une **table ronde** était consacrée à **l'évolution sociétale des jeunes entrepreneurs**. L'occasion pour **trois pépites du territoire** d'évoquer leur **aventure entrepreneuriale** et d'insister sur leurs **enjeux RSE**.

Par Nicolas **LE PORT**

« Vous avez créé des concepts novateurs où proximité et circuit courts matchent parfaitement avec innovation, quête de sens, utilité sociale et sociétale. Quelle était votre idée de départ ? », a attaqué Camille Colloch, journaliste et animatrice de la table ronde qui se déroulait au Stereolux le 10 juin dernier.

Maryse Vittecoq, fondatrice des Lunettes de Louissette à Nantes il y a sept ans, était salariée d'un magasin d'optique en galerie marchande : « J'adorais mon métier mais il entraînait en contradiction avec mes valeurs car je faisais venir les verres du Bangladesh. J'ai eu envie de proposer des produits français et c'est comme ça que j'ai créé une activité innovante, 100 % made in France, écoresponsable et durable puisque nos montures sont en lin, coquillage ou filet de pêche. »

« Valoriser le bien manger en circuit court »

Créatrice en 2015 des Saveurs DétonNantes, Amélie Saillet souhaitait « avant tout retrouver du sens dans [son] travail en plaçant l'humain au cœur de [son] activité », précise l'intéressée. Après dix ans dans l'événementiel traiteur, elle a choisi

de « valoriser le bien manger en circuit court sur le territoire de Nantes à Saint-Nazaire ». Aujourd'hui, son réseau réunit plus d'une cinquantaine d'artisans et de producteurs locaux et son e-shop propose 400 références pour une consommation raisonnée.

Très attaché à l'environnement, le designer Pierre Josso a quant à lui fondé Oizzo à Nantes en 2020. L'entreprise propose des nichoirs fabriqués à Nantes aux professionnels de l'immobilier. « J'ai bénéficié d'un coup de pouce du destin car j'ai remporté un concours de micro-architecture pour les oiseaux, précise l'entrepreneur. C'est ce qui m'a permis de mettre le pied à l'étrier et de proposer une solution écoconçue de refuge pour favoriser la biodiversité dans les villes. »

« À quels défis avez-vous été confrontés lorsque vous avez lancé votre projet ? », a embrayé l'animatrice Camille Colloch. « Mon premier défi a été de me nourrir car je venais de terminer mes études et ne touchais pas le chômage, a répondu du tac au tac Pierre Josso. Pour cela, il a fallu aller vite, être empathique, comprendre les besoins auxquels on devait répondre et savoir s'entourer. »



Pierre Josso

« Nous réinventer et aller sur d'autres terrains »

« Face à cette quête de sens pour un monde plus durable, comment faites-vous pour tenir le cap ? », a renchéri la seconde animatrice, Émilie Lo Guidice. « La première des choses, c'est de continuer à se faire plaisir, a résumé Pierre Josso. Aujourd'hui, on s'éclate dans les métiers qu'on s'est inventés et c'est ce qui nous donne envie de nous lever chaque matin. Et ce qui me donne aussi envie de continuer, ce sont les perspectives vers lesquelles on veut aller. Pour ma part, c'est travailler demain sur le végétal. Et pourquoi pas partir aussi sur d'autres formes d'actions comme la sensibilisation. »

« Évidemment, on est passionnés par ce qu'on fait, a complété Amélie Saillet. Ce qui m'anime profondément, c'est l'humain et la volonté de rester au contact de mes producteurs, pour partager leurs problématiques et les accompagner dans leurs envies de développement. Depuis 2020, aucune

© Othe studio / William Jezequel



Maryse Vittecoq

Je refuse désormais de travailler avec certains qui ne sont pas assez écoresponsables à mes yeux.

Maryse VITTECOQ, Les Lunettes de Louissette

« Convaincre les fournisseurs de me laisser distribuer leurs marques »

Pour Maryse Vittecoq, le premier challenge a été de « convaincre les fournisseurs de me laisser distribuer leurs marques. Car ces derniers ont l'habitude de vendre à des groupes ou des franchisés. Étant seule, j'ai eu du mal à obtenir leur confiance pendant les trois ou quatre premières années d'activité. Les choses se sont heureusement inversées depuis puisque je refuse désormais de travailler avec certains qui ne sont pas assez écoresponsables à mes yeux. »

Amélie Saillet a quant à elle eu la chance de créer son entreprise il y a huit ans, en même temps que Green course (coursiers à vélo) et Ô Bocal (épicerie zéro déchet) : « J'ai bénéficié de cette tendance émergente et le fait de me positionner sur l'économie verte a permis à mon activité de prendre immédiatement. »

année ne se ressemble. Il faut ajuster en permanence, ce qui demande beaucoup d'énergie. Cela nous pousse à nous réinventer et à aller sur d'autres terrains. Et pour se réinventer, il faut du réseau. D'où la nécessité de ne pas être seul pour faire face aux problématiques qu'on est amenés à rencontrer... »

Pour tenir le cap, Maryse Vittecoq expérimente quant à elle actuellement « une solution pour limiter l'impact du dernier kilomètre, hyper lourd en termes de bilan carbone. La suite va consister à tailler nos verres à l'aide d'un circuit d'eau fermé, poursuit la fondatrice des Lunettes de Louissette. On songe aussi à arrêter de systématiquement donner un étui neuf pour chaque paire de lunettes vendues. Autrement dit il faut garder le plaisir d'entreprendre tout en générant le moins d'impact possible. »

...

3 questions à Elizabeth Scoarnec et Guillaume Durand, co-directeurs de la Convention nationale JCEF 2023

Quel est le rôle de la Jeune chambre économique ?

Guillaume Durand : La Jeune chambre économique est une association internationale rattachée à la JCI qui recense plus de 200 000 personnes dans le monde et qui compte en France une antenne nationale et des antennes locales. On est un incubateur de leaders citoyens et dans ce cadre, on forme les jeunes de moins de 40 ans pour et par l'action, cette action ayant vocation à être en lien avec les objectifs de développement durable et à être utile pour le territoire. Ces actions se veulent globales, à la fois économiques, sociales, sociétales et environnementales.

Elizabeth Scoarnec : Et dans ce cadre, on travaille avec les entreprises, les institutionnels et les autres associations. À titre personnel, je suis directrice commerciale et depuis que je suis à la JCE, ça m'a permis de comprendre comment la ville fonctionne. Si vous n'y êtes pas, c'est par exemple compliqué d'avoir accès aux acteurs économiques et politiques.

Quels types d'actions menez-vous sur le plan économique ?

GD : En début d'année, on a travaillé avec l'Umih sur l'enjeu pour le monde de la restauration de mettre la RSE au cœur de ses recrutements et de la fidélisation de ses collaborateurs afin d'aider ce secteur à redevenir attractif via une action intitulée "Bouge ton recrutement".

ES : Autre exemple, on a organisé à l'automne dernier à Nantes une soirée "Open", ouverte à tous, sur le thème de l'énergie pour expliquer comment ça fonctionnait, pourquoi les prix augmentaient et pourquoi les entreprises allaient se trouver en difficulté.

GD : On a de plus en plus de membres dont l'adhésion est financée par leur entreprise car elles y voient un intérêt : on bénéficie en effet de multiples formations, notamment sur le management, la prise de parole en public, le pitch, la gestion de projet et plus globalement sur le développement personnel.

Quelles étaient les particularités de cette 69^e Convention nationale nantaise, dont le thème était "La jeunesse actrice des évolutions sociétales" ?

GD : Pour la première fois cette année, la convention était ouverte à l'externe. On a communiqué auprès des entreprises pour qu'elles donnent la possibilité à leurs collabo-



rateurs de venir se former¹. Notre objectif était de donner aux jeunes le plus de clés possible afin de leur permettre d'avoir une vision plus claire sur les enjeux de demain et essayer d'agir.

ES : On vise également le niveau 1 du label REEVE² et pour cela on s'est donné pour challenge d'être évalués avant, pendant et après la convention sur 33 critères afin d'en faire un éco-événement. Derrière, on souhaite que cette démarche soit suivie sur les autres événements de la Jeune chambre, de même qu'en ce qui concerne l'ouverture de la convention vers l'extérieur.

Propos recueillis par Nelly LAMBERT

¹ Plus de 30 formations étaient proposées durant les quatre jours de la convention.

² Réseau éco-événement (prononcer "rêve") est une association loi 1901 basée à Nantes. Elle a pour objectif de mobiliser les acteurs des filières événementielles afin qu'ils contribuent activement à la lutte contre les dérèglements climatiques.

LES FLORALIES

SORTENT

LE GRAND JEU EN TERRE VENDÉENNE

Le compte à rebours est lancé. Dans moins d'un an, du 17 au 26 mai 2024, les Florales internationales seront de retour avec une **13^e édition** sur le thème "Jeux de fleurs". Une édition sous le signe du **renouveau** puisque, pour la première fois, l'événement va quitter Nantes pour s'implanter au domaine de **La Chabotterie** en Vendée et ainsi offrir un formidable **coup de projecteur** au département.

Par Alexandrine **DOUET**

L Le 5 octobre 2021, le comité des Florales créait la surprise en annonçant son partenariat avec le Département de la Vendée et de facto, la délocalisation de l'événement organisé depuis 1956 à Nantes, et depuis 1971 au parc des expositions de la Beaujoire. « Il faut savoir se renouveler, donner une autre image, créer de nouvelles dynamiques. Depuis plusieurs années, nous menions un certain nombre de réflexions afin de faire évoluer notre projet pour être plus proches de la nature. Jusqu'à présent, il fallait par exemple faire entrer entre 3 et 4 000 m³ de terres dans des halls avec des engins. Nous n'aurons plus cela désormais », commente Frédéric Fourier, président du comité d'organisation. Quasiment dès la fin de la précédente édition en 2019, lui et son équipe sont partis en quête d'un nouveau lieu pour accueillir les Florales. Une vingtaine de sites en Pays de la Loire ont été visités, dont le Logis de la Chabotterie sur lequel les organisateurs ont jeté leur dévolu : « Il s'agit d'un site majestueux qui comporte un certain nombre de qualités. D'une superficie de 48 hectares, il est installé au cœur d'un milieu naturel tout en étant facile d'accès, à mi-chemin entre Nantes et La Roche-sur-Yon¹, et offre de multiples possibilités pour l'organisation de notre manifestation. »

« Un enjeu économique majeur »

Accueillant tous les cinq ans plus de 200 000 visiteurs, les Florales constituent pour le Département une véritable opportunité de générer d'importantes retombées économiques. En 2019, 72 % du public était venu à Nantes spécialement pour assister à l'événement et un quart avait couplé sa visite avec un séjour dans la région. Si 65 % des visiteurs venaient du grand Ouest, la France entière était représentée ainsi que plusieurs pays étrangers, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique et même la Chine. « Les Florales, qui vont donner le coup d'envoi de notre saison touristique, représentent pour nous un enjeu économique majeur », se réjouit Mireille Hermouet, conseillère départementale du canton ●●●

Une mise en scène réalisée par la société JCP Environnement (Carquefou) lors des Florales internationales 2019.



Les Florales représentent pour nous un enjeu économique majeur.

Mireille HERMOUET



Frédéric Fourrier



Mireille Hermouet



d'Aizenay. Les professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, les transports, les commerçants et le secteur des loisirs seront tout particulièrement sollicités, aussi bien sur le littoral qu'à l'intérieur des terres. Parmi les sites touristiques qui devraient bénéficier de l'attractivité de l'événement, citons le Puy du Fou, le Potager extraordinaire, ou encore O'Fun Park. Côté gastronomie, les Florales offriront sur un plateau une belle mise en lumière du restaurant étoilé, La Chabotterie du chef Benjamin Pâtissier. En lien avec Vendée Expansion², un groupe de travail réunissant les acteurs du tourisme du département a notamment été constitué pour promouvoir l'événement et offrir des conditions d'accueil optimales.

Un millier de bénévoles

Afin de réussir cette édition historique, la conseillère départementale annonce une mobilisation à tous les niveaux. « Dans une méthodologie multi-partenaire, nous nous appuyons sur les compé-

tences de l'Association des maires de Vendée, mais aussi sur la CCI, la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre d'agriculture. Les syndicats Vendée Eau, Trivalis et le Sydev sont eux aussi impliqués. Il faut aussi souligner l'importance de la mobilisation des bénévoles qui seront un millier sur cette manifestation. Rien qu'à Montréverd, ils sont déjà près de 70 à être prêts à s'investir. »

Parmi les gros dossiers confiés au Conseil départemental figure la gestion des flux durant l'événement qui, sur certaines journées, pourra accueillir jusqu'à 50 000 visiteurs. « Nous allons mettre en place un plan de circulation aux abords de la voie express qui dessert le domaine, et installer des zones de stationnement pour les voitures et les cars de tourisme. Une réflexion est aussi en cours pour proposer des navettes depuis les gares de La Roche-sur-Yon, de Montaigu et de l'Herbergement. Nous souhaitons éviter tout engorgement et limiter l'impact environnemental de l'événement. »



“Les demoiselles de l’air”, une création ornementale présentée lors de la précédente édition à La Beaujoire.

Cinq espaces thématiques sur 35 hectares

Clin d’œil direct aux Jeux olympiques de Paris, les Floralies internationales 2024 se dérouleront du 17 au 26 mai 2024 au Logis de la Chabotterie, et auront pour thème “Jeux de fleurs”. La scénographie de l’événement a été conçue autour de cinq espaces : jeux d’eau, jeux de l’enfance, jeux de l’esprit, jeux de plantes et jeux de l’effort. Sur 35 des 48 hectares du domaine, entre 100 et 120 mises en scène réalisées par des partenaires français et internationaux (États-Unis, Turquie, Italie, Qatar, Népal...) seront à découvrir. D’autres espaces accueilleront également les visiteurs : les allées “Floralies déco”, dédiées à la décoration de jardin et à l’aménagement extérieur, ou encore le marché aux fleurs. Un spectacle autour de la flore et du végétal sera présenté au cours de sept soirées musicales.

Pour assister à l’événement, la billetterie est ouverte depuis le 17 mai : Comite-des-floralies.com/billetterie (Les réservations pour le spectacle seront possibles à partir de la rentrée)

Le Logis de la Chabotterie, château inscrit aux monuments historiques depuis 1958, se situe au cœur d’un domaine de 48 ha, sur la commune de Montréverd.

La 13^e édition en chiffres

Plus de **200 000** visiteurs attendus pendant **10 jours**

200 exposants français et étrangers

1 000 bénévoles à pied d’œuvre

750 jeunes issus de centres de formation mobilisés



© Na dour na douar

© Mélanie Guillamot

À l’heure du réchauffement climatique, la question de la préservation de la biodiversité sera plus que jamais au cœur de cette édition historique. Selon Guilhem Bost, président de la fédération Verdir Pays-de-la-Loire³, « Les Floralies permettent de mettre en valeur les métiers du végétal ornemental qui peuvent répondre aux enjeux climatiques, avec la création notamment d’îlots de fraîcheur dans les villes. »

Une vitrine pour la filière horticole régionale

« Alors que la filière horticole (243 entreprises, 15 000 emplois directs et 25 000 indirects en Pays-de-la-Loire, NDLR) est souvent délaissée au profit de l’agriculture et du maraîchage, tournés vers l’alimentaire, nous espérons que les Floralies pourront susciter des vocations chez les plus jeunes », reprend

Guilhem Bost. Depuis plusieurs années, le rendez-vous dédié au végétal offre un terrain de jeu idéal pour les jeunes talents. L’an prochain, environ 750 apprenants vont participer à l’événement, grâce à une convention avec la Draaf (Direction régionale de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt). Parmi eux, une quarantaine d’élèves, apprentis et étudiants en BTS du Lycée Nature de La Roche-sur-Yon⁴, qui ont commencé à préparer leur stand sur la thématique de l’eau. « Cette participation qui correspond à une véritable volonté pédagogique, s’inscrit dans le cadre de nos contenus de formation. Cela nous permet aussi de communiquer sur les engagements et les valeurs de notre établissement », précise Aurélie Renard, formatrice en techniques paysagères, qui dans le même temps salue le changement de lieu, après plus de vingt ans

de participation aux Floralies. « Pour nous, la partie logistique est essentielle. Le fait d’être à la Chabotterie plutôt qu’à la Beaujoire va nous permettre d’être beaucoup plus agiles. Et nous apprécions l’idée de nous retrouver dans un espace ouvert et beaucoup plus végétalisé. » ●

¹ Le domaine est situé à proximité de la quatre-voies reliant Montaigu à La Roche-sur-Yon et de la sortie n°4 de l’autoroute A83.

² Vendée Expansion, Société anonyme d’économie mixte locale dont le principal actionnaire est le Département, est chargée de la communication et de la promotion de la destination Vendée.

³ Verdir est le nouveau nom de la FNPHP, la Fédération nationale des producteurs de l’horticulture et des pépinières.

⁴ Situé à La Roche-sur-Yon, le Lycée Nature accueille environ 800 élèves dont 400 apprentis chaque année.

LE MESSAGE DE CONFIANCE D'ABAB AUX ENTREPRISES

L'association de **business angels Abab**, qui fête cette année ses **15 ans** d'existence, a présenté le 13 juin à la presse ses **actions** sur l'année passée et ses **orientations** à venir dans un **contexte** considérablement durci.

Par Nelly **LAMBERT**



François
Macé

C'est par la voix de son nouveau président, François Macé, que le réseau Abab a dressé son bilan pour l'année 2022. Prenant le relai d'Arnaud Jehenne à cette fonction, cet ancien expert-comptable et commissaire aux comptes, successivement associé chez Exco et EY, a précisé l'impulsion qu'il souhaite donner à ce réseau de business angels présent en Loire-Atlantique, Vendée et Maine-et-Loire et qui compte à ce jour 167 membres.

« Depuis quelques années, nous avons constaté l'intégration de nouveaux membres actifs dans la tranche des quadras-quinquas. Ces membres apportent un nouveau regard sur les secteurs d'activité et sur le comportement des dirigeants actuels. Ils sont surtout en grande proximité avec les porteurs de projet », a d'emblée indiqué François Macé. Le nouveau président souhaite d'ailleurs poursuivre dans la voie du rajeunissement, en créant des binômes avec des profils plus expérimentés, maîtrisant les méthodes d'approche qui ont fait le succès d'Abab depuis sa création en 2008. « Nous avons toujours eu des conditions assez sélectives », a-t-il rappelé. 2022 ne fait d'ailleurs pas exception à la règle puisque sur les 92 dossiers reçus, 34 ont été instruits et, in fine, seuls 10 investissements ou réinvestissements ont été opérés (*lire l'encadré*), pour un montant global d'1,6 M€ et un

investissement moyen par opération de 140 k€. Pour autant, François Macé n'hésite pas à se montrer volontariste et ce malgré un contexte tout sauf porteur : « Il faut poursuivre notre engagement auprès des jeunes pousses car il y a un durcissement des conditions financières, tant de la part des fonds d'investissement que des banques », a relevé l'ancien expert-comptable.

Plaidoyer pour une fiscalité incitative

Pour que les business angels jouent à plein leur rôle de financeurs de l'économie, François Macé voit une solution toute trouvée : flécher l'épargne des Français vers le financement des entreprises innovantes. « Le gouvernement a décidé de confier une mission de soutien à l'investissement dans les start-up, les PME innovantes et en croissance au député Paul Midy », a-t-il ainsi rappelé. Par la voix de France Angels (dont Abab fait partie), une action de lobbying a été orchestrée. Elle propose « un système fiscal attractif, comme la déduction fiscale des pertes en capital, réclamée depuis longtemps par les business angels. Un système qui existe dans les pays anglo-saxons et qui est pour nous très important si l'on veut redonner un boost à l'investissement des Français, notamment via les business angels », a pointé François Macé. ●

Dix entreprises soutenues

Si la plupart des entreprises soutenues l'année dernière par Abab sont situées à Nantes ou à proximité de l'agglomération (ThermiUp – 102 k€ investis, Retail VR – 150 k€, Ardamez – 205 k€, Origame – 135 k€, Dronelis – 2^e tour de table à 368 k€, Matos BTP – 2^e tour à 81 k€, Music Global Consulting – 2^e tour à 200 k€), deux sont vendéennes (Ezio – 127 k€ et Glinko – 3^e tour à 107 k€), la dernière étant angevine (Mad-Up – 3^e tour à 150 k€).

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

UN SALON FAIT ESCALE EN VENDÉE

Événement **régional** dédié à la **maîtrise de l'énergie** des entreprises, l'**Orace Énergie Tour** donne rendez-vous, le **22 juin** à la **CCI de La Roche-sur-Yon**, aux **chefs d'entreprises et experts** de l'énergie pour sa neuvième édition.

Par Nicolas **LE PORT**

Depuis 2013, l'association Orace accompagne les entreprises des cinq départements de la région dans leur démarche de maîtrise de leurs consommations d'énergie grâce au soutien de la CCI des Pays de la Loire.

Alors que la crise énergétique bat son plein, l'association prévoit d'organiser la 9^e édition de son salon dédié à l'efficacité énergétique des entreprises, "Orace Énergie Tour", le 22 juin prochain, à la CCI de La Roche-sur-Yon.

De 9h à 13h30, chefs d'entreprise, experts de l'énergie et représentants institutionnels se retrouveront lors de trois tables rondes pour s'informer et échanger autour du sujet des énergies et de leurs enjeux stratégiques.

L'occasion pour les entreprises présentes de découvrir de nombreuses solutions à déployer au sein de leur structure. Mais également de mettre en lumière des initiatives concrètes du territoire et des retours d'expériences en matière d'énergie.

Une conférence du skipper-entrepreneur Marc Thiercelin

Le navigateur Marc Thiercelin (cinq tours du monde en solitaire et quatre Vendée Globe à son actif) ouvrira la journée avec une conférence sur sa vision de l'efficacité énergétique dans le milieu maritime. Suivront plusieurs tables rondes. La première, de 9h30 à 10h15, s'intéressera au contexte énergétique actuel (enjeux, réglementation, opportunités). La



Le navigateur Marc Thiercelin animera une conférence sur sa vision de l'efficacité énergétique dans le milieu maritime.

deuxième, de 10h15 à 11h, se penchera sur les projets du territoire (usine Michelin, hydrogène, éolien...) tandis que la dernière (de 11h à 11h45) sera consacrée aux retours d'expériences d'entreprises locales (Minoterie Planchot, Batistyl Habitat, groupe Joa) sur les problématiques, freins et solutions déployées pour améliorer leur efficacité énergétique.

Après une pause réseau, les participants concluront ce salon par une conférence de clôture animée par Orace, l'Ademe, la CCI Vendée et le navigateur-entrepreneur Marc Thiercelin. ●

PRATIQUE – Programme complet et inscriptions obligatoires (gratuites pour les entreprises et de 350 € pour les experts non adhérents à Orace) sur [Oraceenergytour.fr](https://www.oraceenergytour.fr).

LA REPRISE D'EN SOUTENUE PAR INITIATIVE

Acteur associatif, spécialiste de l'accompagnement et du financement de la création d'entreprise, le **réseau Initiative Nantes** a élargi depuis quelques mois son **offre d'accompagnement à la reprise**. Présentation de ce nouveau **parcours**.

Par Nelly **LAMBERT**

L'état des lieux est connu : la moyenne d'âge actuelle des dirigeants laisse supposer que le potentiel d'entreprises à céder va connaître un boom dans les prochaines années. Partant de ce constat, il était devenu essentiel pour un acteur de l'accompagnement et du financement de l'entrepreneuriat comme Initiative Nantes de se positionner spécifiquement sur ce créneau. « Il y a cinq ans, 80 % des projets que nous accompagnions étaient des créations ex nihilo, mais l'année dernière, 41 % étaient des reprises. Ce que l'on a voulu, c'est s'adapter au marché », pointe ainsi Alexandre Ménard, directeur d'Initiative Nantes.

Le réseau a donc mis sur pied depuis fin 2022 un accompagnement dédié de trois ans, avec un parrain ou une marraine permettant un effet miroir et l'attribution d'un prêt d'honneur à 0 % pouvant aller jusqu'à 80 k€ (contre 30 k€ pour un projet de création), avec un remboursement allant de deux à cinq ans et un différé maximum de six mois. « Ce prêt a vocation à soulager la trésorerie durant la première phase de la reprise, indique Pierre Gauchard, président du comité Reprise d'entreprises, par ailleurs avocat associé chez Kacertis.

Ce prêt a vocation à soulager la trésorerie durant la première phase de la reprise.

Pierre GAUCHARD



Des emplois en jeu

Pour postuler, le candidat n'a pas forcément besoin d'un engagement ferme, mais doit produire une lettre d'intention de reprise signée. « Il peut aussi nous solliciter après que l'opération a été réalisée », indique Pierre Gauchard. « Le parcours peut intervenir dans l'année de la reprise », précise Alexandre Ménard. Sous réserve, néanmoins, que la demande ne cache pas une trésorerie exsangue.

Pour accéder au prêt et bénéficier de l'accompagnement, le porteur de projet suit un parcours de 45 jours en moyenne entre le moment où il candidate et sa labellisation comme lauréat si son dossier est validé. Entretemps, il bénéficie d'une étude de son projet avec un conseiller dédié, qui le prépare notamment au pitch devant un comité pluridisciplinaire.

Ce comité réunit une quinzaine de personnes. Il est composé de banquiers, experts-comptables et avocats, mais aussi de chefs d'entreprise expérimentés, tous bénévoles. Leur rôle ? Durant plus d'une heure que dure l'entretien avec le candidat, ils testent celui-ci par leurs questions. Le comité cherche notamment à cerner ses motivations à reprendre une entreprise et à analyser ce qu'il veut et peut lui apporter. « Il a pour rôle de vérifier l'adéquation entre le porteur et le projet, un point éminemment important sur la reprise d'entreprise »,

TREPRISES

NANTES

souligne Alexandre Ménard. Et Pierre Gauchard de renchérir : « Nous sommes conscients que l'exercice n'est pas facile, mais il est important de balayer la cohérence du projet via différents points comme le management, le commercial et le marketing, les éléments juridiques et financiers, car des emplois sont en jeu », rappelle-t-il.

« Un jour, je serai à mon compte »

Dans le cas de Matthieu Mocquard, reprenneur à 39 ans de Safal, une entreprise de transport et logistique située à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu qui compte 15 personnes, le candidat disposait en l'occurrence d'un atout : sa connaissance de la PME dont il était salarié depuis plusieurs années. « Fils de transporteur, j'ai toujours été passionné par ce métier que j'ai fait mien, explique-t-il. Je me suis toujours dit : "un jour, je serai à mon compte" ». Lorsqu'il intègre Safal, c'est d'ailleurs avec l'objectif d'en être un jour le reprenneur. L'entreprise, qui a alors près de 40 ans et réalise plus de 5 M€ de chiffre d'affaires, a d'ailleurs déjà été reprise par le passé par trois de ses salariés, qui se trouvent alors proches de la retraite. Après avoir convaincu les associés de sa capacité à reprendre seul les rênes de la société, il prend contact avec le réseau Initiative Nantes et pitch devant le comité le 22 décembre 2022, « soit trois semaines avant la signature de l'offre de reprise ». Il a d'ailleurs été le premier dossier du parcours Reprise, obtenant un prêt d'honneur de 60 k€. Son objectif désormais pour l'entreprise ? La pérenniser et « développer la partie logistique ». ●



Je me suis
toujours dit :
"un jour,
je serai à mon
compte".

Matthieu MOCQUARD

PRATIQUE

Pour candidater au parcours Reprise d'Initiative Nantes : [Initiative-nantes.fr](https://initiative-nantes.fr) ou 02 72 56 80 35.



2022, année record pour le réseau

C'est un rapport d'activité historique qu'a dévoilé le Réseau Initiative Nantes, le 1^{er} juin dernier, au Crédit agricole Atlantique Vendée de Nantes, à l'occasion de son assemblée générale. « Nous atteignons quasiment les 3 M€ de projets financés sur l'année par le réseau et ses partenaires, a résumé son président, Nicolas Goupil. Avec l'effet de levier généré auprès des banques (27 M€, NDLR), ce sont près de 30 M€ qui ont été injectés en 2022 dans la métropole. » Un chiffre en forte hausse (25 M€ en 2021, NDLR), qui illustre parfaitement le dynamisme d'Initiative Nantes, qui a également soutenu 212 entrepreneurs (55 % en création, 41 % en reprise et 4 % en croissance), permis la création de 160 entreprises, et créé ou maintenu 549 emplois en 2022.

Nicolas LE PORT

LES SABLES D'OLONNE LE CHANTIER DE L'ARENA, COMPLEXE XXL, EST LANCÉ



La Halle culturelle pourra s'ouvrir sur un théâtre de verdure.

Anoncé il y a plus de dix ans, le projet ambitieux des **Sables d'Olonne Arena** est entré dans sa phase concrète. La **première pierre** du vaste complexe sportif et culturel a été officiellement posée le 5 juin dernier, donnant le coup d'envoi des travaux. Livraison prévue en **2025**.

Par **Alexandrine DOUET**

La Halle sportive sera modulable grâce à ses tribunes rétractables.



« Nous allons doter l'agglomération, la Vendée, la Région, d'un équipement événementiel, sportif et culturel capable d'accompagner notre élan, de déployer notre dynamisme, de partager les grands événements que nous attirons naturellement, de nous rassembler pour ces moments d'unité qui font notre force et notre identité » s'est félicité Yannick Moreau, président de la Communauté d'agglomération des Sables d'Olonne, à l'annonce du lancement du chantier de l'Arena, à l'entrée nord de la Ville, sur le parc de la Vannerie. Sur un terrain de 70 000 m², le complexe de 16 000 m² sortira de terre à l'horizon 2025, soit 13 ans après l'inauguration du Vendéspace, qui était alors le tout premier équipement modulable, capable d'accueillir de grands événements dans le département.

Un projet imaginé dès 2007

Cet équipement est très attendu par les habitants ainsi que par l'ensemble des acteurs économiques, sportifs et culturels du territoire et son attractivité dépasse les frontières vendéennes. Le projet est dans les cartons depuis l'élaboration en 2007 de la charte "Les Olonnes 2020". Mais le calendrier a été retardé en raison d'une série de rebondissements. En 2019, la première version du projet, jugée trop coûteuse, a été retoquée, avant le lancement d'un nouvel appel d'offres permettant de retenir le cabinet Atelier Ferret architecture, concepteur d'équipements emblématiques tels que le Stade Pierre Mauroy de Lille, le Centre national de football de Clairefontaine et le Palais des Sports de Bordeaux. À l'issue de la crise sanitaire, l'ultime mouture du projet a finalement été validée en juillet 2021 par le conseil communautaire avec, à la clé, la construction d'une Halle sportive (3 600 places), de salles multisport (680 places), d'une Halle culturelle (4 000 places) et d'un théâtre de verdure (4 000 places).

Un investissement de 40,4 M€

Démarré au printemps, le chantier va mobiliser durant 30 mois une vingtaine d'entreprises (plus de 300 ouvriers). 70 % d'entre elles sont vendéennes. Citons notamment le groupe Briand, Sportingsols, VFE, Vrignon Construction ou encore Isolya. Les travaux, organisés en deux phases, ont débuté par la construction des modules dédiés au sport dont l'ouverture est prévue en

janvier 2025. À partir de septembre sera lancé le chantier de la Halle culturelle qui accueillera ses premiers spectateurs durant l'été de la même année. La structure en béton brut sera habillée d'une résine métallique. À l'intérieur, de nombreux agencements seront en bois, à la fois pour l'esthétique et la qualité acoustique. Le coût global des travaux est estimé à 40,4 M€, financés en grande partie par Les Sables d'Olonne Agglomération (29,6 M€), ainsi que par la Ville des Sables d'Olonne (5,2 M€), la Région des Pays de la Loire (3 M€) ou encore l'État (1 M€).

Une cinquantaine d'événements sportifs chaque saison

Modulable grâce à ses tribunes rétractables, la Halle sportive, dédiée à l'organisation de compétitions sportives ou encore aux entraînements d'équipes de haut niveau, pourra accueillir jusqu'à 3 600 spectateurs. Une cinquantaine d'événements seront programmés chaque saison, de niveau régional à international en basket, tennis, judo, gymnastique, ou encore boxe. Un espace réservé aux partenaires est également prévu. En

événements variés aussi bien en intérieur qu'en plein air (concerts, festivals, théâtre, ballets, conférences, forums professionnels ou encore banquets) avec des jauges évolutives, allant de 2 000 à 4 000 spectateurs. À titre de comparaison, la salle de spectacles du Vendéspace peut accueillir jusqu'à 4 900 personnes.

Deux parkings à l'entrée de la ville

Desservie par deux axes importants (la RD 160, en provenance de La Rochesur-Yon, Nantes, Paris et la RD 760 depuis Saint-Nazaire et Challans), l'Arena représente une véritable opportunité de créer la porte d'entrée des Sables d'Olonne. Baptisés Silo Nord et Silo Sud, deux parkings (1 400 places au total) verront ainsi le jour en 2025 afin de réduire la circulation, notamment en période de forte affluence pendant la période estivale ou lors des grands événements tels que le Vendée Globe. Le parc de stationnement Silo Sud proposera également des navettes pour rejoindre le centre-ville, et accueillera un office de tourisme, ainsi que des espaces de coworking, des salles de séminaires et un restaurant panoramique.

La Halle sportive pourra accueillir jusqu'à 3 600 spectateurs.

parallèle, pour la pratique du sport au quotidien, les habitants, les clubs, ainsi que les établissements scolaires de l'agglomération pourront profiter de quatre salles (de 250 m² à 1 400 m²) comprenant quatre pistes de sprint, une zone de saut à la perche, un mur d'escalade, des terrains de basket, handball, badminton, ainsi que des équipements dédiés à la gymnastique, la boxe ou encore des appareils de musculation.

Des spectacles en intérieur et à ciel ouvert

L'Arena a aussi pour vocation d'être un haut lieu dédié à la culture et l'événementiel. Grâce à ses gradins télescopiques et motorisés, et sa scène de 20 mètres de large et 7 mètres de haut pouvant s'ouvrir sur un théâtre de verdure, la Halle culturelle offrira la possibilité d'organiser des

Un équipement durable

Pour l'ensemble du projet, l'agglomération des Sables d'Olonne met en avant sa démarche environnementale, en annonçant avoir opté pour une architecture bioclimatique. 3 400 m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture de l'Arena, avec l'objectif de réinjecter l'énergie produite dans la consommation du bâtiment. Le parking Silo Sud sera lui aussi doté de panneaux photovoltaïques et d'un système de récupération des eaux de pluies. La collectivité assure enfin vouloir préserver la nature environnante (20 hectares) constituées de zones humides et boisées, dans le cadre de son Plan Forêt Climat 2050, en limitant les constructions et en accordant une place importante aux éléments paysagers. ●

GLORIETTE- PETITE HOLLANDE

UN AMÉNAGEMENT MIS AU VERT

Le long **ruban de bitume** de sept hectares accueillant au cœur de la ville plus de **1200 voitures** et le samedi un **grand marché** visé par un premier projet va, d'ici 2028, laisser la place à « **un parc archipel végétal** » sur l'ancien bras de Loire.

Par **Éric CABANAS**

LEn contrepoint de l'aménagement très minéral de l'esplanade Feydeau-Commerce, récemment inaugurée, son prolongement jusqu'à la Loire sur la place de la Petite-Hollande a fait l'objet d'un coup de barre végétal. « Avec deux fois plus d'arbres plantés (600 au total) comparé au projet initial et quatre hectares de nature, soit un de plus que prévu et quatre fois plus que l'existant », le projet confié à Henri Bava, paysagiste, cofondateur de l'agence TER affiche une volonté « de relever le défi climatique ».

Le secteur Feydeau-Commerce affichait le slogan du « retour de la nature en ville », là, les éléments de langage vont plus loin. Pour Johanna Rolland, maire de Nantes, il s'agit « d'offrir un nouveau parc archipel en plein cœur de la métropole, tout en conservant le marché et la capacité d'accueillir de grands rassemblements populaires ».

Un sol perméable pour baisser les températures

À la différence de l'esplanade conçue par l'architecte paysagiste Jacqueline Osty pour le secteur Feydeau-Commerce, l'idée de perméabilité des sols est le fil conducteur d'Henri Bava. « Notre objectif est de créer un écosystème bioclimatique qui servira de refuge pour la biodiversité et apporter de la fraîcheur aux Nantais », explique-t-il. En ligne de mire, « un sol plus perméable et vivant qui permettra une meilleure infiltration des eaux de pluie et donc l'abaissement de la température ambiante jusqu'à 8°C ». Au sol, la température pourra baisser de 20 à 30°C », prévoit-il. Le réemploi des vidanges de la piscine Léo Lagrange et des eaux du nettoyage du marché du samedi matin pour l'arrosage sont à

l'étude. « Nous sommes passés de l'idée d'une nature en ville à la question de l'efficacité climatique mesurable », assure Henri Bava.

Un marché réorganisé

Si la suppression par étapes des 1200 places de stationnement est actée, à l'exception des places de livraison et celles réservées aux personnes à mobilité réduite, à l'autopartage et aux taxis, le projet restituera l'ensemble de la superficie occupée actuellement par le marché, en le rapprochant du secteur Commerce. L'idée de construire sur l'emplacement du square Jean-Baptiste Daviais est définitivement abandonnée.

« Nous allons continuer à affiner le projet, les discussions avec les commerçants du marché vont se poursuivre. L'aménagement de la place, de ce nouveau parc, continuera de se faire en dialogue avec les riverains avec lesquels nous avons débattu depuis quatre ans », assure Johanna Rolland. La voie sur berge disparaîtra, des circulations douces seront privilégiées, avec notamment des pistes cyclables sécurisées et des traversées piétonnes. Le passage des voitures sera limité à deux fois une voie, avec suppression du giratoire situé à l'ouest de l'île Feydeau. « Ce projet installe une panoplie d'usages possibles », estime le paysagiste.

Le coût de l'opération, qui ne sera achevée qu'en 2028, au prochain mandat municipal, avoisine désormais les 70 M€, soit 10 M€ de plus qu'annoncé à l'origine.

La première phase de préfiguration aura lieu entre 2024 et 2026. Elle consistera à remplacer l'enrobé par des « îles plantées » et à supprimer 600 places de parking. Lors de ces travaux le marché sera provisoirement installé sur la partie sud. ●

Vue générale de la place de la Petite-Hollande selon le nouveau projet conçu par l'agence TER.



Notre objectif est de créer un écosystème bioclimatique qui servira de refuge pour la biodiversité et apporter de la fraîcheur aux Nantais.

Henri BAVA



Vue d'ambiance depuis la place.



Les 1200 places de stationnement et la voie sur berges seront supprimées, au profit de circulations douces.

"LES ELLES DE L'OcéAN"

L'OPÉRATION SÉDUCTION DU MARITIME

L'association Elles bougent cherche depuis 2006 à **susciter des vocations** auprès des **jeunes filles** dans les métiers des **secteurs industriels, technologiques et scientifiques**. Le 23 mai dernier, elle a mis le cap sur le port de La Turballe, à l'occasion d'une **opération de sensibilisation** aux métiers de la **filière maritime**.

Par Karine LIMOUZIN

Nombre de stéréotypes entachent encore la filière maritime. Ce constat, l'association Elles bougent, qui œuvre pour valoriser la place des femmes et susciter des envies et orientations de carrière, le partage avec le Cluster maritime français (CMF) regroupant les acteurs de l'écosystème maritime. Et c'est pour qu'il ne soit plus une fatalité que les deux acteurs se sont associés le 23 mai dernier, à l'occasion d'une opération nationale intitulée "Les Elles de l'océan". Objectif : offrir aux jeunes filles, du collège aux études supérieures, l'occasion de découvrir des entreprises du secteur maritime, en allant à la découverte « de métiers encore assez méconnus ». Car, ainsi que le rappelle Marie-Noëlle Tiné-Dyèvre, directrice adjointe du CMF, cette filière est « en croissance, essentielle pour notre économie et pleine d'avenir ».

Sensibiliser aux métiers non féminisés

Tout au bout du port de La Turballe, dans les bâtiments d'EDF Renouvelables, responsable d'une partie de la maintenance du premier parc éolien de France, une trentaine de jeunes filles volontaires du lycée Grand Air de La Baule ont ainsi été reçues et sensibilisées à divers métiers maritimes, tout en partageant les expériences de salariées. « Je suis venue pour découvrir des métiers, comprendre comment fonctionne le parc éolien qu'on a en face de nous chaque jour, et aussi car les énergies renouvelables sont essentielles pour l'avenir », explique Lou. De son côté, Lucie, en classe de première, spécialités maths et physique, a bien conscience que les femmes sont sous-représentées dans certains métiers. Un script social entériné dans les esprits selon la jeune fille : « Dès l'école, on ne nous parle que de rois, de philosophes hommes, de physiciens, d'écrivains ; la place de la femme y est très réduite », fait-elle valoir. Elle-même est en réflexion pour suivre des études supérieures d'ingénieur et constate : « Nous sommes quatre filles en classe de physique, sur 25 élèves ; on pense que ce n'est pas pour nous ces métiers et on n'ose pas s'y orienter. » « Être ingénieur, c'est beaucoup de chiffres, mais très peu de maths en réalité ; il suffit de conceptualiser et d'une bonne capacité à s'exprimer pour échanger », explique pour sa part Amandine Adans, ingénieur en système électrique chez EDF Renouvelables. Célia Contamin, chef de projet RH abonde et conseille à ces jeunes filles de « se laisser la chance de réussir, de foncer, car [elles n'ont] rien à perdre ». ●

INDICES MAI

SMIC AU 1^{ER} MAI 2023

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
11,52 €	1747,20 €

SÉCURITÉ SOCIALE plafond mensuel

2023 : 3 666 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €).

INDICE DES PRIX

(base 100 en 2015 à partir de 2016)

Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	AVRIL ⁽¹⁾ 2023	AVRIL 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	117,50	110,97	+ 5,9 %
INDICE HORS TABAC	116,61	110,19	+ 5,8 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX – ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES – ILAT

(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
3 ^e TRIMESTRE 2022	124,53	+ 5,88 %
4 ^e TRIMESTRE 2022	126,66	+ 6,46 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS – IRL

(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
2 ^e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,60 %
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,50 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT

(Tous corps d'état)

MARS	FÉVRIER	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
130,6	129,7	+ 0,69 %	+ 5,92 %

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE

3,75 %

VIE des entreprises



Anthony Maltrait

Marie Bourdel

> Loire-Atlantique • EN VUE

À 40 ANS, ANAMORPHOSE CONNAÎT BIEN SA PARTITION

Spécialiste de **vente, location et réparation de pianos**, Anamorphose propose des pianos acoustiques, droits, à queue, numériques, assure leur service après-vente et les accords. L'entreprise nantaise **fondée il y a 40 ans** par Micheline et Bruno Bourdel, et dénommée alors L'Atelier du piano, voit le flambeau repris par la fille des fondateurs, **Marie Bourdel**. Entrée dans l'entreprise en 2007, associée à Anthony Maltrait, elle est en charge de l'administratif, de la communication, des relations clients et de l'organisation des accords, quand lui s'occupe de la partie vente, accords et réparations. Le duo est complété par Lucien, 25 ans, également accordeur, une quatrième personne devant rejoindre l'équipe en septembre. Depuis son origine, l'enseigne a vécu **plusieurs déménagements**, du garage familial de Blain au premier magasin rue Félibien à Nantes en 1984, puis route de Rennes en 1994 avant d'élire domicile dans le secteur de la Beaujoire en 2004. Ce dernier site vient de s'agrandir : « Les pianos, ça prend beaucoup de place, sourit Marie Bourdel. Nous avons eu l'opportunité d'acheter les locaux ainsi que le local qui était derrière, ce qui nous permet d'agrandir de presque **300 m²**. Nous allons pouvoir compléter notre offre de pianos haut de gamme et de pianos numériques, et avoir une meilleure exposition. » Quant au marché, Marie Bourdel est confiante : « Depuis le Covid, beaucoup d'adultes veulent se mettre au piano. On a même mis en place depuis l'année dernière des cours avec des professeurs au sein du magasin. Le piano fait toujours rêver et on a toujours envie de s'y mettre ! »

Gildas PASQUET



Olivier Béguier

> Vendée • REPRISE

FROID SERVICE 85 REJOINT ERCO

Fondée à Aubigny en 1985, la TPE **Froid Service 85** (cinq salariés) est reprise par la société niortaise **Erco**. Les deux entreprises sont spécialisées dans la vente, le service après-vente et la maintenance des **cuisines professionnelles**. Désormais ex-dirigeant de Froid Service 85, **Steeve Gendre** devient responsable d'Erco Vendée, implanté depuis début mai sur un site unique aux **Achards**. « L'idée était de réunir sur un lieu nouveau nos agences de La Roche-sur-Yon et des Sables-d'Olonne qui n'offraient plus assez d'espace pour travailler dans de bonnes conditions », explique **Olivier Béguier**, président et fondateur de l'entreprise Erco. D'une superficie de près de 800 m², les nouveaux locaux accueillent un espace de stockage, un atelier ainsi que des bureaux. Avec cette reprise, Erco (15,3 M€) passe le cap des **100 salariés**. « Dans nos métiers, nous sommes seulement une dizaine à avoir autant de collaborateurs », précise Olivier Béguier, également à la tête d'Eurochef, réseau national d'installateurs de cuisines professionnelles. Erco, présente sur trois départements (Vendée, Deux-Sèvres et Charente-Maritime), compte environ 5000 clients. **Alexandrine DOUET**

Vendée • NOMINATION <

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA FRENCH TECH VENDÉE

Après avoir obtenu le renouvellement de sa labellisation au printemps dernier, la French Tech Vendée change de président. **Ludovic de Carcouët**, le fondateur de **Digitemis**, représente désormais l'association pour trois ans. À 45 ans, il succède à Boris Cadu, directeur général d'Innlog (groupe Tesson), à la tête du board depuis 2021.

Avec sa start-up Digitemis, le Vendéen cartonne depuis bientôt dix ans dans le secteur de la **cybersécurité**. Celui qui affiche une croissance à deux chiffres depuis trois ans dirige une entreprise de 60 collaborateurs présente en Vendée, ainsi qu'à Nantes, Angers et Paris.

« Lorsque l'on m'a proposé de prendre la présidence du board de la French Tech Vendée, je n'ai pas hésité, raconte-t-il. J'y ai vu l'occasion de rendre tout ce que le territoire m'a donné depuis mes années d'études en Vendée, jusqu'à la création de Digitemis en 2014 ! »

Il ajoute : « C'est une transmission dans la **continuité** puisque j'étais déjà membre du board. Par ailleurs, on a la chance d'avoir un délégué général French Tech permanent sur lequel je peux m'appuyer. Enfin, j'aurai à mes côtés six entrepreneur(e)s engagés pour servir le territoire et **stimuler les innovations**. » Côté feuille de route, la nouvelle équipe travaille plusieurs axes et notamment le **rapprochement avec l'industrie** afin de mieux ancrer la communauté French Tech (une centaine d'entités) dans l'environnement et le tissu économique. Des actions en corrélation avec les atouts et savoir-faire du territoire seront également menées.

Sophie COMTE



Ludovic de Carcouët

© Benjamin Lachenal

Loire-Atlantique • DÉVELOPPEMENT <

LA MARQUE ON BEHALF VEUT GAGNER EN VISIBILITÉ

La société nantaise On Behalf (traduisez "au nom de") commercialise depuis un an une **gamme de cosmétiques** solides (savon à suspendre, baume, soin lavant) avec zéro plastique « pratiques à utiliser », glisse la fondatrice Chloé Le Clerc de la Herverie, qui définit sa marque comme étant « engagée et exigeante » pour « une beauté plus raisonnée ».

Au total : 11 références en sus d'une dizaine d'accessoires (de 6 à 22 €) et de coffrets, qui fait la part belle à des ingrédients 100 % naturels et bio. « Après un **très bon démarrage** et une belle année 2022, nous sommes satisfaits des résultats avec une clientèle fidèle (40 % de rachats sur le site internet). Le BtoB gagne notamment du terrain (50 % des ventes). Aujourd'hui, nous continuons de nous étendre, mais il est difficile d'accélérer dans ce contexte inflationniste qui touche le pouvoir d'achat, notamment dans le bio », reconnaît l'entrepreneure qui a revu ses ambitions chiffrées à la baisse (CA non communiqué).

Soutenue par la bourse French Tech (Bpifrance) pour la R&D, elle planche actuellement sur une **dizaine d'innovations** (déodorant, shampoing pour cheveux frisés) et prévoit de lancer d'ici peu un nouveau shampoing. Ses produits sont distribués via la boutique en ligne et référencés dans dix points de vente, notamment au Bon Marché à Paris depuis novembre dernier mais aussi chez Aime Store et le concept-store Sous les Étoiles à Nantes. Ils arriveront prochainement dans cinq pharmacies nantaises et seront visibles sur le site de Nocibé dès la fin du mois de juin. En quête de visibilité et de notoriété, Chloé Le Clerc de la Herverie nourrit des **ambitions à l'international**. Dans cette optique, sa boutique en ligne a été traduite en anglais pour viser le marché européen et l'Asie dès 2024. Elle prévoit également d'**agrandir son équipe** (composée actuellement de deux apprentis et d'indépendants) avec le recrutement d'un chef de produit et un commercial/business développeur en 2024. Elle envisage également de lever 500 000 € auprès de business angels « dans les six à sept prochains mois ».

Florence FALVY



Chloé Le Clerc de la Herverie

© On Behalf

Vendée DÉVELOPPEMENT

LA FERME DE CHEZ NOUS OUVRE SON SIXIÈME MAGASIN À POUZAUGES

Créée en 2013 dans le Maine-et-Loire, La Ferme de chez nous est un **réseau de magasins de producteurs** situé en **Pays de la Loire**. La volonté de l'enseigne est de valoriser au maximum le producteur et de le **rémunérer au prix juste**, en défendant une meilleure alimentation et une **consommation plus responsable**. Chaque magasin du réseau propose des produits frais et de saison, locaux (moins de 100 km), fermiers ou artisanaux. Déjà présents dans le Maine-et-Loire (Saint-Léger-sous-Cholet et Chalennes-sur-Loire), en Loire-Atlantique (Mouzillon) et en Vendée (Mortagne-sur-Sèvre), La Ferme de chez nous vient d'ouvrir début mai son sixième magasin, à Pouzauges, toujours en Vendée. Ce magasin compte quatre associés, producteurs de la région : Nicolas Audouin (lait, céréales et maraîchage), Julien Pasquier (production bio de farine et de pain), Michelle et Arsène Sorin (viande bovine et de produits cuisinés) et Céline Alland, qui a créé en 2018 le Drive des Collines Alland, qui sera en charge de l'accueil du magasin et de la poursuite du service drive. L'ambition de l'enseigne est d'ouvrir **deux autres magasins en 2023** : l'un aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire), l'autre à Aurillac (Cantal). Chaque magasin du réseau compte en moyenne quatre associés, entre 50 et 100 producteurs apporteurs, génère entre six et dix emplois, et réalise entre 1 et 2 M€ par magasin (2021). Le réseau vise les **12 M€ de CA fin 2024**.

Marie LAUDOUAR



Julien
Pasquier

Nicolas
Audouin

Céline
Alland

Michelle
Sorin

Arsène
Sorin

Loire-Atlantique • LEVÉE DE FONDS ECOV LÈVE 11,75 M€ POUR « RÉINVENTER LE SYSTÈME ROUTIER »

Opérateur de **mobilité** dans les **territoires périurbains et ruraux**, au service des collectivités et de l'État, Ecov veut réduire l'autosolisme tout en offrant une solution de déplacement aux habitants des zones peu denses. La start-up nantaise, créée en 2014, déploie et opère ainsi des lignes de **covoiturage** sans réservation et avec des arrêts physiques sur des axes structurants. Elle compte aujourd'hui 55 lignes et est notamment présente en Bretagne avec Star't près de Rennes, en Normandie à Rouen avec les lignes Covoit'ici, à Grenoble avec M'Covoit Ligne + ou encore entre Lyon et Bourgoin-Jallieu avec Lane. Ecov annonce la levée de 11,75 M€ auprès de la Banque des territoires (CDC), BNP Paribas, Ademe Investissement et Maif Impact. Selon Thomas Matagne, président et fondateur, la levée de fonds « donne enfin à Ecov les moyens de ses ambitions : réinventer le système routier, en faisant de la voiture le **nouveau transport collectif** pour les habitants de ce qui a été appelé la "France périphérique" ». Objectifs derrière cette levée : **multiplier par 25** le nombre de réseaux de lignes de covoiturage déployées et opérés en France d'ici 2030 (soit 800 réseaux) et par dix le nombre de trajets individuels tous les 18 mois. La société va aussi pouvoir accentuer sa **R&D**, de la modélisation des flux de véhicules à la conception de voies réservées au covoiturage intelligentes, en passant par l'accompagnement aux changements d'usages, le développement d'offres de mobilité multimodales hors des centres-villes ou la mobilisation du véhicule connecté. Agréée entreprise solidaire d'utilité sociale, Ecov compte aujourd'hui 90 salariés répartis sur le territoire français entre les villes de Nantes, Paris, Lyon, Strasbourg, Grenoble et Toulouse. Elle prévoit de **plus que doubler ses effectifs** pour atteindre une équipe de 200 personnes dans les trois ans, et 400 à horizon 2030, avec l'ensemble des fonctions renforcées : bureau d'étude, ingénierie et opérations, tech & data, marketing local et relation usagers, etc.

Gildas PASQUET



Thomas
Matagne

Vendée • RECRUTEMENT UNE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ORIGINALE POUR LE GROUPE NIL

En reprenant les codes d'un casting TV, le spécialiste vendéen de la propreté auprès des professionnels et des particuliers propose de décrocher plus qu'un job : le rôle de sa vie ! Baptisée "Amour-propre.net", la campagne de recrutement mixte affichage urbain et site web dédié. Une façon ludique pour Nil de valoriser sa marque employeur et affirmer ses valeurs. Du 9 au 30 mai 2023, les candidats aux métiers d'agent polyvalent, laveur de vitres, agent de propreté ou encore chef d'équipe pouvaient se rendre sur le site *Amour-propre.net* afin de rejoindre le casting d'une série TV produite par le groupe Nil (550 collaborateurs répartis sur cinq filiales). Il s'agissait en réalité d'un site internet dédié au **recrutement**, pensé selon les codes d'une série à la recherche de ses acteurs principaux. « Comme la plupart des métiers, les nôtres sont en tension en plus de souffrir d'un manque d'attractivité, explique Alexis Houssaint, codirigeant de Nil. L'idée était de montrer que **les métiers de la propreté** sont non seulement **essentiels, mais aussi porteur d'avenir!** On peut mener un plan de carrière chez nous, assure-t-il. Nous venons justement de fêter le départ à la retraite d'un collaborateur après 32 ans d'entreprise ! » Il ajoute : « Nous savons l'importance de créer une ambiance et des conditions de travail agréables. Pour cela, nous menons une **politique RH favorisant le développement professionnel et personnel** de l'ensemble de nos collaborateurs. » Parmi les avantages revendiqués : travail de jour, téléphone portable, prime d'ancienneté, journées d'intégration, évolution professionnelle via un centre de formation partenaire appartenant au groupe... « Nous cherchons rapidement une trentaine de personnes sur les secteurs des Sables d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, La Roche-sur-Yon, Montaigu et Luçon. L'heure est à l'analyse des candidatures et même si nous ne pouvons pas encore donner de chiffres précis sur les retombées de la campagne, nous savons d'ores et déjà qu'elle a marqué les esprits », souligne Alexis Houssaint. Le groupe sablais (**15 M€ CA en 2022**) poursuit sa croissance en Vendée avec l'arrivée prochaine de la **troisième génération** à sa tête. « J'ai rejoint la société créée par mon grand-père et actuellement dirigée par mon père en novembre dernier, précise Alexis Houssaint. Notre ancrage vendéen est assuré pour les années à venir avec des projets de développements internes et externes », conclut-il. **Sophie COMTE**



Loire-Atlantique • DÉVELOPPEMENT DES PROJETS ET UN NOUVEAU SITE POUR UBBY ENERGY

En novembre 2021 la start-up Ubby Energy, spécialiste d'**autonomie énergétique** pour la maison individuelle et le tertiaire, dévoilait sa première solution "Home Storage" installée chez un particulier. Cette armoire de stockage solaire intelligente permet de gagner en autonomie en électricité et de réduire sa facture. Depuis, le carnet de commandes de l'entreprise créée en 2020 à Nantes par Hubert Marionneau s'est bien étoffé, avec plus de **30 installations** enregistrées dans le grand Ouest. Côté tertiaire, parmi les projets d'envergure, la société a notamment équipé le magasin Espace Émeraude de Pordic (Côtes d'Armor) de 300 m² de panneaux photovoltaïques avec stockage, « lui assurant une autonomie énergétique à plus de 70 % », selon un communiqué. Par ailleurs, la société annonce la sortie de **deux nouvelles versions** de sa solution "Home Storage" destinées aux différents profils de consommation d'énergie. En 2022, Ubby Energy a affiché un chiffre d'affaires de 250 000 €, et espère dépasser le million cette année. Portée par sa croissance, Ubby Energy a emménagé en mai dans de **nouveaux locaux**. Situés dans la zone du centre commercial Pôle Sud Basse-Goulaine sur 540 m² de surface, ils comprennent 140 m² de bureaux, 300 m² pour le stockage et une salle de 100 m² dédiée au bien-être des futurs collaborateurs dont l'arrivée est prévue à partir de septembre : une secrétaire, un commercial et un co-gérant. **Gildas PASQUET**





> Loire-Atlantique • CROISSANCE

BEEM ENERGY : UNE LEVÉE DE FONDS DE 20 M€

Installée au sein du coworking La Vie est Belle sur l'île de Nantes, la start-up Beem Energy, qui se positionne comme pionnière dans le domaine de la **maîtrise de l'énergie**, a réalisé une levée de fonds de 20 M€ en mai dernier, après un premier tour de table de 2 M€ en 2019, année de sa création, puis de 7 M€ en 2021. Avec ce financement de série A, l'entreprise fait entrer Cathay Innovation via son fonds C.Entrepreneurs, aux côtés de ses investisseurs historiques (Alter Equity, 360 Capital et BNP Paribas Développement). Objectifs affichés : **accélérer la croissance en France**, mais aussi son déploiement à **l'échelle européenne**, notamment en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas où elle est déjà présente ou encore recruter, notamment en R&D, et ainsi doubler ses effectifs qui se composent actuellement de 40 salariés. « Ce nouvel apport financier doit aussi permettre de muscler la R&D selon trois axes : la production, le stockage et la mobilité électrique », indique Ralph Feghali, CEO et cofondateur aux côtés de Arthur Kenzo et Pierre-Emmanuel Roger. L'entreprise nantaise, qui dit avoir équipé « plusieurs dizaines de milliers de foyers » en France et en Europe, se fixe désormais un objectif de plus de **500 000 foyers d'ici à 2030**. Cette nouvelle levée de fonds marque donc une étape de plus dans sa croissance qui a été « multipliée par dix entre 2022 et 2023 », précise l'entreprise qui ne communique pas son chiffre d'affaires. En avril dernier, elle a dévoilé une **nouvelle version de son kit Beem**, doté d'une puissance de 420 W, avec une appli dédiée pour suivre sa production d'énergie solaire. À la clé : des économies pouvant aller jusqu'à 250 € d'électricité par an, promet l'entreprise, qui distribue ses produits via son site internet et les enseignes Leroy Merlin, Boulanger, Mr Bricolage, Weldom ou encore Nature&Découvertes.

Florence FALVY

À LOUER

LOCAUX D'ACTIVITÉ et ENTREPÔTS



4 bâtiments
indépendants de
600 à 4 400 m²

Implantez votre activité
juste **derrière le centre
commercial de la BEAUJOIRE**,
à proximité immédiate de
tous les services et commerces
pour vos salariés.

Pour plus d'informations, contactez-nous :

Advenis Conseil NANTES

02 53 78 02 51

nantes@advenis-res.com

Votre conseil en immobilier d'entreprise
Bureau | Activité | Entrepôt | Commerce

« ON VEUT DOUBLER LE CHIFFRE D'AFFAIRES EN CINQ ANS »

2023 est une année importante pour Colbert groupe qui, au moment de fêter **100 ans** d'activité, **change d'échelle**. Spécialisé dans l'accompagnement des entreprises et de leurs dirigeants à travers quatre domaines – courtage en assurances, gestion de patrimoine, conseil en stratégie retraite et immobilier –, il ne cesse de grandir et affiche de **fortes ambitions sur le grand Ouest**. Son président depuis 2015, Charles Clérice de Meynard, évoque pour nous les **évolutions** passées, présentes et à venir du groupe. Avec une constante : la volonté de préserver ses **valeurs**.

Propos recueillis par Nelly **LAMBERT**

Vous célébrez vos 100 ans cette année. Comment a débuté l'histoire ?

À l'origine, il y a la naissance en 1923 d'un cabinet d'agent d'assurances créé par Maurice Allain des Beauvais, qui ensuite a été transmis à son fils, avant de se transformer en société de courtage. Puis il y a eu l'intégration de la troisième génération. En 2005, Jean-Luc Jaunatre, qui possédait deux cabinets de courtage à Nantes, a souhaité se rapprocher du cabinet Allain des Beauvais pour constituer un cabinet plus fort et devenir DG.

C'est à ce moment-là que vous êtes entré dans l'entreprise ?

Il m'a demandé de le rejoindre, mais je n'y étais pas très favorable au départ

car j'avais monté mon cabinet, Colbert Patrimoine Finance, en m'installant à Nantes en 2000. J'arrivais alors de Paris où j'étais resté une dizaine d'années. Je ne connaissais personne, je n'avais aucun client, pas de réseau et donc j'ai pris l'annuaire et j'ai écrit à tous les courtiers de la place de Nantes en leur disant que j'étais prêt soit à m'associer soit à acheter un cabinet. Je n'avais pas d'argent, mais la conviction que si l'affaire était bonne je trouverais une banque pour me financer. Jean-Luc Jaunatre m'a rappelé quelques semaines plus tard en me disant que ça pouvait l'intéresser. On s'est rencontrés, on a discuté et au bout d'une heure on s'est mis d'accord sur l'ensemble : je partagerais ses bureaux, gèrerais sa clientèle, tout en continuant

de développer ma propre boîte. Ça a commencé comme ça !

Pendant un an, je ne me suis pas payé mais, comme je le dis souvent, si on est honnête et qu'on travaille beaucoup, la chance ne peut pas toujours passer à côté de vous. Et donc j'ai fini par décrocher mon premier gros client.

Au bout d'un an, nous avons considéré avec Jean-Luc Jaunatre que nous avions les mêmes valeurs et que nous pouvions avoir un projet commun. Parallèlement, je ne voulais pas vendre ma société car j'avais 100 % du capital et je préférais ça que de détenir 5 % d'une société plus importante. Donc finalement je n'ai apporté que 50 % de Colbert Patrimoine Finance (CPF) et les autres cabinets ont fusionné en 2006 pour devenir Colbert Assurances. ●●●

Charles
**CLÉRICE
DE MEYNARD**
Président de
Colbert groupe





Les associés gérants de Colbert groupe (de g. à d.) : Jacques Landreau, William David, Stéphane Malet, Nicolas Roblot, Laurent Brodu, Béatrice Jaunatre, Yannick Crossouard, Charles Clérice de Meynard, François-Xavier Neau, Julie Businello, Emmanuel Guiard, Anthony Chaffron, Pierre-Alexandre Reny.

...

Vous avez eu très tôt une stratégie de croissance externe volontariste...

Il y a deux moteurs possibles pour se développer : la croissance organique ou externe. Or, la croissance organique se développait assez peu car nous n'avions pas de commerciaux à l'époque. L'idée, c'était donc de grossir par croissance externe. Car, si vous achetez à un prix correct et que vous avez une assez bonne rentabilité, c'est mieux que d'embaucher des commerciaux : le commercial, vous

n'êtes pas sûr de le garder, il est souvent payé sur les affaires créées mais pas sur les affaires perdues et vous ne vous endettez pas pour le payer. Alors qu'en rachetant un cabinet, d'une part vous vous endettez donc vous avez une échéance plus faible, et d'autre part vous pouvez faire d'une pierre deux coups en rachetant un cabinet avec du personnel qualifié. De cette façon, si vous faites bien votre travail, vous pouvez multi-équiper vos clients sur d'autres assurances ou d'autres produits. Par exemple, notre première acquisition en 2009 c'était

Patrimonia, un cabinet d'assurance de personne qui ne faisait rien en assurance de biens et en gestion de patrimoine, ce qui nous offrait la possibilité d'équiper les clients sur d'autres produits.

Comme au fur et à mesure des rachats nous avons généralement gardé les structures, nous sommes à même d'identifier le chiffre d'affaires de chacune. Non seulement nous avons développé leur chiffre d'affaires, mais notre stratégie a permis de faire du chiffre sur les autres activités.



Chaque société a son ADN, mais elle fait partie de la même famille, avec des valeurs communes : la bienveillance, la confiance et le respect.

valeurs et partagent le même métier... Chaque société a donc son ADN, mais elle fait partie de la même famille, avec des valeurs communes : la bienveillance, la confiance et le respect.

En 2011, j'ai eu un différend avec certains de mes associés de l'époque et j'ai voulu me séparer en 2013. J'avais embauché une personne en gestion de patrimoine qui devait, sous certaines conditions, être associée au bout de deux ans. Comme elle avait atteint ses objectifs, j'ai donc voulu l'associer. Sauf qu'au moment de le faire, des associés ont émis des doutes. J'ai discuté avec eux pendant 18 mois... Comme je n'arrivais toujours pas à les convaincre, à un moment j'ai fini par dire que je ne pouvais pas rester. Pour moi, la parole vaut l'homme. Sinon, l'homme ne vaut rien. Je leur ai donc proposé de racheter les 50 % de CPF et de leur vendre mes parts chez Colbert Assurances, avec un délai de 12 mois pour me payer au lieu des 3 prévus dans le pacte d'associés. Sauf qu'entre-temps, de plus petit actionnaire j'étais devenu le deuxième plus gros. Au bout de quelques mois, Patrick Darricarrère, le président, et Jean-Luc Jaunatre, le DG, sont revenus vers moi en me proposant de reprendre Colbert Assurances. Je suis allé voir ma banque : elle était d'accord pour me suivre. Puis j'ai fait la tournée du personnel en leur proposant de monter sur le bateau. Et globalement, ils ont tous accepté de me suivre, sauf un. La messe était dite... ●●●

Pourquoi ce choix de garder des structures indépendantes ?

Pour plusieurs raisons. D'abord, j'aime bien associer et je préfère associer les gens dans leur métier. De cette façon, quand ils font du chiffre, ils en perçoivent les dividendes immédiatement, tandis que dans un groupe, certes vous équilibrez l'ensemble, mais vous « moyennisez » et on n'est pas dans la méritocratie. Je trouve que c'est plus motivant de recueillir ce que l'on sème. Et puis, trop d'associés dans une même structure, ça

peut être plus compliqué à gérer que quelques associés par structure.

Justement, Colbert groupe compte aujourd'hui 13 associés gérants. Quelle est la recette pour que cela fonctionne ?

Une association, c'est comme un mariage, avec un jour un acte de divorce ou de décès. Et donc, pour gérer la séparation, c'est quand même plus simple quand les personnes ont les mêmes

...

Quel était votre projet ?

Que Béatrice Jaunatre, Anthony Chaffron et Nicolas Roblot deviennent co-gérants associés de Colbert Assurances, que Béatrice accepte le poste de DG, et que d'autres salariés rentrent au capital dans le double objectif de maintenir les emplois et d'assurer la pérennité de l'entreprise.

C'était plutôt novateur comme stratégie à l'époque !

En 2015, ça ne se faisait pas trop en effet, dans ce secteur-là en tout cas. Nous avons créé une holding : SIE, pour Salariés investisseurs externes, qui est actionnaire de tout ce qui se passe en-dessous et dans laquelle il y a aujourd'hui près de 25 % des salariés. Sachant que l'objectif serait d'arriver à 80 %. Nous venons d'ailleurs de rouvrir le capital pour permettre à ceux qui ne sont pas encore associés de le devenir et à ceux qui le sont de se renforcer.

Pourquoi avoir fait ce choix à ce moment-là ?

Parce qu'il faut un partage de la richesse et un alignement des intérêts. Et cet alignement, il passe par la rémunération directe et indirecte. Et puis je voulais aussi fidéliser les collaborateurs. À partir du moment où vous êtes associé, vous ne voyez plus votre travail et l'entreprise comme avant. Ça vous donne envie de faire encore mieux, pour vous et pour les autres.

Ces dernières années, vous avez accéléré dans votre stratégie de croissance externe. Dans quelle optique ?

Nous avons en effet réalisé six opérations en trois ans. Il y a une accélération, parce qu'il y a un projet derrière. On

veut créer des Colbert business office qui soient des entités indépendantes sous la même maison et proposent nos quatre activités assurances, gestion de patrimoine, immobilier et retraite. Facile à retenir puisque cela forme le mot Agir ! L'idée, c'est que le chef d'entreprise qui rentre par une de ces quatre portes puisse ensuite bénéficier de toute notre palette de services, avec une équipe d'experts et à moins d'une heure de trajet. Grâce à cette proximité, nous sommes capables de réactivité.

Sur quels critères vous basez-vous pour vos opérations ?

J'étudie pas mal de dossiers, entre cinq et dix par an. Aujourd'hui d'ailleurs, ma plus forte valeur ajoutée pour le groupe, ce n'est pas tant la vision, qui commence à être partagée, que l'acquisition de cabinets, car je mène ces opérations depuis une dizaine d'années.

Je recherche des cabinets stables et qui connaissent leurs clients car quand on fait de la croissance, ce n'est pas juste pour grossir, mais pour faire bien. D'autant que nous avons vocation à rester un acteur régional, sur le grand Ouest. Nous sommes aujourd'hui 80 et dans nos projections nous serons peut-être 120 à 150, mais nous n'irons pas beaucoup au-delà. Après, ce n'est plus humain. Lors d'un séminaire groupe, il y a quelques semaines, un des collaborateurs s'étonnait que je connaisse le prénom de chacun. Alors que pour moi, c'est juste la moindre des choses !

Le sujet en faisant de la croissance externe, c'est de renforcer nos compétences et éventuellement d'apporter une palette de services supplémentaire. Nous nous intéressons aux niches car c'est une porte d'entrée. Nous voulons des spécialistes dans leur métier, des experts qui font leur activité huit heures par jour.

Enfin, nous nous intéressons à des cabinets qui partagent nos valeurs humaines. On ne veut pas aller sur des choses qui ne nous ressemblent pas car alors on fera mal et on ne prendra pas de plaisir.

Pour se développer ainsi, il faut avoir les reins solides...

Pour tous les financements demandés depuis 2009, nous n'avons jamais eu besoin d'apport. Les banques nous font confiance. Parce que nous sommes sérieux et nous avons le respect de la parole donnée : on dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on dit. Comme nous gardons les structures, les banques voient bien l'évolution du chiffre d'affaires depuis le rachat. Il n'y a donc pas de sujet.

Quelle est votre stratégie à moyen et long terme ?

Nos axes stratégiques sont les suivants : continuer de nous développer, rester local et indépendants. Il faut continuer à faire grossir le groupe, mais pas n'importe comment, pas avec n'importe qui et pas à n'importe quel prix, car l'idée c'est de conserver notre ADN.

Dans le métier aujourd'hui, il y a des acteurs beaucoup plus gros que nous dans la gestion de patrimoine et d'autres beaucoup plus gros en courtage d'assurances. Mais nous, on est sur ces deux jambes, on est importants dans les deux et capables d'avoir une expertise dans tous les métiers. On a donc une carte à jouer. Le mixage de nos différents métiers nous permet d'apporter quelque chose de différenciant et nous allons compléter cela par la création fin juin de Colbert Family Office, avec des services dédiés à une clientèle fortunée, familiale et régionale à travers notamment de l'aide à la philanthropie, à la gouvernance et à la transmission.

Et votre principal chantier en ce moment ?

Avec l'ensemble des co-gérants nous sommes en train de mettre une organisation en place pour être capables de doubler le chiffre d'affaires en cinq ans. Pour cela, on structure le groupe, qui vient de changer de nom pour devenir Colbert groupe. Des entités vont aussi changer de nom pour entrer sous la bannière Colbert. Par exemple, Immobilière Euréka va devenir Colbert Patrimoine Immobilier, Adexia va devenir Colbert Property

Il faut continuer à faire grossir le groupe, mais pas n'importe comment, pas avec n'importe qui et pas à n'importe quel prix.



Les équipes de Colbert groupe ont été réunies lors d'un séminaire en mai dernier.

Management, Optiméo Retraite va devenir Colbert Expertise Retraite. Nous lançons en septembre un site internet groupe qui renverra sur les sites des différentes structures, mais qui permettra d'informer sur nos différents métiers.

Et puis à côté de ça, on structure l'organigramme. Nous avons par exemple embauché une responsable marketing communication chez Colbert Assurances, mais son salaire est réparti entre les différentes structures. Nous avons aussi pris un directeur commercial groupe qui est l'interlocuteur de tous les gérants et de tous les commerciaux. C'est la force du groupe que de pouvoir mutualiser ce type de postes que ne pourraient pas s'offrir les structures individuellement.

Comment faites-vous pour que toutes les équipes aient l'esprit groupe alors que vous avez absorbé beaucoup de structures ces dernières années ?

Nous étions 43 en 2015. Aujourd'hui nous sommes 80, et nous serons 90 à la fin de l'été grâce à une acquisition en cours.

Déjà, on a tous les mêmes valeurs au départ. Ensuite, on les met sous une même bannière, Colbert groupe, avec la même image, et surtout on les fait se connaître et travailler ensemble, via des séminaires, des comités opérationnels... Plutôt pour créer des bons moments, afin de générer du lien, un

esprit collectif. Enfin, il faut une communication interne d'informations.

Vous travaillez aussi votre RSE ?

En 2021, notre démarche s'est renforcée avec l'adhésion à Planet'RSE¹. Nos engagements se structurent aujourd'hui autour de cinq axes : la qualité de vie au travail et la valorisation des talents, la gouvernance partagée, la limitation de notre impact environnemental, mais aussi notre implication dans l'écosystème local via le soutien apporté à une dizaine d'associations. Nous sponsorisons ainsi plusieurs clubs sportifs dans le rugby, le volley, le cyclisme ou l'équitation. Nous soutenons également des associations locales en adéquation avec nos valeurs, comme la fondation Progreffe du CHU de Nantes ou l'association Berse, qui permet d'améliorer la vie des grands prématurés et de leurs parents grâce à une chambre dédiée où les parents peuvent venir travailler et dormir. Cela permet de créer le lien avec l'enfant, favorisant son développement. Depuis le début aussi nous sommes mécènes du restaurant Le Reflet.

Enfin, nous accompagnons aussi nos clients dans leur trajectoire RSE. Nous

COLBERT GROUPE EN CHIFFRES

1923

CRÉATION DU CABINET D'AGENT GÉNÉRAL MAURICE ALLAIN DES BEAUVAIS

2023

- 4 DOMAINES D'ACTIVITÉ :
- COURTAGE D'ASSURANCES
 - GESTION DE PATRIMOINE
 - CONSEIL EN IMMOBILIER (TRANSACTION, SYNDIC ET GÉRANCE EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE)
 - CONSEIL EN STRATÉGIE RETRAITE

80

PERSONNES (90 D'ICI LA FIN DE L'ÉTÉ)

13

ASSOCIÉS GÉRANTS POUR 8 SOCIÉTÉS

70 %

DE FEMMES

12 M€

CA GROUPE 2022

développons ainsi, avec le soutien de compagnies partenaires, une offre d'audit innovante dans le domaine de l'assurance. ●

¹ Association loi 1901 créée en 2014 pour promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises et des organisations en élaborant des critères de notation utilisés pour évaluer chacun des membres sur le principe de l'engagement par la preuve.

CONCILIER TRAVAIL ET VIE FAMILIALE

AJOUTE DU STRESS AUX FEMMES

Combiner **vie de famille et carrière** est une charge mentale supplémentaire pour les **femmes actives**. Une **étude Capterra**¹ de début 2023 montre que cette charge mentale est toujours un **défi** pour elles. Aux **entreprises** de leur proposer des solutions pour **équilibrer** leur travail et leur vie familiale.

Par Charlotte DE SAINTIGNON

Près d'un tiers des femmes (31 %), travaillant en mode hybride ou à distance, ont des difficultés à séparer vie professionnelle et vie privée, contre seulement 15 % des hommes. Elles ressentent également plus de stress (42 %) que les hommes (14 %) à concilier vie professionnelle et obligations parentales. Les femmes semblent finalement désavantagées par les nouveaux modes de travail. Alors que 78 % des employés travaillant en mode hybride ou à distance affirment qu'il est facile de séparer travail et vie privée, d'autres considèrent que ce mode de travail affecte leur équilibre professionnel et personnel, notamment les femmes. Si interférer dans l'équilibre des obligations parentales de leurs employés ne relève pas de la responsabilité des entreprises, celles-ci peuvent néanmoins aider ceux ayant des enfants à mieux concilier leurs vies professionnelle et personnelle.

Fixer des objectifs mensuels

Les entreprises peuvent, par exemple, revoir leurs politiques en matière d'objectifs à atteindre, en adoptant une échelle mensuelle plutôt que quotidienne ou hebdomadaire, afin de réduire le stress lié à une performance journalière optimale. Elles peuvent également évaluer si le modèle de travail proposé (présentiel, à distance ou hybride) prend en compte les défis quotidiens rencontrés par leurs employés. Autre action possible : proposer des aides adaptées face à la difficulté d'accès aux infrastructures publiques de garde d'enfants et aux impératifs scolaires.

Selon l'étude, seuls 20 % des parents bénéficient d'aides de leur entreprise, et 36 % les jugent insuffisantes pour équilibrer leur activité professionnelle et leur vie privée. Plus en détail, l'étude constate que 53 % des femmes estiment ne disposer d'aucune aide de la part de leur entreprise (vs 36 % pour les hommes). Et si 30 % d'entre elles disent en bénéficier, elles considèrent, dans le même temps, que cela ne suffit pas pour contribuer à cet équilibre.

53 % des femmes estiment ne disposer d'aucune aide de la part de leur entreprise.

Privilégier la santé mentale au travail

Alors que 84 % des répondants ont déclaré être impactés par un épuisement léger à extrême, il semble que les entreprises négligent encore trop souvent la santé mentale de leurs salariés. Pourtant, le fait de prendre en compte leur bien-être physique et mental permet de mieux les engager. À l'inverse, une absence de considération peut entraîner des



conséquences négatives, comme de la démotivation, voire de l'absentéisme. Cela peut également contribuer à accentuer les disparités femmes/hommes.

Là encore, des solutions existent : les entreprises peuvent, notamment, encourager leurs salariés à prendre des temps de repos si nécessaire – une mesure qui ne semble pas souvent envisagée, puisque seuls 38 % des répondants disent pouvoir en bénéficier. Même si des inégalités subsistent : 41 % des hommes indiquent y avoir eu accès, contre seulement 35 % des femmes.

À noter que la majorité des salariés semblent à l'aise pour faire valoir l'importance de leur santé mentale au travail. Néanmoins, un quart d'entre eux déclarent ne pas l'être. Les hommes étant souvent plus sereins que les femmes sur le sujet : près d'un tiers de ces dernières (30 %) ne sont pas à l'aise pour l'évoquer, contre 24 % des hommes.

La famille, une « charge mentale pesante » pour les femmes

Pour les entreprises qui souhaitent promouvoir l'égalité des sexes, la question de la conciliation entre vie professionnelle et familiale des femmes reste un enjeu majeur. Ces dernières

étant plus susceptibles que leurs homologues masculins de connaître des interruptions de carrière liées à leur famille. Bien que des mesures juridiques aient été mises en place, il reste encore beaucoup à faire pour leur permettre de mieux associer sphères privée et professionnelle, sans qu'elles ressentent de stress supplémentaire.

Bien que 63 % des mères ayant annoncé leur grossesse sur leur lieu de travail actuel n'aient ressenti aucune inquiétude quant à leur carrière, 38 % ont tout de même été « préoccupées » par les conséquences potentielles de cette nouvelle sur leur travail (voire « très » préoccupées pour 27 % d'entre elles). Outre le stress potentiel lié à la prise d'un congé de maternité et à la reprise du travail avec l'accumulation de tâches à gérer, la parentalité ajoute une responsabilité permanente supplémentaire dans la vie quotidienne des femmes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : pour la majorité (78 %), il est encore difficile pour une femme active de concilier vie professionnelle et familiale. Et pour 60 % des salariés mères de famille, s'occuper de leur famille génère une « charge mentale pesante ». ●

¹ Enquête Capterra menée en ligne en janvier 2023 auprès de 1013 employés de 18 à 65 ans, dont 499 femmes.

DÉPASSEMENT DE LA DURÉE MAXIMALE DU TRAVAIL

Le dépassement de la durée maximale du travail cause nécessairement un **préjudice** au salarié qui doit être réparé sans que celui-ci ait à en apporter la **preuve**.

Depuis un arrêt de 2016, la Cour de cassation a mis fin à sa jurisprudence disant que certains manquements de l'employeur aux obligations légales causent nécessairement un préjudice au salarié sans que celui-ci ait à en prouver la réalité (Cass. Soc. 13 avril 2016 n° 14-28.293).

La Cour de cassation a toutefois retenu plusieurs exceptions permettant au salarié d'obtenir réparation du préjudice sans avoir à en faire la preuve.

Il en est ainsi particulièrement en cas de dépassement de la durée du travail, qu'il s'agisse de la durée hebdomadaire de 48 heures (Cass. soc. 26-1-2022 n° 20-21.636) ou de la durée quotidienne du travail de 10 heures.

Ainsi en a jugé la Cour de cassation dans cette affaire.

Une salariée, préparatrice en pharmacie et responsable d'un Ehpad, avait saisi le Conseil des prud'hommes pour contester son licenciement intervenu alors qu'elle était en état de grossesse, état médicalement constaté et connu de l'employeur.

La salariée demandait également l'attribution de dommages et intérêts pour un dépassement de la durée quotidienne maximale du travail.

La cour d'appel avait bien retenu que la salariée avait exécuté des journées de travail de plus de 10 heures, mais avait estimé qu'elle ne démontrait pas de préjudice.

La Cour de cassation censure l'arrêt de la cour d'appel : «Le seul constat du

dépassement de la durée maximale de travail ouvre droit à réparation » sans avoir à prouver l'existence du préjudice.

La Cour de cassation justifie sa décision en faisant référence au droit européen relatif à la protection de la sécurité et de la santé des salariés en matière d'aménagement du temps de travail (directive 2003/88/CE).

Les autres cas pour lesquels la Cour de cassation juge que les manquements de l'employeur causent nécessairement un préjudice dont le salarié n'a pas besoin de prouver l'existence visent la perte d'emploi injustifiée, l'absence d'institution représentative du personnel et le non-respect du repos journalier et hebdomadaire. ●

Référence

Cass. ch. soc. 11 mai 2023, n° 21-22.281



L'ANTICIPATION AU CŒUR DE LA RÉUSSITE

DES PROCÉDURES DE PRÉVENTION ET DE TRAITEMENT DES DIFFICULTÉS

Le recours aux procédures de **prévention et de traitement des difficultés** suppose que la société ne se trouve pas en état de **cessation des paiements** (mandat ad hoc), ou qu'elle le soit depuis moins de 45 jours (conciliation). Dans le cas contraire, le dirigeant devra se tourner vers les **procédures collectives**, et notamment le **redressement judiciaire**.

Par Jérôme **BOISSONNET**
et Charly **SCHEUER**, avocats,
cabinet BAPC

Mandat ad hoc et procédure de conciliation

Les deux principales procédures de prévention ouvertes aux entreprises sont la procédure de mandat ad hoc et la procédure de conciliation.

Ces procédures ont tout pour séduire le chef d'entreprise : elles sont confidentielles, leur coût est maîtrisé dès leur ouverture et l'accompagnement du chef d'entreprise par un administrateur ou un mandataire judiciaire permettra de faciliter ses échanges avec ses principaux créanciers.

En effet, ces procédures ont pour principal objectif de négocier avec les créanciers, et plus précisément avec les seuls créanciers choisis par le chef d'entreprise, signifiant ainsi qu'il est possible de ne pas mettre tous les créanciers autour de la table des négociations et préserver ainsi une certaine confidentialité.

Ces négociations auront pour objectif de permettre à la société de préserver ou retrouver sa trésorerie en renégociant par exemple le montant de son loyer avec le bailleur, en bénéficiant d'un moratoire des services fiscaux et sociaux, en négociant une restructuration de ses emprunts bancaires pour réévaluer ses échéances de remboursement, etc.

Il peut même être imaginé, dans le contexte actuel, de mettre autour de la table le fournisseur d'énergie pour renégocier les termes du contrat de fourniture et/ou en organiser la résiliation.

La confidentialité attachée à ces procédures a toutefois un corollaire nécessaire : elles ne sont pas contraignantes et reposent uniquement sur la négociation. Il sera donc impossible d'imposer à un créancier un échelonnement de sa créance, un abandon partiel du montant de sa créance ou un délai de paiement s'il ne le souhaite pas.

Cependant, force est de constater que ces procédures sont efficaces : plus de 70 % des entreprises qui recourent à la conciliation ou au mandat ad hoc trouvent un accord avec leurs créanciers! ●●●

Plus de 70 % des entreprises qui recourent à la conciliation ou au mandat ad hoc trouvent un accord avec leurs créanciers!

...

Pour que la négociation soit efficace, et que les créanciers de l'entreprise acceptent de fournir un effort, il sera également nécessaire que le chef d'entreprise fasse lui-même des efforts (restructuration d'effectifs, rupture de certains contrats trop onéreux, réduction ponctuelle de la rémunération).

La procédure de mandat ad hoc ou de conciliation sera ainsi l'occasion pour le chef d'entreprise de réfléchir de manière globale sur la rentabilité de son activité.

Ces procédures de prévention ne pourront être mises en œuvre que si l'entreprise ne se trouve pas en état de cessation des paiements, ce qui suppose une réelle anticipation des difficultés par le chef d'entreprise.

D'où la nécessité pour celui-ci de disposer d'outils de pilotage de sa trésorerie, de calcul de son point mort et de suivi de ses commandes.

Les procédures collectives

À défaut d'une telle anticipation, le chef d'entreprise qui réagit trop tard n'aura d'autres solutions que de recourir aux procédures collectives de traitement des difficultés, et notamment à la procédure de redressement judiciaire.

Il convient d'ores et déjà de préciser que le taux de réussite de ces procédures est nettement moins élevé : à peine un redressement judiciaire sur trois donne lieu à l'adoption d'un plan de redressement, donc à un échelonnement des dettes de l'entreprise qui s'est placée sous la protection du tribunal.

Ensuite, contrairement aux procédures de prévention, le redressement judiciaire n'est pas confidentiel et fait l'objet



Charly
Scheuer

© Benjamin Lachenaal

Le Cabinet BAPC

(Boissonnet Accompagnement Prévention Conseil), à Nantes, accompagne les entreprises dans leurs contentieux avec leurs partenaires ou concurrents et dans l'anticipation et la gestion de leurs difficultés économiques.

Contact : jboissonnet@bapc.fr



Jérôme
Boissonnet

de publicités légales, ce qui peut s'avérer contraignant pour certaines activités, notamment celles recourant aux marchés publics.

En dépit de ces statistiques moins réjouissantes et de son caractère public, le redressement judiciaire reste une procédure qui peut s'avérer efficace, notamment si l'ouverture de cette procédure est, là aussi, anticipée.

En effet, même si le chef d'entreprise doit se retrouver contraint de déposer le bilan, il doit le faire de façon efficace et préserver au maximum sa trésorerie avant que le redressement soit ouvert.

Plusieurs stratégies peuvent ainsi être envisagées : le non-paiement de certaines charges (notamment fiscales et sociales) avant de déposer le bilan, un dépôt de bilan en fin de mois pour bénéficier de la couverture des salaires du mois par les AGS, etc.

La trésorerie est en effet la clé du succès d'un redressement judiciaire puisqu'il sera nécessaire pour la société de régler l'intégralité de ses charges courantes lors de la période dite d'observation, laquelle dure généralement 12 mois.

Le passif antérieur sera pour sa part gelé et devra être réglé selon les termes du plan qui sera adopté à l'issue de la procédure.

Que vous envisagiez de recourir à une procédure de prévention ou de solliciter l'ouverture d'un redressement judiciaire, il est nécessaire que vous soyez accompagné par un professionnel du droit afin de préserver au maximum les chances de sauver votre entreprise. ●



SPORT & BUSINESS



Guy
Pronier



© Autre regard Photographies - Jeannick Ortot

© JJ

© Autre regard Photographies - Jeannick Ortot

Autre

ROUTE DU RHUM

« REGARDER

L'ENTREPRISE DIFFÉREMMENT »

Guy Pronier, dirigeant de **Soliso Technologies**, a participé à l'édition 2022 de la **Route du Rhum**¹. Il revient pour *IJ* sur cette expérience **unique**, comme skipper et comme chef d'entreprise.

Par Gildas PASQUET

Être à la barre d'une société industrielle tout en participant à la Route du Rhum? Challenge accepté pour Guy Pronier, dirigeant de Soliso Technologies à Carquefou (40 collaborateurs, 14,2 M€ de CA), qui fabrique et transforme des matériaux isolants thermiques, acoustiques et de protection incendie. Ses domaines d'intervention : l'isolation des réseaux de fluides, la construction navale, l'intégration industrielle et le bâtiment. À la tête de l'entreprise après son rachat en 2012 avec son associé William Daures, Guy Pronier parle d'un accident de parcours : « Ce n'était pas du tout prévu que je reprenne une boîte industrielle. »

En effet, l'homme n'a pas peur des virements de bord : il avait auparavant été dirigeant d'une Scop où il vendait « des machines à laver, des frigos, des télés », travaillé chez un opérateur de télécoms, et aussi dans le secteur du nautisme, dans la commercialisation de monotypes 7.50, un voilier conçu par le Nantais Gilles Bretéché.

La voile est une passion qui anime Guy Pronier depuis son plus jeune âge. En 1981, à Brest, alors qu'il participe à la Course Croisière de l'Edhec, il se retrouve en compagnie des navigateurs Mike Birch et Florence Arthaud, qui lui racontent la Route du Rhum. « J'ai été impressionné et je me suis juré un jour de faire cette course », se souvient-il.

Il aura fallu attendre plusieurs décennies pour que le rêve prenne vie. « Il y a quatre ans, j'avais tenté le coup. Je m'étais dit, allez, j'y vais! Mais l'entreprise me prenait trop de temps, elle n'était pas prête. On était encore dans une phase d'ascension et je n'avais pas forcément la même maîtrise du métier que je peux avoir aujourd'hui », explique Guy Pronier, qui se rappelle également le visionnage du film *Sans plus attendre*, de Rob Reiner. L'histoire de deux hommes, qui, voyant qu'il ne leur reste que peu de temps à vivre, dressent la liste de tout ce qu'ils aimeraient faire. Guy Pronier établit lui aussi sa liste et la Route du Rhum figure en tête. L'édition 2022 sera la bonne.

« Face à moi-même »

« Je suis d'abord parti en voulant conclure une vie de régatier, avec la performance en objectif », rembobine Guy Pronier. Il vise alors la cinquième place dans sa catégorie, à bord de son monocoque Gheo/Terranimo. « Ça ne s'est pas passé comme prévu. J'ai eu de la casse au niveau de Madère et j'ai terminé la course (*en 28 jours, NDLR*) avec un bateau à 70 % de son potentiel, après avoir essayé tant bien que mal de le réparer. ●●●

¹ La Route du Rhum est une course à la voile transatlantique en solitaire, courue tous les quatre ans, reliant Saint-Malo à la Guadeloupe.



J'ai été impressionné et je me suis juré un jour de faire cette course

...

Et la course s'est transformée en aventure. Une aventure exceptionnelle. » L'objectif devient alors de finir, et cette course prend un tournant introspectif. « Je me suis retrouvé face à moi-même, seul au milieu de l'Atlantique. Lire, réfléchir : une sorte de retraite, à me demander pourquoi je faisais ça, quelle était ma relation avec ma femme, mon entreprise... »

Si la solitude est éprouvante, elle n'en est pas moins féconde : « Avec cette prise de recul, vous regardez les choses et notamment l'entreprise différemment. Si, en partant, je me posais la question de savoir ce que je faisais, si je vendais l'entreprise ou si je continuais, je suis revenu avec plein d'idées. Sept pages sur l'entreprise et son marché ! » De cette réflexion naîtra le projet d'entreprise "2023-2028" de Soliso. « La Route du Rhum a été un déclencheur, parce que je n'ai pas fait la course pour ça. C'est un accident, comme Soliso. »

« Quand on est rempli de certitudes, on entre en zone de danger »

Prendre le large permet à Guy Pronier de se mettre à jour. « On se pose toujours des questions et le fait de réfléchir dans son environnement quotidien n'est pas une solution », analyse le skipper-dirigeant. Avant d'avertir les chefs d'entreprise : « Au bout de dix ans, quand on a commencé à faire le tour, qu'on rentre dans des habitudes, qu'on n'a plus de regard neuf sur les choses, qu'on ne se pose pas la question de pourquoi on fait ça comme ça, qu'on commence à être rempli de certitudes, on entre en zone de danger. »

Concrètement, afin de trouver du temps pour sa préparation et ses entraînements, Guy Pronier a dû réorganiser en profon-

deur son agenda. À partir de janvier 2022, un jour par semaine a été mobilisé pour le projet, deux jours jusqu'à juillet, puis trois jours et jusqu'à quatre jours à partir de septembre, jusqu'au départ début novembre. Un changement des statuts de l'entreprise a aussi été opéré pour laisser les clés à son associé et un manager de transition a été recruté. Guy Pronier identifie une autre prise de conscience après la course : « On râle toujours sur les gens qui vous accompagnent au quotidien, mais les salariés ont dû se débrouiller pendant six mois. Et l'entreprise est toujours là, et elle a même réussi sa plus belle année en 2022. » Sans compter que le projet a permis d'embarquer les équipes : « Ils ont regardé le départ en direct de l'entreprise et m'ont envoyé des vidéos pour me dire "Allez patron, t'as intérêt à gagner sinon on te met dehors !" », s'amuse-t-il.

« Le challenge est porteur »

Si mener de front les missions de dirigeant et de skipper peut sembler ardu, la tâche n'a pas refroidi le dirigeant. « Le challenge est porteur. Vous avez des ailes quand vous faites ça. Vous faites deux journées en une mais ça ne vous pèse pas, parce que ça vous plaît. » En avant ! « Rien n'est impossible. Pour moi, traverser l'Atlantique, c'était un truc, mais alors... Quand je me suis lancé ça, j'étais fier, mais intérieurement j'avais les pétoches. » Il conclut : « On trouve des solutions, on peut tout créer, et vraiment, l'entreprise, c'est la même chose. »

Guy Pronier ne manque pas de nouveaux projets. Prochain défi sur sa liste : la Middle Sea Race, une course à la voile par équipe qui fait le tour de la Sicile en partant de Malte, au mois d'octobre. ●



◀ EN BREF ▶

LA MIE CÂLINE À FOND BASKET

La société de restauration rapide vendéenne La Mie Câline (pains, viennoiseries, pâtisseries, sandwiches et salades) ne s'investit pas seulement dans la voile et le Vendée Globe avec Arnaud Boissières. "La Mie Câline Basket Go" est un tremplin pour les jeunes de 13 à 15 ans. Le week-end des 10 et 11 juin, 720 joueurs des 72 meilleures équipes U15 féminines et masculines de France se sont rencontrés pour la 24^e édition des finales de ce tournoi qui a également reçu deux grands clubs européen U15 : l'équipe féminine italienne de la Famila Schio et deux équipes masculines grecques de l'Olympiakos. Depuis septembre dernier, plus d'une centaine de tournois ont été organisés dans toute la France. Les joueurs et joueuses finalistes se sont disputé le titre de meilleure équipe U15 de France parmi trois niveaux de compétition (départemental, régional et élite). Rezé Basket 44 est sorti vainqueur de la finale régionale masculine.

Labellisé par la Fédération française de basket-ball depuis 2001 et considéré comme la Coupe de France de la catégorie (13-15 ans), le tournoi "La Mie Câline Basket Go" confirme son statut de référence. Il permet à l'entreprise, dont l'unité de production est basée à Saint-Jean-de-Monts, d'impliquer son réseau de franchisés, tout en étant partenaire du basket. Cette volonté se traduit par son engagement auprès de l'Équipe de France masculine ainsi que par sa forte implication dans l'organisation de ce tournoi.

Éric CABANAS



MAISONS DU MONDE SE RÉINVITE AU STADE DE FRANCE

L'enseigne de décoration basée à Vertou (Loire-Atlantique) vient de renouveler son partenariat avec le Consortium Stade de France. Si l'an dernier, leur première collaboration consistait à transformer une loge VIP en chambre d'hôtel, il s'agira cet été de faire danser les clients du plus célèbre des stades français dans un "Club éphémère".

Installé au dernier étage du stade, cet espace de 200 m² permettra de plonger 150 personnes dans trois univers mis en scène par la filiale de l'enseigne dédiée aux clients professionnels, Maisons du Monde Business : un bar lounge, une piste de danse avec DJ set jusqu'à 2h du matin et un espace détente avec vue panoramique sur l'arène. Le tout porté par une déco retro, type années 1980. De quoi prolonger l'effervescence d'un événement (match, concert...) et enflammer la piste.

Nicolas LE PORT



SWINGS ET NETWORKING AU GOLF TROPHY AUDENCIA

Événement sportif de l'école de management nantaise, le Golf Trophy Audencia est de retour. Direction le Golf de l'Île d'Or, située sur une île de la Loire, au Cellier, où s'affronteront sur un parcours de 18 trous des équipes de trois en formule "scramble" : à chaque coup, c'est la meilleure balle des trois joueurs qui est retenue. Un concours sur un trou du parcours contre le golfeur professionnel Franck Mora est également au programme. L'événement est ouvert aux Alumni d'Audencia comme aux non-Alumni et les fonds collectés seront versés à la Fondation Audencia en fonction du résultat des joueurs. Après la remise des prix, un cocktail se tiendra au club-house du Golf.

À noter que cette édition 2023 est aussi la deuxième édition de l'événement à s'exporter : le Golf Trophy Audencia se tiendra également à Paris, Barcelone, Chengdu, Genève et Singapour.

PRATIQUE – Le 7 juillet au Golf de l'Île d'Or, Le Cellier. Accueil à partir de 12h. Cocktail à 18h. Tarif joueur : 50 €.

Inscription et informations : Golftrophy.audencia.com

Gildas PASQUET

MUSIQUE

CONCERTS ET PIQUE-NIQUE À CIEL OUVERT

En clôture de la saison et en ouverture de l'été, le Pannonica propose **À ciel ouvert**, une série de **concerts en plein air** dans différents lieux de l'agglomération nantaise, au Quai de l'Échouage à Rezé, au Parc du Loiry à Vertou, au Club Léo Lagrange Nantes Aviron et au Parc des Capucins de Nantes.

Un **parcours** propice à la rêverie musicale, à agrémenter pourquoi pas de son **pique-nique**, en compagnie du pianiste Jean-Patrick Cosset et ses compositions méditatives et solaires, du duo piano-harpe Peggy Buard et Émilie Chevillard et leur musique entre jazz et musique traditionnelle, l'Armel Dupas Trio, Madeleine Cazenave et enfin le trio Soizic Lebrat, Olivier Thémines, Guillaume Hazebrouck, mêlant violoncelle, piano et clarinette.

Du 22 au 25 juin. Entrée libre. Programme détaillé, lieux et horaires sur Pannonica.com/programmation/ciel-ouvert



ART

LA CITÉ DU DESSIN, NOUVEAU RENDEZ-VOUS DE L'ART AMATEUR

« Festival artistique tout azimut » dédié aux pratiques artistiques en amateur, participatif, gratuit et ouvert à tous les publics, la Cité du Dessin débarque à Nantes. Pour sa première édition, il proposera pendant une journée une vingtaine **d'ateliers de pratique artistique** (peinture, dessin, fanzines, sérigraphie, crayons de couleur, feutres, encres, bande dessinée...), des **performances artistiques** avec modèle vivant, tatouages éphémères ou encore jeux de société. Une boutique des étudiants des Beaux-Arts, une bibliothèque jeunesse et micro-éditions, et un grand pique-nique sont aussi au programme, sans oublier une exposition, intitulée "Porosités", qui donnera à voir plus de 350 œuvres, travaux des élèves des cours publics des Beaux-Arts et œuvres de l'arothèque, sélectionnés par des artistes enseignants des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire.

Le 24 juin, de 10h à 18h à la Cité des Congrès, Nantes.
Entrée libre et gratuite. Inscription obligatoire à la borne d'accueil 30 minutes avant pour participer aux ateliers de pratique artistique.
Informations et programme complet sur Lacite-nantes.fr.

MUSÉE NUMÉRIQUE

LE PAYS DE MORTAGNE S'ADONNE À LA MICRO-FOLIE

Rendre **la culture accessible** à tous, tel est le credo du projet national de la Micro-Folie, porté par le ministère de la Culture et coordonné par La Villette. Une initiative dont s'est emparé le Pays de Mortagne en proposant depuis quelques jours au **Château de Landebaudière** à La Gaubretière une **expérience immersive et ludique** autour d'un musée numérique. Désormais, les visiteurs peuvent ainsi accéder aux **plus grands chefs d'œuvres** des principaux musées et établissements culturels nationaux (le Centre Pompidou, le Château de Versailles, le Louvre, le Grand Palais, le Festival d'Avignon, l'Opéra national de Paris...). Réunissant quelque **2 500 œuvres d'art**, cette galerie virtuelle mêle ainsi arts plastiques, spectacle vivant, design, architectures, etc. Deux **casques de réalité virtuelle** offrent aussi la possibilité d'une expérience totalement immersive. De quoi séduire tous les publics!

Gratuit. Ouverture les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, les vendredis de 14h à 18h, les samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Les mardis après-midi et les vendredis matin sont réservés aux visites en groupe, sur réservation.
Renseignements : 02 51 63 69 10 ou microfolie@paysdemortagne.fr.





© D.R.

ANIMATIONS

LE RETOUR DES PALPITANTES AUX HERBIERS

Organisé par la municipalité des Herbiers, l'événement revient pour une troisième édition placée sous le signe de l'éclectisme.

Théâtre de rue, déambulation, jazz, blues ou encore chanson française... Quatre soirées sont programmées pour faire vibrer le **Jardin de Coria** en ce début d'été. Et ça commence par un démarrage en fanfare, le 27 juin, avec des reprises de standards de la pop et du rock signées **Green Line Marching Band**, formation composée de la crème de la scène nantaise (des membres de French Cowboy, Von Pariahs, Albinos Congo...) et une fête d'anniversaire virant au fiasco, orchestrée par les comédiens de **la Compagnie du Deuxième**.

Le 29 juin, place à la musique blues avec The Joss et Mister Mat, ex-chanteur de Mountain Men passé par le télé-crochet The Voice. Le 4 juillet, la troupe **Maboul Distorsion** tentera de présenter en avant-première son chef-d'œuvre de science-fiction en technicolor intitulé *Un Os dans le Cosmos*, tandis que Brice, Jean et Philippe du trio **My Favourite Swing** rendront hommage à leur idole, Django Reinhardt. Enfin, le 6 juillet, les musiciens des **Accords'Léon** déambuleront dans les rues de la ville à bord de leur triporteur motorisé et éclairé, avant de laisser le quartet **Bazar et Bémols** clôturer la soirée.

Du mardi 27 juin au jeudi 6 juillet, Jardin de Coria, Les Herbiers. Gratuit.

Plus d'informations sur Lesherbiers.fr.

ENVIES Tables Culture

Par Alexandrine **DOUET**,
Nelly **LAMBERT** &
Gildas **PASQUET**



© Pays de Montagne / Nicolas Maurice

AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT



ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ

ATLANTIQUE
VENDÉE

LE
VILLAGE
by CA



PODCAST



Quand les
chefs d'entreprise
racontent un
événement marquant
de leur vie !

Cyril
Monharoul
Dirigeant de
Ferchaud

UN INOUBLIABLE
MOMENT



LES ANNONCES LÉGALES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :

- à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.
- à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail : annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

NOUVELLE
PLATEFORME
DE SAISIE



www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

44 LOIRE- ATLANTIQUE NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS

Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes
Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr

QUEST ENCHÈRES PUBLIQUES SELARL JPK (successeur Antonietti)
SARL OEP agrément 2002-220

JR
COMMISSAIRES
DE JUSTICE

Mardi 20 juin 2023

VENTE MULTI SPÉCIALITÉS : Informatique, électroménager, matériel de laboratoire, vélos électriques, stocks divers (Etude de Nantes)
Exposition : 9 h / Vente : 10 h

Jeudi 22 juin 2023

VEHICULES & JETSKIS (Etude de Nantes)
Exposition : 9 h / Vente : 10 h

 Adresses des ventes sur www.oep.fr
Frais judiciaires 11,9% HT
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

MARCHÉS PUBLICS

 CCI NANTES ST-NAZAIRE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NANTES ST-NAZAIRE (CCI44)
16 Quai Ernest Renaud 44100 Nantes
SIRET : 13000810500012

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE RÉGION PAYS DE LA LOIRE (CCIR)
16 Quai Ernest Renaud 44100 Nantes
SIRET : 18440128900022

Profil acheteur commun : www.marches-publics.gouv.fr

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

MISE EN LOCATION DU BÂTIMENT DES SALORGES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NANTES ST-NAZAIRE ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE RÉGION PAYS DE LA LOIRE
N° AMI : 2023 RTPF 4055

1. CONTEXTE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire et la Chambre de Commerce et d'Industrie Région Pays de La Loire vont quitter le bâtiment « Centre des Salorges », situé au 16 quai Ernest Renaud à Nantes (44100) d'une superficie utile brute locative totale de 7714.1 m² dont 1354.9 m², appartenant à la CCIR, dont elle est propriétaire.

Elles souhaitent ainsi mettre en location ce bâtiment.

2. OBJET DU PRÉSENT AVIS

Le présent avis a pour objet d'identifier les prospects, candidats, qui pourraient être intéressés pour louer ce bâtiment en totalité ou en partie ou en sous location et suivant les conditions de cet AMI.

3. DESCRIPTION DES ESPACES CONCERNÉS

Le bâtiment concerné fonctionne en 5 niveaux.

Au RDC pour environ 1596.6 m² (dont 72.9 m² CCIR) :

- Le hall d'accueil, avec un espace d'attente ainsi que les circulations attenantes
- 3 Open Spaces
- 5 Work'boxes
- 4 salles de réunions de grande capacité
- 1 office traiteur, un vestiaire
- 3 blocs sanitaires dont un PMR
- Des locaux d'archives, de réserves, d'atelier et de stockage (dont 72.9 m² CCIR)

Au R+1 pour environ 181.4 m² (dont 84.4 m² CCIR) :

- 4 Paliers et sas d'entrée
- Des réserves et locaux d'archives (dont 84.4 m² CCIR)
- Un parking couvert de 90 places (dont 30 places CCIR)
- Un local vélo CCIR

Au R+2 pour environ 2451.2 m² (dont 1197.6 m² CCIR) :

- Des espaces de bureaux, circulations et détente et salles de réunions (dont 1197.6 m² CCIR)
- Une terrasse extérieure de 54 m²
- Une cafétéria de 35 places assises

Au R+3 pour environ 2220.6 m² :

- Des espaces de bureaux, circulations et détente et salles de réunions
- Une zone événementielle d'environ 1100 m² avec office traiteur, régie et vestiaires

Au R+4 pour environ 1264.3 m² :

- Un plateau de salle de formation d'environ 500 m²
- Une Salle de réunion/Showroom d'environ 180 m² avec terrasse d'environ 85 m²
- Des bureaux, espaces de réunion grande jauge et une autre terrasse d'environ 85 m²

4. DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Sont joints à cet AMI, les documents suivants : plans et tableaux de surfaces du centre des Salorges.

5. CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU PROJET D'OCCUPATION

• Nature générale de l'occupation

Il est en priorité recherché un prospect qui œuvre dans le monde de l'enseignement, si possible supérieur. Toutes autres activités économiques peuvent toutefois être envisagées.

• Activités proscrites

Les activités proscrites dans le cadre de cet AMI sont des activités commerciales (ex : commerce, restauration etc...).

• Etat du bien

L'immeuble a été construit en 1987.

Il est en bon état d'entretien et de propreté.

Il est classé Etablissement Recevant du Public, catégorie 2, type R, L, W et Y.

Il est climatisé sur la quasi-totalité des surfaces.

• Charges

À date, les charges sont les suivantes, en € HT/m² SUBL/an :

- o Consommations énergies : environ 20 € HT m² SUBL/An (Gaz/électricité/Eau)
- o Entretien courant du bâtiment y compris contrôles réglementaires induits par sa qualité d'ERP et petites réparations : environ 15€ HT/m² SUBL/An
- o La taxe foncière qui sera refacturée au preneur est de 17€ HT/m² SUBL/An.
- o Les charges de services (Nettoyage/Gardiennage/Espaces verts...) sont variables selon les besoins, à titre indicatif, elles sont d'environ de 22€ HT m² SUBL/An

• Prise d'effet du bail

Le bâtiment sera disponible à la location à compter d'avril 2024 (date estimative).

La durée minimale du bail est de 6 ans.

• Loyer envisagé

Le loyer plancher est à hauteur de 170 €HT/m²/an

Les stationnements sont envisagés à hauteur de 600 €HT/an/U

• Terrasses en dehors des surfaces utiles brutes locatives

Une Terrasse extérieure en R+2 d'environ 55 m² et deux terrasses en R+4 d'environ 82 et 85 m²

• Travaux d'aménagements

Tout travaux d'aménagement du bâtiment seront effectués sous maîtrise d'ouvrage de la CCI. Le montant total de ces travaux, y compris le management des travaux, sera refacturé à l'euro près au locataire.

6. MODALITÉS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Toute manifestation d'intérêt devra être déposée sur la plateforme de dématérialisation PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) avant le lundi 10 juillet 2023 - 12h.

Les manifestations d'intérêt devront obligatoirement comprendre les éléments suivants, rédigés en français :

- Une présentation de l'opérateur intéressé avec ses coordonnées et la description de la structure qui sera titulaire du bail, notamment de sa structure financière, incluant

tout élément permettant de justifier de sa solidité financière (bilan, compte de résultats des 3 dernières années)

- Une description du modèle économique de l'activité, soit le business plan complet du projet, incluant l'approche du marché, le financement des investissements
- Une note d'intention des activités proposées dans le bâtiment incluant une répartition des surfaces allouées par activité proposé
- Une proposition des conditions locatives, notamment en termes de type de bail, de durée, d'éventuels affermissement ou franchise, de dépôt de garantie, de montant de loyer (et sa révision)
- Une présentation succincte des travaux d'aménagement intérieur envisagé et le budget associé
- Un extrait Kbis de la société ou tout autre document équivalent de moins de trois mois ;
- La dernière attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle en cours de validité ;
- Les dernières attestations de régularité fiscale et URSSAF
- La grille RSE dûment complétée ;
- Tout élément complémentaire, tant technique qu'économique, que l'opérateur intéressé juge pertinent pour éclairer sa manifestation d'intérêt. Tout dossier reçu au-delà de la période indiquée ci-dessus ou transmis en version papier ne sera pas étudié.

Si, pour une raison justifiée qu'il appartiendra à la CCI d'apprécier, un candidat n'est pas en mesure de fournir l'une des pièces ou justifications susmentionnées, il est admis à fournir tout autre document équivalent qui est susceptible de permettre l'appréciation de sa proposition.

En cas de pièces manquantes, la CCI se réserve la possibilité de demander de régulariser le dossier à l'égard du ou de tous les candidats dont le dossier serait incomplet et dans un délai identique pour tous.

7. VISITE DU SITE

Une visite du bâtiment est vivement conseillée mais n'est pas obligatoire, la CCI n'assurant aucune responsabilité dans le cas où le candidat décidait de ne pas effectuer de visite du bâtiment.

Pour ce faire, le candidat devra se manifester par courriel à l'adresse suivante : marie.godefroy@44.cci.fr.

L'AMI ne prévoit pas de dates de visites. À la réception des demandes de visites, la CCI organisera des visites de site.

8. MODIFICATION DE L'AMI

La CCI et la CCIR se réservent le droit d'apporter au plus tard le 3 juillet 2023, les modifications de détails de l'AMI.

Toutefois, ces modifications ne pourront pas porter sur les éléments substantiels de l'AMI. En cas de modification substantielle, un délai supplémentaire de remise des offres sera accordé aux sociétés.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

9. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus en déposant vos questions sur notre plate-forme de dématérialisation de nos marchés : www.marches-publics.gouv.fr jusqu'au 30 juin 2023. Toute demande déposée après cette date limite n'obtiendra pas de réponse de la part de la CCINSN. Les réponses apportées par la CCINSN pourront être communiquées jusqu'au 3 juillet 2023.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier, ajouté des éléments de réponse apportés par la CCI, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

10. DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE

Chaque proposition soumise dans le cadre du présent AMI sera analysée au vu des critères et pondérations suivants :

- Qualité de la typologie d'enseignement proposé et de la connexion entre l'activité proposé et celle d'une CCI : 20%
- Qualité des conditions locatives proposées : montant de loyer, franchise, dépôt de garantie, type de bail, durée et délai de prise à bail : 20%
- Qualité du projet technique et des aménagements intérieurs proposés : 20%
- Solidité financière du candidat et fiabilité du business plan : 20%
- Démarche RSE dans le cadre de cet AMI : 20%

À l'issue de la première analyse des offres, la CCI et la CCIR se réservent le droit de négocier avec les 2 meilleures offres ou de retenir les titulaires sans négociation.

La CCI et la CCIR se donnent la possibilité de rendre sans suite le présent AMI.

L23IJ10582



Lamacompta

Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

RECRUTEZ
EN RÉVÉLANT VOTRE
ATTRACTIVITÉ

Rendez-vous sur
lamacompta.co

Par ASSP en date à THOUARE SUR LOIRE du 15.05.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : **DSE ETANCHEITE.**

Siège : 6 rue de Bruxelles - ZI des Petites Landes - 44470 THOUARE SUR LOIRE.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros.

Objet : L'entreprise de tous travaux publics ou particuliers dans le domaine de toutes poses de dalles, carrelages, tous revêtements de sols et murs, et tous travaux d'étanchéité de bâtiments sous forme de travaux et d'entretien. Travaux de maintien en bon état de fonctionnement et de présentation générale de tous bâtiments publics ou privés. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société RMBW, Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros, Siège social 6 rue de Bruxelles - ZI des Petites Landes - 44470 THOUARE SUR LOIRE, Immatriculée sous le numéro 899 829 907 RCS NANTES, Représentée par son Président Monsieur Raphaël BERNARD.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis. Le Président

L23IJ09068



CABINET EOLIS
Expert-comptable
14 Rue du Bignon
44840 LES SORINIÈRES

CABINET MEDICAL DES COLIBRIS
Société civile de moyens
au capital de 100 euros
Siège social : 55, rue de la mairie,
44119 TREILLIERES
En cours d'immatriculation au RCS de Nantes

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Treillières du 2 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de moyens

Dénomination sociale : CABINET MEDICAL DES COLIBRIS

Siège social : 55, rue de la mairie, 44119 TREILLIERES

Objet social : la mise en commun de tous les moyens matériels ou non nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, et notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions, ou au logement de ses membres ou de son personnel.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Amandine, Marie, Véronique GAREL demeurant 9 allée Paul Gauguin 44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC et Madame Claire-Marie, Chantal, Laetitia ROUSSELY demeurant 2 rue du Mesnil 44880 SAUTRON.

Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis

La Gérance

L23IJ09790



Le Bon Conseil

SAS au capital de 1 000 €
Siège social: 9 rue de l'Orbailis
44160 PONTCHATEAU

Par ASSP du 09/06/2023, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Le Bon Conseil
Forme sociale : SAS
Au capital de : 1 000 €
Siège social : 9 rue de l'Orbailis, 44160 PONTCHATEAU

Objet : La création et la gestion de plateforme de mise en relation pour du conseil d'achat de matériel.

Président : M. Nicolas DONADIEU, demeurant 13 rue Copernic, 44000 NANTES.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Saint-Nazaire.

L23IJ09846



WEST INVEST

SAS au capital de 50 000 €
Siège social: 42 rue de la Noë Cottée
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

Par ASSP du 09/06/2023, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : WEST INVEST
Forme sociale : SAS
Au capital de : 50 000 €
Siège social : 42 rue de la Noë Cottée, 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

Objet : L'activité de gestion de toutes participations dans des sociétés, et la fourniture de toutes prestations de services n'entrant pas dans le cadre d'une activité réglementée.

Président : La société ASC GROUP, SARL ayant son siège social 42 rue de la Noë Cottée, 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE, immatriculée sous le n° 953 088 895 RCS NANTES.

Directeur Général : M. Xavier SIELENOU, demeurant 9 avenue de la Tréperie, 44115 BASSE GOULAIN.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à

quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

L23IJ10349



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORNIC (44) du 06/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SAS. Dénomination : SUR-MESURE. Siège : 3, rue Saint André, 44210 PORNIC. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 €. Objets : Optimisation des processus de construction par planification, organisation, coordination et supervision des chantiers de construction et de rénovation ; négoce de matériaux de construction et de fournitures de chantiers. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Guillaume PAILLE demeurant 3, rue Saint André, 44210 PORNIC. Directeur général : M. Gaultier BERG demeurant 63, rue Francis de Pressensé, 44000 NANTES. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ST-NAZAIRE. Pour avis, le Président.

L23IJ10427

Aux termes d'un acte authentique reçu le 07/06/2023 par Maître Antoine MAURICE, Notaire à SAINT HERBLAIN (44800) - 123 Route de Vannes, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CALI
Objet social : Prise de participation, prestations de services informatiques.
Siège social : 21 Rue Marcel Proust, 44300 NANTES
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. PANTHOU Camille, demeurant 21 Rue Marcel Proust, 44300 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Agrément préalable de la société.

L23IJ10441



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à VALLET du 08/06/2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI DESFONTAINE
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 5 000 euros APPORTS EN NUMERAIRE : 5 000 euros
SIEGE : 4 rue de l'Industrie, 44330 VALLET

OBJET :

La Société a pour objet :
- La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- L'acquisition et la gestion de tous droits immobiliers démembrés ou en pleine propriété ;

- L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie hypothécaire ;

- La construction et la rénovation d'immeubles ;

- La location ou sous location active ou passive de tous immeubles et droits im-

meubles et l'aliénation de ceux devenus inutiles à la société ;

- Et généralement toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, ne modifiant pas le caractère civil de la société, notamment la fourniture à titre accessoire de garanties aux associés.

DURÉE : 99 années

GERANTS :

- Madame Martine DESFONTAINE, demeurant 4 allée des Merles, 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

- Monsieur Philippe DESFONTAINE, demeurant 4 allée des Merles, 85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

- Monsieur Maxime DESFONTAINE, demeurant 81 La Mare Merlet, 44330 LE PALLET

CESSION DE PARTS ET AGREMENT : Cession libre entre associés. Agrément des associés requis dans tous les autres cas dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

Pour avis,

L23IJ10451

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 08/06/2023, il a été constitué une Société civile de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV GARONNE EIFFEL.**

Forme : Société Civile de Construction -Vente.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex.

Objet : Achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex; 480 772 326 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L23IJ10480

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 08/06/2023, il a été constituée une Société civile de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV ARCADES.**

Forme : Société Civile de Construction -Vente.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex.

Objet : Achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex; 480 772 326 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L23IJ10481



**NOUVELLE
PLATEFORME DE SAISIE**



BD PLOMBERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue des Bois
44810 HERIC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HERIC du 06/06/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : BD PLOMBERIE. Siège social : 2 rue des Bois 44810 HERIC. Objet social : Installation, dépannage, réparation d'installations de plomberie, chauffage, sanitaire, climatisation, conception et agencement de salle de Bains. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 euros. Gérance : Monsieur Bastien DAVID. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis. La Gérance L23IJ10483

Aux termes d'un acte authentique reçu le 08/06/2023 par Maître Antoine MAURICE, Notaire à SAINT HERBLAIN (44800) - 123 Route de Vannes, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RCHD
Objet social : Prise de participation par achat, souscription, fusion ou autrement, dans toutes personnes morales et la reddition de services à ces dernières, prestation de services informatiques.

Siège social : 9B Le Moulin Cassé , 44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. RICHARD Maxime, demeurant 9B Le Moulin Cassé , 44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Agrément préalable de la société.

L23IJ10484

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154

ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée LES TONTONS TRINQUEURS. Capital : 1000,00 Euros. Siège : 75 Biganne 44150 ANCENIS SAINT GÉREON. Objet : Production de boissons alcoolisées et non alcoolisées, embouteilleur indépendant, négoce de boissons alcoolisées et non alcoolisées, activités annexes et accessoires. Gérance : Monsieur Maxence RIVET, demeurant au 3 Rue du Quartier 49110 SAINT REMY EN MAUGES et Monsieur Xavier DE CASTRO, demeurant au 23 Rue de la Forge 44150 VAIR SUR LOIRE. Durée : 99 ans. RCS de NANTES. Pour avis, la Gérance.

L23IJ10508

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154

ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

PIBALE

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : 92 Rue du Chêne Chartier MAUVES-SUR-LOIRE (44470) RCS NANTES

PIBALE

Avis est donné de la constitution de

la Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique PIBALE Capital : 10 000,00 Euros. Siège : 92 Rue du Chêne Chartier MAUVES-SUR-LOIRE (44470). Objet : Les prestations de service en matière de conseil aux chefs d'entreprises, marketing, stratégies commerciales, notamment dans le domaine de la vente et pose de clôtures, portails, automatismes et glissières de sécurité ; La prise de participations dans toutes entreprises industrielles, commerciales ou artisanales et animation des filiales contrôlées ; La direction, l'animation, le management, le conseil en gestion et le contrôle d'activités de toutes personnes physiques ou morales ; Toutes prestations de services non réglementées touchant à cet objet de façon connexe ou complémentaire ; Le placement et la gestion des fonds lui appartenant ou appartenant aux entreprises qu'elle contrôle, l'octroi d'avances de trésorerie, de cautions, avais et garanties qu'il sera jugé utile d'apporter à des sociétés dans lesquelles la société détient une participation. Gérance : Monsieur Sylvian PIAU, demeurant 92 Rue du Chêne Chartier à MAUVES-SUR-LOIRE (44470). Durée : 99 ans. RCS de NANTES. Pour avis,

L23IJ10510



Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : BR VARADES
FORME : Société civile immobilière
SIEGE SOCIAL : 2 Route du Chêne Vert 44470 THOUARE SUR LOIRE

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires ; exceptionnellement aliénation des immeubles devenus inutiles à la société notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; toutes opérations financières mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DUREE : 99 ans
CAPITAL : 1 000 euros
GERANTE : SAS 2ACL Plus ayant son siège social 2 Route du Chêne Vert 44470 CARQUEFOU
IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

Pour avis,

L23IJ10530

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRENDE

Par acte sous seings privés signé électriquement le 9 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SA-IMMOBILIER

Siège social : 50 route de la Villès Babin - 44380 PORNICHET

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 500 €

Objet social principal : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Toutes activités de transaction immobilière, mobilière et de fonds de commerce,
- La création de lotissement avec viabilisation ;
- Toutes activités de marchand de biens, à savoir :
- L'achat de biens immobiliers propres ou terrains en vue de leur revente,

- Travaux de rénovation, réhabilitation, remise en état de biens immobiliers propres,

- L'achat de parts sociales de sociétés immobilières en vue de leur revente,

- L'achat de fonds de commerce en vue de leur revente,

- La construction de maisons neuves ;

- La promotion immobilière d'autres biens immobiliers en vue d'exploitation propre ;

- L'acquisition, la construction, la réparation, l'entretien, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers, ainsi que de tous objets mobiliers s'y rattachant ou accessible ;

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société ;

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément préalable du Président.

Présidente : Madame Séverine AYACHE, demeurant 50 route de la Villès Babin, 44380 PORNICHET.

RCS SAINT-NAZAIRE

Pour avis, le Président.

L23IJ10538



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société, par acte sous seing privé en date à NANTES du 02/06/2023, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA BELLE BOÎTE PRODUCTION

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital social : 100 euros, constitué d'apport en numéraire

Siège social : 10, allée du Port Maillard 44000 NANTES

Objet social : La réalisation et la production de vidéos pour les entreprises ou toutes entités, à des fins de communication interne, communication numérique, fins promotionnelles et/ou de fiction

Durée : 99 ans

Présidente : LA BELLE BOITE, SARL sise 10, allée du Port Maillard 44000 NANTES, 791 522 907 RCS NANTES

Cession d'actions : quand la société est unipersonnelle, les cessions sont soumises à agrément et préemption Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Immatriculation : R.C.S. NANTES

L23IJ10592

SERVICE ABONNEMENT

TÉL : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr



SELARL OLIVIER BARBEAU
AVOCAT & CONSEIL
58 Route de Clisson 44200 NANTES
tél 02.52.32.10.22

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/06/2023 à ORVAULT (44), il a été constitué pour une durée de 99 années, une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle ayant pour dénomination « **AUBRYNVEST** », au capital de 1.000€, siège social : 1 Allée de la Pâture 44700 ORVAULT, ayant pour objet social : la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, obligations et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés commerciales industrielles, financières, prestataires de services tant en France qu'à l'étranger, la gestion de ces prises d'intérêts et participations, toutes prestations de services à ces sociétés ou entreprises afin de permettre leur contrôle ou leur gestion, l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières, soit directement, soit par tous moyens collectifs de placement, toutes opérations financières, immobilières, mobilières, pouvant se rattachent directement ou indirectement aux activités visées ci-dessus dans l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'accomplissement

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donne droit à une voix. La cession d'actions est libre tant que la société demeure unipersonnelle. Au cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions est soumise à agrément dans les conditions de l'article 13 des statuts. Le Président de la Société est M. Didier AUBRY demeurant 1 Allée de la Pâture 44700 ORVAULT. La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes.

Pour avis

L23IJ10604



CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 06/06/2023 de la **SASU WILLIAM WORK SERVICES** au capital de 1 000€.

Siège : 11, Le Pont Angis, 44320 SAINT-PERE-EN-RETZ.

Objet : La réalisation, l'installation, l'achat, la vente, la pose se rapportant aux activités concernant : l'électricité générale du BTP et tous systèmes électriques et téléphoniques l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la présidence, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; L'installation et entretien de climatisation, génie climatique, énergie renouvelable, l'installation de chauffage individuel, pompe à chaleur, installation thermodynamique, la fabrication d'équipements de réfrigération industrielle, frigoriste, aérothermie ; La maintenance multi technique des bâtiments, dépannage tout corps de métiers du bâtiment ; l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières,

Durée : 99 ans.

Président : M William PLISSONNEAU - - ALLAIN demeurant 11, Le Pont Angis 44320 SAINT-PERE-EN-RETZ.

Immatriculation au RCS de ST-NAZAIRE.

Pour avis, la gérance

L23IJ10612

C2L
Société à responsabilité limitée
au capital de 9.000 euros
Siège social : 10 rue de Thessalie Bat B
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
Société en cours d'immatriculation au
RCS de NANTES

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 juin 2023, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : C2L.
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.
Au capital de : 9.000 €.
Siège social : 10 rue de Thessalie Bat B, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE.
Objet social : La détention et l'acquisition de toutes participations et prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations.
Gérance : Madame Léa JOULAUD, demeurant 23 bis rue Jean JAURES, 44000 Nantes.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.
Pour avis,
L23IJ10639



NOTAIRES PRESQU'ÎLE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

Aux termes d'un acte authentique reçu le 08/06/2023 par Maître Philippe TÂBOURDEAU-CARPENTIER, Notaire à LA BAULE (44500) - 20 avenue Jean de Neyman, Résidence «L'avant Scène» - Notaire associé au sein de « Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial », il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CAP ORAL
Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Siège social : 10 rue des Troènes, 44600 SAINT NAZAIRE
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE
Co-gérance : M. NIVET Vincent, demeurant 17 avenue des Hirondelles, 44500 LA BAULE et Mme BOURGEOIS Bénédicte, demeurant 154 bis avenue de SAINT-NAZAIRE, 44600 SAINT NAZAIRE
Co-gérant : Monsieur Mathieu Patrick LARHANT, demeurant à SAINT-NAZAIRE (44600) 16 rue Villebois Mareuil.
Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Pour avis
Le Notaire
L23IJ10647

Aux termes d'un ASSP en date du 12/06/2023, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : THEBAUD DISTRIBUTION
Objet social : en France et à l'étranger, directement ou indirectement:-Le transport au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de PMA ;-Le négoce de matériel à destination notamment du secteur du bâtiment et des hôpitaux ;- opérations se rattachant à l'objet ou à des objets similaires ou connexes.
Siège social : 8 le Bas Vernay, 44360 VIGNÈUX DE BRETAGNE
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

triculation au RCS de NANTES
Gérance : M. THEBAUD Yoann, demeurant 8 le Bas Vernay, 44360 VIGNÈUX DE BRETAGNE
Pour avis
Le Gérant et associé unique
L23IJ10658



Aux termes d'un acte authentique reçu le 09/06/2023 par Maître Jean-Louis ALLANIC, Notaire à LE PELLERIN (44640) - 6 quai Provost, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAINTE ANNE DE VUE
Objet social : - l'acquisition au moyen dachats ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et notamment de limmeuble situé à VUE (44640), 20 route de Nantes ; - l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; - exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; - et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.
Siège social : 4 rue des Marcouronnes, 44640 CHEIX EN RETZ
Capital : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
Co-gérance : M. GUERIN Pierre Robert René Marie, demeurant 4 rue des Marcouronnes, 44640 CHEIX EN RETZ et Mme LIVET Monique Marie Camille, demeurant 4 rue des Marcouronnes, 44640 CHEIX EN RETZ
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles ou transmissibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant 51% des parts sociales.

Pour avis
le notaire
L23IJ10747

Aux termes d'un acte authentique reçu le 12/06/2023 par Maître Antoine MAURICE, Notaire à SAINT HERBLAIN (44800) - 123 Route de Vannes, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VBRZC
Objet social : Prise de participation par achat, souscription, fusion ou autrement, dans toutes personnes morales et la reddition de services à ces dernières. Prestation de services informatiques.
Siège social : 24 rue de la Châtaigneraie , 44115 BASSE GOULAINE
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
Président : M. BRUZAC Vincent , demeurant 54 rue du Colonel Desgrées du Lou, 44100 NANTES
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Agrément préalable de la société.
L23IJ10755



DÉLÉGATION DE PAIEMENT



CODENTEG IMMO
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 133 rue de la Bernerie, 44210 PORNIC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORNIC (44) du 12/06/2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : CODENTEG IMMO
Siège social : 133 rue de la Bernerie, 44210 PORNIC
Objet social : L'acquisition, la construction, la mise en valeur, l'administration, et l'exploitation par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; le tout soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; La prise de participation dans toutes sociétés ; l'administration et la gestion, directe ou indirecte, incluant l'achat et la vente, desdites participations ainsi que de tous titres et valeurs mobilières.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Titouan LACÔTE, demeurant 133 rue de la Bernerie 44210 PORNIC et Madame Marie RAYMOND CABAUSSEL, demeurant 28 bis La Durière 44210 PORNIC
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE
Pour avis
La Gérance
L23IJ10762

BREIZARADOS

Société par actions simplifiée
au capital de 594 000 euros
Siège social : 13 Rue de la Ferronnière
44 690 LA HAIE FOUASSIERE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné relatif à la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée
- Dénomination : BREIZARADOS
- Siège : 13 Rue de la Ferronnière, 44 690 LA HAIE FOUASSIERE
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
- Capital : 594 000 euros
- Objet :
 - La prise de participation dans toutes sociétés tant civiles que commerciales ;
 - L'acquisition de titres de sociétés et, exceptionnellement, leur vente ;
 - La gestion du portefeuille des titres souscrits, acquis ou apportés ;
 - L'ensemble des choix stratégiques et la définition des orientations générales des activités des sociétés filiales ;
 - L'acquisition et la détention de portefeuille titre ;
 - L'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières en vue de leur exploitation sous toutes ses formes ;
 - L'acquisition, la gestion, la vente et

plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jean-François MOINET, demeurant 13 rue de la Ferronnière, 44 690 LA HAIE FOUASSIERE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis Le Président
L23IJ10763

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 13/06/2023, il a été constituée une Société en Nom Collectif présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SNC DOCTEUR ROUX**
Forme : Société en Nom Collectif
Capital social : variable
Minimum : 100 euros
Maximum : 5.000.000 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex

Objet : Achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans
Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE SAS au capital de 14.439.500 euros 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 44803 SAINT HERBLAIN Cedex 480 772 326 RCS NANTES

Associée : FINANCIERE REALITES SARL au capital de 70.000.000 euros 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 44803 SAINT HERBLAIN Cedex 519 587 596 RCS NANTES

Associée : REALITES SA au capital de 28.435.139,67 euros 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 44803 SAINT HERBLAIN Cedex 451 251 623 RCS NANTES

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.
L23IJ10764

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Vertou du 9 juin 2023, il a été constitué une Société à responsabilité limitée dénommée **FUMEROLLE**.
Siège social : 7 rue de la Sansonnière 44120 Vertou ;
Objet social : activité de traiteur.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 5 000 €. Gérance : M. François CHAILLOU demeurant 10 rue de la Fosse 44000 Nantes et M. Edouard POUAMADERE demeurant 1 rue de Guingamp 44800 Saint Herblain. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis, la Gérance
L23IJ10774



ABONNEZ-VOUS!

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 08/06/2023, il a été constitué une Société civile de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV GARONNE CIFFEL**

Forme : Société Civile de Construction - Vente

Capital social : variable

Minimum : 100 euros

Maximum : 5.000.000 euros

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex

Objet : Achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex 480 772 326 RCS NANTES

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L23IJ10782

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ORVAULT du 8 juin 2023, il a été constitué la société BSA INVESTISSEMENTS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 euros ayant son siège 20 rue Jean Rouxel ZAC de la Pentecôte 44700 ORVAULT et ayant pour objet toutes activités dites de « Holding » et notamment l'acquisition, la prise de participation et la gestion de valeurs mobilières dans toutes sociétés commerciales ou immobilières. L'assistance et la réalisation de toutes prestations de service d'ordre comptable, financier, commercial, informatique, administratif, juridique, au profit des sociétés filiales, soeurs ou de manière générale toutes sociétés liées directement ou indirectement à la holding. D'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation requise au RCS de NANTES. M. Stephen GRIVEAU, 13 bis route de la Paquetais 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES, et M. Alexandre LEDUC, 203 rue de l'Etang 44522 MESANGER ont été nommés gérants. POUR AVIS

L23IJ10795

Aux termes d'un ASSP en date du 31/05/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TASSLIM SABRI

Objet social : Transport de voyageurs par taxi

Siège social : 15 rue du Docteur Alfred Corlay, 44800 SAINT HERBLAIN

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : M. SIBA Sabri, demeurant 15 rue du Docteur Corlay, 44800 SAINT HERBLAIN

Pour avis

Le gérant

L23IJ10820



SELARL

1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé à LA TUR-BALLE en date du 23 janvier 2023, il a été institué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée de type unipersonnel

Dénomination sociale : JM CROIS-SANCE

Siège social : 9 Kertrait à (44410) SAINT LYPHARD

Objet : Conformément à l'article 2 des statuts sociaux, la société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, l'activité de

holding patrimonial et financier.

Capital social : Le capital social de 1 000 € est divisé en 100 actions de 10 € chacune de valeur nominale.

Agrément des cessions : En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions, y compris entre associés, sera soumise à l'agrément préalable donné par la collectivité des associés aux conditions des décisions collectives extraordinaires à savoir à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

Admission aux Assemblées Générales - Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Un associé ne peut se faire représenter que par un autre associé justifiant d'un mandat.

Président :
- Monsieur Jérémie MARTIN
Né le 13 mars 1986 à SAINT-NAZAIRE (44)

De nationalité française
Demeurant 9 Kertrait 44410 SAINT LYPHARD

Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

L23IJ10823



Aux termes d'un acte reçu par Me Georges Teillais, notaire à CLISSON le 9 juin 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: **ALEXEN 85.**

Forme : société civile.

Objet : l'acquisition, la gestion et plus généralement l'exploitation par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. La prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Siège social : 40 rue de la Croix Bernard 44140 REMOUILLE.

Durée : 99 ans.

Capital social : 1000 €.

Gérance : Monsieur Bruno GENNERAT et Madame Angélique GENNERAT demeurant tous deux à REMOUILLE (44140) 40 rue de la Croix Bernard.

Agrément : les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à la procédure de l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ10896



ATTESTATIONS ET FACTURES

IMMÉDIATES ET DÉMATÉRIALISÉES

MODIFICATIONS



one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

Atlantis'elec plomberie
SARL au capital de 2 000 €
Siège social :

45 rue du Commandant Gâté
44600 SAINT-NAZAIRE
RCS SAINT-NAZAIRE 825 261 100

AVIS DE TRANSFORMATION EN SAS

Par PV de décisions du 02/03/2023, l'associée unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, et a nommé Président pour une durée indéterminée la SARL SAINT JOSEPH SAINT ELOI, 45 du Commandant Gâté 44600 SAINT-NAZAIRE, 901 140 533 RCS SAINT-NAZAIRE. La dénomination, le capital, la durée, le siège social et l'objet social sont restés inchangés. Mention sera faite au RCS : SAINT-NAZAIRE.

L23IJ03907

MODIFICATION

Par décisions du 28.04.2023, la collectivité des associés de la société SER-RURERIE NOGUES, SARL au capital de 7 622,45 euros, Siège social 101 rue Francis de Préssensé, 44000 NANTES, 409 256 799 RCS NANTES a pris acte de la démission au 28.04.2023 de Monsieur Philippe NOGUES de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Anselme ROUSSEAU, demeurant 26 route de Saint Barthélémy 44430 LE LOROUX BOTTEREAU, pour une durée illimitée à compter du 28.04.2023. Pour avis. La Gérance.

L23IJ08901

ZED TAXI

SAS au capital de 500 €uros
Siège Social : 9 rue Jean Cabut dit Cabu
44230 St Sébastien s/ Loire
905 352 092 R.C.S. NANTES

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'associé unique en date du 01/05/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 9 rue de l'Audience 44800 Saint-Herblain à compter du même jour. L'article 4 des statuts été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Nantes.

L23IJ09406



LA BAIE - LE CADRE
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 7 600 euros
Siège social : Lieu-Dit Keravelo
44410 ASSERAC
432 404 325 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant AGE du 28/04/2023, les associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée

à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui réintégreront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 600 euros.

Madame Sophie FONT et Monsieur Mathieu LE CADRE, cogérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : TIMA'INVEST, SARL au capital de 540 950 €, ayant son siège social 409 route de Pen Bé, Kernay - 44410 ASSERAC, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le n° 922 429 428, représentée par Sophie FONT, Gérante.

DIRECTRICE GÉNÉRALE : MLCAMP, SARL au capital de 540 950 euros, ayant son siège social 39 chemin des Dames - 44600 ST NAZAIRE, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le n°922 431 242, représentée par Mathieu LE CADRE, Gérant.

Pour avis

L23IJ09605



TIMA'INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 950 euros
porté à 540 950 euros
Siège social : 409 route de Pen Bé, Kernay
44410 ASSERAC
922 429 428 RCS ST NAZAIRE

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant décisions de l'associée unique du 27/04/2023 que le capital social a été augmenté de 540 000 € par voie d'apports en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social = 950 euros

Nouvelle mention : Capital social = 540 950 euros.

Suivant décision du même jour, l'objet social de la société a été étendu aux activités d'acquisition et gestion de biens et droits mobiliers et immobiliers, ceci entraînant une modification de l'article 4 des statuts de la société.

Pour avis - La Gérance

L23IJ09622



MLCAMP
Société à responsabilité limitée
au capital de 950 euros
porté à 540 950 euros
Siège social : 39 chemin des Dames
44600 ST NAZAIRE
922 431 242 RCS ST NAZAIRE

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant décisions de l'associé unique du 27/04/2023 que le capital social a été augmenté de 540 000 € par voie d'apports en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social = 950 euros

Nouvelle mention : Capital social = 540.950 euros.

Suivant décision du même jour, l'objet social de la société a été étendu aux activités d'acquisition et gestion de biens et droits mobiliers et immobiliers, ceci entraînant une modification de l'article 4 des statuts de la société.

Pour avis - La Gérance

L23IJ09626



3 Impasse des Tourmalines
44300 NANTES

LONG SHU HU TU
SARL
au capital de 1 000 €
Siège social : 72 bis rue Georges Lafont
44300 NANTES
RCS NANTES 900 123 282

Aux termes d'une AGE du 01/04/2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mr Christian CHAYA de ses fonctions de gérant à compter du 01/04/2022 et a décidé de le remplacer par Mr Lucien CHAYA-PODEUR Demeurant 2 bis avenue de la concorde 44300 NANTES pour une durée illimitée

Pour avis
La Gérance

L23IJ10000

TAXI OUSTANI
SAS au capital de 1.000 euros
Siège social : 7 bis rue Charles Rivière
44400 Rezé
912 820 164 RCS Nantes

MODIFICATIONS

Suivant décisions de l'associé unique du 1^{er} juin 2023, il a été, à même date, décidé :

- la transformation de la SAS en SARL sans création d'une personnalité morale nouvelle.

La dénomination, l'objet, le siège, la durée, le capital social et les dates d'exercice social de la société demeurent inchangés.

Sous forme de SAS, la société était dirigée par Monsieur Sidali OUSTANI, Président demeurant à Rezé (44400) 7 bis rue Charles Rivière

Sous forme de SARL, la société est dirigée par Monsieur Sidali OUSTANI, Gérant, demeurant en la même adresse pour une durée égale à celle de la société.

Les statuts régissant ainsi la société ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L23IJ10036

LE MOULIN IDÉAL

SARL au capital de 112 500 €
Siège social : Angreviers Rive Droite
Angreviers Rive Droite
44190 GORGES
RCS NANTES 503 855 470

AVIS DE MODIFICATION

L'assemblée générale extraordinaire du 02/06/2023 a décidé à compter du 02/06/2023 d'augmenter le capital social de 3 850 € par Création de 77 nouvelles parts de 50 euros chacune en le portant de 112 500 € à 116 350 €.

Article article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS NANTES.

Laurent Pascal Gérant

L23IJ10315

SARECO NANTES
Cabinet d'Expertise comptable
2 allée des Vieux Tilleuls
44301 NANTES

Aux termes d'une délibération en date du 27 février 2023, la collectivité des associés de la société civile immobilière SCI DE LA GARE, au capital de 1 500 euros, sis 28 avenue de la gare 44240 LA CHAPPELLE SUR ERDRE, immatriculée 824 255 103 au RCS de NANTES, a nommé en qualité de cogérant monsieur Ayméric LEFEBVRE, demeurant 25 rue de la Mongendrière 44240 LA CHAPPELLE SUR ERDRE, pour une durée illimitée à compter du 01er mars 2023. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Pour avis La Gérance

L23IJ10432

LINA INVEST

SASU au capital de 8 000 €
Siège social : 38 Rue Eugene kerivel
44800 SAINT HERBLAIN
RCS de NANTES n°851 564 823

En date du 01/06/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 9 Rue de la Bussonnière, 44880 SAUTRON à compter du 01/06/2023.

Pour avis
La Présidente

L23IJ10445

CAPEB SOLUTIONS
Service Droit des Sociétés
4 rue de l'Aéronautique
44340 BOUGUENAI

RB1 Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 1 rue Jean Jaurès 44640 ST JEAN DE BOISEAU 899 173 264 RCS NANTES Aux termes d'une décision en date du 08/06/2023, l'associé unique a décidé :- d'étendre l'objet social aux activités de l'intervention de dépannage terrestre et nautique et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.- de transférer le siège social du 1 rue Jean Jaurès, 44640 ST JEAN DE BOISEAU au 205 La Mailière 44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU à compter du 08/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

L23IJ10452

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

VAVA SCI au capital de 1000 €. Siège social : 7 bis, rue de l'Etang 88700 RÔMONT 889 376 349 RCS EPINAL

Le 7/6/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé le transfert du siège social au 16 Coët Roz 44160 PONTCHATEAU à compter du 1/7/2023, et de modifier en conséquence les statuts. La Société qui est immatriculée au RCS d'EPINAL sous le numéro 889 376 349 l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE.

La Société, constituée pour 99 années à compter du 24/9/20 a pour objet social l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et un capital de 1000€ composé uniquement d'apports en numéraire.

L23IJ10492

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

ADRIEN CLOQUARD SARL au capital de 502500 €. Siège social : 55, Avenue du Maréchal Juin 54000 NANCY 949 202 600 RCS NANCY. Le 7/6/2023 l'associé unique a transféré le siège social au 16 Coët Roz 44160 PONTCHATEAU à compter du 1/7/2023, et a modifié en conséquence les statuts. La Société, immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 949 202 600 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de SAINT NAZAIRE. Gérance : Adrien CLOQUARD, demeurant 16 Coët Roz 44160 PONTCHATEAU .

L23IJ10498



EFFLUVES ET EFFERVESCENCE

Société à responsabilité limitée au capital de 640 000 euros
Siège social : 6, allée des Camélias
44500 LA BAULE
810 877 167 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 mars 2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 1^{er} juin 2023, le capital social a été réduit d'une somme de 35 600 euros, pour être ramené de 640 000 euros à 604 400 euros par rachat et annulation

de 356 parts sociales.

CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : 640 000 euros.

Nouvelle mention : 604 400 euros.

Pour avis, la gérance

L23IJ10516

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN
1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

LUDO VTC
SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue Jean Jaurès - 44800 ST HERBLAIN
882 324 734 RCS NANTES

MODIFICATION DE LA GERANCE

Par délibération du 01/06/2023, l'AG a nommé en qualité de cogérant Monsieur Brandon RIALLAND, demeurant 5 rue Jean Jaurès - 44800 ST HERBLAIN, pour une durée illimitée à compter de cette date.

LA GERANCE

L23IJ10523

SCI AHFAT-LEUNG

Société civile au capital de 68.602 euros.
Siège : 18 avenue de Fontainebleau
44800 ST HERBLAIN.
RCS 413.362.799

AVIS

Par décision de l'AGE du 06/04/2023 il a été décidé la nomination de Madame Anette Seu Yine LEUNG KUNE CHONG épouse AH-FAT en qualité de cogérante statutaire de la société. Mention au RCS de NANTES.

L23IJ10524



VILLATTE & Associés
3 Place de la Petite Hollande
44015 NANTES Cedex 1

SAMINES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 500 €uros
Siège social : 6 rue de la Croix Médard -
44400 REZE
RCS NANTES : 511 591 570

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée SAMINES a décidé de transférer le siège social du 6 rue de la Croix Médard - 44400 REZE à 18 rue de Beauvais - 44330 LA CHAPPELLE-HEULIN, à compter du 1er juin 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23IJ10528

SERVICE ANNONCES LÉGALES

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

SCI IMMAP 44
Société civile immobilière au capital de 900 €
Siège social : Zone d'Aménagement Concerté de la Fleuriaye
11 Boulevard Ampère
44470 CARQUEFOU
SIREN 492 929 534 RCS NANTES

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/06/2023, après rachat par la société de 60 de ses propres parts sociales, l'associé unique a décidé de réduire le capital social par voie d'annulation desdites 60 parts. Le capital a ainsi été ramené de 900 € à 300 €.

Aux termes dudit acte, il a également été constaté la démission de M. Guy JUTEL et de Mme Chantal REUNGOAT de leurs fonctions de cogérant à compter du 01/06/2023. Demeure gérant Mme Agnès PRUD'HOMME, qui assume ces fonctions depuis la constitution de la société.

Pour avis
La gérance

L23IJ10545

AVATIS

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros
Siège social : 9 rue du Prê Clos
Zone d'Activités de la Madeleine
44130 FAY DE BRETAGNE
RCS SAINT-NAZAIRE 518 703 673

AVIS

L'assemblée générale mixte du 8 juin 2023 a constaté la démission de Monsieur ZAIYD Heyssan de ses fonctions de gérant de la société, à compter du 8 juin 2023, et a nommé Monsieur KIRDAG Sedat, demeurant 25 rue La Noue Bras de Fer - 44200 Nantes, pour le remplacer.

Mention sera faite au RCS de Saint-Nazaire.

Pour avis

L23IJ10546



LIZAULO, SARL au capital de 150 000 euros, 1, impasse des Iris, 44730 ST-MICHEL-CHEF-CHEF, 847 766 813 RCS ST-NAZAIRE. Aux termes d'une délibération en date du 31/05/2023, l'AGE des associés de la SARL LIZAULO a décidé de transférer le siège social du 1, impasse des Iris, 44730 ST-MICHEL-CHEF-CHEF au 14, rue de l'Eglise de Pornic, 44210 PORNIC à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance.

L23IJ10548



BRG AVOCATS
Me Edouard GIFFO
1 Rue du Guesclin - 44000 NANTES

LC LINGUA
Société à responsabilité limitée
Au capital de : 40 590,00 euros
Siège : 171, Route de Vertou
44120 VERTOU
789 245 594 RCS NANTES
« La Société »

L'assemblée générale ordinaire en date du 9 mai 2023 a pris acte de la démission de M. Florian AUDRAIN, demeurant 53 D, rue de la Massonnière 44120 VERTOU, de son mandat de co-gérant à compter du 31 mai 2023.

Pour avis,
La co-gérante

L23IJ10554

ABONNEZ-VOUS!
Version numérique
1 an : 38 €

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154

ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

SCI DU VIGNOBLE VALLETAIS
Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 5 Boulevard Pierre Huet
44330 VALLET
820 197 572 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Conformément au PV de l'AGO en date du 08/03/2023, les Associés de la Société ont décidé de nommer M. Ladislav LEGENDRE demeurant à LA CHAPELLE HEULIN (44330) - 17 rue du Chanoine Mahot, Mme Marjorie JAILLOUX demeurant à VALLET (44330) 45 La Salmonière et Mme Pauline DESBOUIGES demeurant à SAINTE LUCE SUR LOIRE (44980) 7 rue Jacques Cartier, en qualité de Cogérants, pour une durée illimitée à compter du 08/03/2023.

Mme Virginie DURAND, M. Ladislav LEGENDRE, Mme Marjorie JAILLOUX et Mme Pauline DESBOUIGES assurent désormais la cogérance de la Société.

Pour avis, la Gérance.

L23IJ10569

PVLB RESTAURATION

Société à responsabilité limitée
Capital : 7.622,45 €
Siège : GUÉMENE PENFAO (44290)
2 Place Simon
402 467 278 RCS SAINT-NAZAIRE

Aux termes de l'acte de partage reçu par Maître Anne GUEDE, notaire à VIGNEUX DE BRETAGNE le 24 mai 2023, il a été constaté l'attribution de la totalité des parts sociales de Madame Valérie BERNARD à Monsieur Pascal LE BOT. De ce fait, Monsieur Pascal LE BOT, gérant, demeure seul associé de la société.

Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, la gérance

L23IJ10576



SCI VAS
SCI au capital de 1 000 €
Siège social: 107 avenue de Béarn
44600 SAINT NAZAIRE
877 655 464 RCS SAINT NAZAIRE

Par décision du 07/06/2023, le gérant a décidé de transférer le siège social au 29 Avenue de la Vera Cruz, 44600 ST NAZAIRE à/c du même jour et modifié l'article 4 des statuts en conséquence. Mention au RCS de Saint-Nazaire

L23IJ10590



M.B. AVOCATS-CONSEILS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
DROIT SOCIAL ET DES SOCIÉTÉS
8 rue Racine - 44000 NANTES

H3F

SARL au capital de 5.000 euros
Siège social : 15 rue Kepler
ZAC de la Gesvrine
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
884 208 711 RCS NANTES

MODIFICATION

Aux termes de l'AGE en date du 08.06.2023, les associés de la SARL H3F ont pris acte de la démission de Monsieur Frédéric HUBERT de ses fonctions

de cogérant et ce, à compter de ce jour et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. En conséquence, Monsieur Franck FRANCOIS sera seul gérant de ladite société et ce, à compter de ce jour. Les dépôts légaux seront effectués au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis, le gérant

L23IJ10596



LE CAFE ROUGE MECANIQUE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3.000,00 €
Siège social : 10 rue du Bon Secours
44000 NANTES
RCS NANTES 809 525 728

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 26 mai 2023, il a été décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 900 rue du Moulin de la Durandière 44521 OUDON à compter du 14 avril 2023.

La modification sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ10597



L M GOYAUX
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 rue Morand
44000 NANTES
797 641 040 RCS NANTES

Aux termes d'une décision du 12/06/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 4 rue Morand, 44000 NANTES au 2 la Maquinière 44270 PAULX à compter du 12/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23IJ10600

EVASION
SCI au capital de 1000 euros
38bis, boulevard de la Fraternité 44100 Nantes
824 211 742 RCS Nantes

TRANSFERT DE SIÈGE

Suivant décision unanime des associés en date du 21 avril 2023, la société SCI EVASION demeurant 38bis, boulevard de la Fraternité 44100 Nantes, a décidé de transférer le siège social à 18, rue Saint-Exupéry 85100 Les Sables d'Olonne, à compter du 21 avril 2023. Modification au RCS de Nantes. Nouvelle immatriculation au RCS de La Roche sur Yon.

L23IJ10603

S.C.I. GAMBETTA ESPACE

Société civile au capital de 182,94 €
Siège social : 54 rue des Chênes
44117 ST ANDRÉ DES EAUX
353.464.936 RCS ST NAZAIRE

TRANSFERT DE SIÈGE

Suivant délibération d'une assem-

blée générale extraordinaire en date du 12 juin 2023, il a été décidé de transférer le siège social, à compter du 15 juin 2023, à BASSE-GOULAINÉ (44115), 0 Les Nouëlles, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société sera radiée du RCS de ST NAZAIRE pour inscription au RCS de Nantes.

Gérant : Eric DUDICOURT demeurant 0 Les Nouëlles à Basse-Goulaine (44115).

Objet Social : Acquisition et exploitation par bail de tous immeubles.

Durée : 99 années jusqu'au 9 février 2089.

La société est immatriculée au Greffe de ST NAZAIRE.

Pour avis

L23IJ10618

S.C.P.F LA BREARDE

Société civile au capital de 279 300,00 €
Siège social : 54 rue des Chênes
44117 ST ANDRÉ DES EAUX
448.847.830 RCS ST NAZAIRE

TRANSFERT DE SIÈGE

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12 juin 2023, il a été décidé de transférer le siège social, à compter du 15 juin 2023, à BASSE-GOULAINÉ (44115), 0 Les Nouëlles, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société sera radiée du RCS de St NAZAIRE pour inscription au RCS de Nantes.

Gérant : Eric DUDICOURT demeurant 0 Les Nouëlles à Basse-Goulaine (44115).

Objet Social : Acquisition et exploitation par bail de tous immeubles.

Durée : 99 années jusqu'au 9 juin 2102.

La société est immatriculée au Greffe de ST NAZAIRE.

Pour avis

L23IJ10625

S.C.I SERENITY

Société civile au capital de 716 250,00 €
Siège social : 54 rue des Chênes
44117 ST ANDRÉ DES EAUX
828.539.999 RCS ST NAZAIRE

TRANSFERT DE SIÈGE

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12 juin 2023, il a été décidé de transférer le siège social, à compter du 15 juin 2023, à BASSE-GOULAINÉ (44115), 0 Les Nouëlles, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société sera radiée du RCS de ST NAZAIRE pour inscription au RCS de Nantes.

Gérant : Fabienne DUDICOURT demeurant 0 Les Nouëlles à Basse-Goulaine (44115).

Objet Social : Acquisition, gestion, exploitation de tous biens immobiliers.

Durée : 99 années jusqu'au 21 mars 2116.

La société est immatriculée au Greffe de ST NAZAIRE.

Pour avis

L23IJ10627

In Extenso

Experts-Comptables

NANTES ERDRE

6 Rue Edouard Nignon
44372 NANTES

BORN DESIGN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : 6 Rue de Bellevue -
La Closette
44850 MOUZEIL
528 457 666 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/05/2023 a décidé d'augmenter le

capital social de 95 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées. ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 5 000 € ; Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 100 000 €. Pour avis, la Gérance

L23IJ10629

S.A.R.L LE BOUDOIR DE MIMI

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 000,00 €
Siège social : 54 rue des Chênes
44117 ST ANDRÉ DES EAUX
834.327.132 RCS ST NAZAIRE

TRANSFERT DE SIÈGE

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12 juin 2023, il a été décidé de transférer le siège social, à compter du 15 juin 2023, à BASSE-GOULAINÉ (44115), 0 Les Nouëlles, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. La société sera radiée du RCS de ST NAZAIRE pour inscription au RCS de Nantes.

Gérant : Fabienne DUDICOURT demeurant 0 Les Nouëlles à Basse-Goulaine (44115).

Objet Social : Acquisition, gestion, exploitation de tous biens immobiliers.

Durée : 99 années jusqu'au 21 mars 2116.

La société est immatriculée au Greffe de ST NAZAIRE.

Pour avis

L23IJ10630

CVDM +

SARL au capital de 7 500 €
Siège Social : 174 rue Paul Bellamy
44000 NANTES
RCS NANTES 441 398 484

AVIS

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 30 septembre 2022, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au Registre du commerce et des Sociétés de Nantes.

Pour avis, la gérance

L23IJ10632

INVESTISSEMENT ET PATRIMOINE

SARL au capital de 5 000 €
Siège Social : 174 rue Paul Bellamy
44000 NANTES
RCS NANTES 490 427 283

AVIS

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 30 septembre 2022, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, la collectivité des associés a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au Registre du commerce et des Sociétés de Nantes.

Pour avis, le gérant

L23IJ10637

TRAVAUX ET PATRIMOINE MAITRISE D'OEUVRE

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 174 rue Paul Bellamy
44000 NANTES
RCS NANTES 877 977 686

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération de l'AGE du 31 janvier 2022, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, la collectivité des associés a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au Registre du commerce et des Sociétés de Nantes.

Pour avis, le gérant

L23IJ10638

SCI LA REPUBLIQUE

SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 4 avenue René Bazin
44000 NANTES
RCS de NANTES n°528 660 509

L'AGE du 01/06/2023 a décidé à compter du 01/06/2023 de nommer en qualité de co-gérante Mme CHAMBAUD Jocelyne, demeurant 4 avenue René Bazin, 44000 NANTES
Modification au RCS de NANTES
L231J10644

SCI DU MANCHE OCEAN

SCI au capital de 7 622,45 €
Siège social : 4 avenue René Bazin
44000 NANTES
RCS de NANTES n°387 855 850

L'AGE du 01/06/2023 a décidé à compter du 01/06/2023 de nommer en qualité de co-gérante Mme CHAMBAUD Jocelyne, demeurant 4 avenue René Bazin, 44000 NANTES
Modification au RCS de NANTES
L231J10645

MONNIER

Société à Responsabilité Limitée
au capital 9 103 000 euros
Siège social : 810 Rue du Verger
44150 ANCENIS
RCS NANTES 478 804 289

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes de l'Assemblée générale du 30 mai 2022 de la société MONNIER, Société à Risque Limitée au capital de 9.153.000 euros, siège social : 810 rue du Verger - 44 150 Ancenis, RCS NANTES 478 804 289

Il a été décidé :
- de nommer PricewaterhouseCoopers Audit, société de commissariat aux comptes, 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine, RCS Nanterre 672 006 483 en remplacement de la société DELOITTE & ASSOCIES
- de ne pas procéder au renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant, ni de procéder à son remplacement.

Pour avis,
L231J10651



VILLATTE & Associés
3 Place de la Petite Hollande
44015 NANTES Cedex 1

SCI SAUVETRE-JONIN
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 €uros
Siège social : Lieudit Le Breuillet
44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES
RCS NANTES : 753 150 002

AVIS DE REVOCATION DU CO-GERANT NON REMPLECE

Aux termes d'une décision en date du 8 juin 2023, l'Associé Unique a décidé :
-de révoquer Madame Françoise JONIN, demeurant 17 Route des Faucours 44450 SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES, de ses fonctions de Co-Gérante, à compter du 8 juin 2023, sans procéder à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.
Pour avis
La Gérance

L231J10765

MODIFICATION

En date du 1^{er} juin 2023, les associés de la **SCI PESSIM**, SCI au capital de 1524.49 euros, domiciliée 19 chemin des Grandes Vignes - 44850 LE CELLIER, inscrite au RCS de NANTES sous le numéro 314 470 715, ont acté le fait que M. Jean VALLI, né le 28/08/1956 assumerait désormais seul, les fonctions de gérant.

L231J10776

SELARL PALLIER BARDOUL & Associés
Maître Frédéric MESSNER
Société d'Avocats
26 Ter, Bd Guist'Hau
44020 NANTES Cedex 1
Tél : 02 51 72 72 60

FALIMMO

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
255 Rue de la Renaudière
44300 NANTES
RCS NANTES 901 526 798

REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de décisions des associés en date du 5 mai 2023, le capital social de la société a été réduit d'une somme de 1 000 euros, pour être ramené de 3 000 euros à 2 000 euros par rachat et annulation de 100 actions.

En conséquence de la décision qui précède, les associés ont décidé de modifier les articles 6 et 7 des statuts.

Pour avis
L231J10781



LIGERIUM
SARL au capital de 500 €
Siège social: 8 rue Claude et Simone Millot
44300 NANTES
879 573 095 RCS NANTES

Par décision du 30/05/2023, le gérant a décidé de transférer le siège social au 11 rue des Iris, 44470 CARQUERFOU à/c du même jour et modifié l'article 4 des statuts en conséquence. Mention au RCS de Nantes

L231J10785

ETUDE CLEMENCEAU
Société civile
Au capital de 1.000,00 euros
102 rue Jean Fraix
44400 REZE (modification du siège social en cours au greffe)
SIREN 504.833.583 (RCS NANTES)

NOMINATION D'UNE CO-GERANTE

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 9 juin 2023, les associés de la société ETUDE CLEMENCEAU ont nommé co-gérante, Madame Martine BRETECHE, demeurant à REZE (44400), 102 rue Jean Fraix.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
Les co-gérants

L231J10793

In Extenso

Experts-Comptables

PORNIC
2 Rue du Trait d'Amsterdam
44213 PORNIC

DUO EVAIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 9 ZA du Pont Neuf
44320 SAINT PERE EN RETZ
848 133 625 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 01/06/2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérant de la Société, M. Jérôme BICHON, demeurant 3 Beausoleil 44320 ST PERE EN RETZ, pour une durée illimitée avec effet

à compter du 01/06/2023.
Pour avis
La Gérance

L231J10808

Maître Anne MOREAU
Avocat au Barreau de NANTES

THÉÂTRE DU SPHINX

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 9, Rue Monteil
44000 NANTES
433 790 482 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION - MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL MODIFICATION DE LA DÉNOMINATION SOCIALE - NOMINATION DIRECTEUR GENERAL

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 13/06/2023, l'Associé Unique a décidé :

- La transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Madame Christèle GUÉRY.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par son président : Madame Christèle GUÉRY - demeurant 48, Lieudit les Augers - 49530 ORÉE D'ANJOU.

- De modifier l'objet social pour supprimer le lieu d'exercice de l'activité du THÉÂTRE DU SPHINX,

- De remplacer la dénomination sociale « EURL THÉÂTRE DU SPHINX » par « THÉÂTRE DU SPHINX ».

- De nommer Mme Julie TOUBLANC - demeurant 19, Rue Barbara - 44300 NANTES en qualité de Directeur Général à compter du 13/06/2023.

Pour avis
L231J10813

VINCENT AGENCEMENT
SAS au capital de 3 000 €
Siège social : 41-43 Quai de Malakoff,
44000 NANTES
RCS NANTES 903 255 826

En date du 06/06/2023, les associés ont décidé de transformer la société en Société A Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 06/06/2023 et ont nommé en qualité de co-gérants :

- Monsieur Vincent ITARRE, demeurant 21 C rue de l'Eglise, 44170 NOZAY.

- Monsieur Nathan BENICHO, demeurant 2 la provostiere 44390 NORT SUR ERDRE

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.
Modification au RCS de NANTES.

L231J10829

Restez maître
de l'information :
ABONNEZ-VOUS !
1 an : 63 €



Office Notarial de Maîtres Antoine MICHEL et Martial MANCHEC
6 rue des Chênes 44440 RIAILLE
Avec bureau permanent à
SAINT-MARS-LA-JAILLE (44540)

LEMEA

Société civile immobilière
Au capital de 1000 EUROS
Siège social (en cours de transfert) :
De La Varenne, MESANGER (44522)
à 30 Rue de l'Eglise à MESANGER (44522)
Immatriculée au RCS de NANTES :
831127089

Aux termes d'un procès-verbal de décision collective des associés en date du 8 juin 2023 constatant l'attribution de l'intégralité des parts sociales au profit de Monsieur Jérémie BLIN, les associés ont décidé :

- de prendre acte de la démission de Madame Adeline VOISIN de ses fonctions de gérante de la société, à compter de cette même date.

Et de nommer en qualité de nouveau gérant à compter de cette même date, Monsieur Jérémie BLIN, demeurant à MESANGER (44522), 30 Rue de l'Eglise. L'article 16 des statuts a été modifié.

- de transférer le siège social de MESANGER (44522), La Varenne, à MESANGER (44522), 30 Rue de l'Eglise à compter du 8 juin 2023. L'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis
Me MICHEL Notaire
L231J10842



REVIVAL
SCI au capital de 2000 €
Siège social :
13 AV DE LA PLAGE ERIC TABARLY
44770 Préfailles
848 268 785 RCS de Saint-Nazaire
Le 02/03/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social 35 RUE DU PLATEAU 44770 Préfailles, à compter du 02/03/2023.
Mention au RCS de Saint-Nazaire

L231J10854



SELARL PALLIER BARDOUL & Associés
Maître Frédéric MESSNER
Société d'Avocats
26 Ter, Bd Guist'Hau
44020 NANTES Cedex 1
Tél : 02 51 72 72 60

SOCIÉTÉ OMEGA ATLANTIQUE

SAS au capital de 25 000 euros
Siège social : rue du Clos Bessère
ZA des Six Croix - 44480 DONGES
422 356 659 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS

Suivant procès-verbal de décisions des associés en date du 15 mars 2023, il a été décidé de fixer la date de clôture de l'exercice social au 30 avril et d'augmenter par conséquent d'un mois l'exercice en cours, qui aura ainsi exceptionnellement une durée de treize mois, et se clôturera le 30 avril 2023.

En conséquence, l'associé unique décide de modifier l'article 31 des statuts.

Pour avis
L231J10868



**SELARL OLIVIER BARBEAU
AVOCAT & CONSEIL**
58 Route de Clisson 44200 NANTES
tél 02.52.32.10.22

NOMINATION COGÉRANT

L'assemblée générale du 08/03/2023 de la société SCP « **CABINET INFIRMIER LEGE** », SCP au capital de 48.000 €, siège social : Centre commercial « Les Visitanines », 44650 LEGE, RCS Nantes 494 704 869, a pris acte de la nomination pour une durée illimitée de Mme Hélène PLESSIS, demeurant 4 bis Les Vieilles Maisons 4450 CORCOUE SUR LOGNE, en qualité de cogérante, à compter du 08/03/2023.

Pour avis.

L23IJ10869



**SCP Catherine GUIHARD
et Jérémy DICECCA**
41 rue de Verdun
44410 HERBIGNAC

Société FEUGEY-TRIBALAT
Société civile immobilière
au capital de 244 300,00 euros
Siège social : 10 avenue de la Monneraye
44410 HERBIGNAC
RCS SAINT-NAZAIRE 442 805 743

L'assemblée générale extraordinaire du 6 mars 2023 a pris acte du décès de Monsieur Jean-Louis FEUGEY, gérant associé, au 24 novembre 2021 ; Madame Marie-Christine FEUGEY assume désormais seule la gérance de la société.

L23IJ10877

MODIFICATIONS

Aux termes des décisions de l'associé unique du 14 juin 2023 de la société PAGE CONSEILS, SARL au capital de 1 000 € ayant son siège social 32 rue Deshoulières 44000 NANTES (RCS NANTES 832 506 653), le siège social a été transféré au 11 rue d'Erlon 44000 NANTES et le capital augmenté de 10 €, portant le capital de 1 000 € à 1 010 € à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. POUR AVIS.

L23IJ10899

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRENDE

Par assemblée générale mixte en date du 9 juin 2023, les associés de la société SCI ANCCCT, société civile immobilière au capital de 90 euros, dont le siège social est situé 7 allée du Bas Maine, 44250 SAINT BREVIN-LES-PINS, immatriculée au RCS de Saint Nazaire sous le numéro 832 018 071, ont décidé de transférer le siège social du 7 allée du Bas Maine, 44250 SAINT BREVIN-LES-PINS, au 1 bis chemin des Peupliers, 44770 LA PLAINE-SUR-MER, à compter du 9 juin 2023 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Pour avis, le Gérant

L23IJ10905

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRENDE

Par assemblée générale mixte en date du 9 juin 2023, les associés de la société FNT INVEST, société par actions simplifiée au capital de 100 euros, dont

le siège social est situé 7 allée du Bas Maine, 44250 SAINT BREVIN-LES-PINS, immatriculée au RCS de Saint Nazaire sous le numéro 901 935 452, ont décidé de transférer le siège social du 7 allée du Bas Maine, 44250 SAINT BREVIN-LES-PINS, au 2 Les Morandières, 44320 SAINT PERE-EN-RETZ, à compter du 9 juin 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, le Président

L23IJ10910

TECHNI FACADES
SAS au capital de 2000 €
Siège social : 20 rue des entrepreneurs
44220 Couëron
842 326 548 RCS Nantes

CHANGEMENT DU PRÉSIDENT

Suivant décision en date du 17/05/2023, l'Assemblée Unique a constaté la fin des fonctions de Président de Monsieur Alexis Daniel Rahim SAHIN en date du 16/05/2023 et nommé en remplacement Monsieur Jérémie Cemil Sinan SAHIN demeurant 10 B boulevard Alexandre Goupil 44360 Saint Etienne de Montluc à compter du 17/07/2023 pour une durée indéterminée. Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis

L23IJ10912

Aux termes des décisions de l'associé unique de la société SODIAPRO, S.A.R.L. au capital de 15 000 €, sis ZI de Brais, lot n° 10, Espace de Brais, 1 rue Thomas Edison, 44600 SAINT NAZAIRE (RCS SAINT NAZAIRE 434 972 162) du 08 juin 2023, il a été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée. Il a été mis fin au mandat du gérant Monsieur Olivier PIRAUD, L'Auvière, la Paquelais, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE qui a été nommé Président. La cession des actions de l'associé unique est libre, en cas de pluralité d'associés, toute cession est soumise à agrément. Tout associé a le droit de participer aux assemblées quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. POUR AVIS

L23IJ10937

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

CILAOS

Société par actions simplifiée au capital de 750 000 euros
Siège social : 73 rue Aristide Briand - 44400 REZE
431 844 950 RCS NANTES

NOMINATION DG

Par décision du Président du 13/06/2023, la SARL APOLONIA, dont le siège social est 73 rue Aristide Briand - 44300 NANTES, 450 511 415 RCS NANTES, a été nommée en qualité de Directrice Générale.

Le Président

L23IJ10951

DISSOLUTIONS

TakeOff4Good, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 €, Siège social : 4 Place du Port Communeau, 44000 Nantes, 898 582 788 RCS NANTES. Par décision du 30 avril 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 avril 2023 et sa mise en liquidation. A été nommée liquidatrice Madame Marine LOSTANLEN, demeurant 4 Place du Port Communeau 44000 Nantes. Les fonctions de Présidente de Madame Marine LOSTANLEN ont pris fin à compter du 30 avril 2023. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 4 Place du Port Communeau 44000 Nantes. Mention au RCS de NANTES.

L23IJ09207

Par AGE du 26 mai 2023, les associés de la société SKYRELS, SAS au capital de 2 000 euros,

11 rue de Moorea - 44300 NANTES, 908 587 850 RCS NANTES, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 26 mai 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée, ont nommé liquidateur Monsieur Vincent SLAMA, demeurant 11 rue de Moorea - 44300 NANTES, pour toute la durée de la liquidation, pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 11 Rue de Moorea - 44300 NANTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur.

L23IJ09887

QUEST ANGELS CAPITAL

SAS au capital de 629 648 €
Siège social : 3 RUE PREMION
44000 NANTES
RCS de NANTES n° 504 569 187

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 06/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 06/06/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme CHARLOTTE LEVENNE, demeurant 9 allée du Port Maillard, 44000 NANTES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis

CHARLOTTE LEVENNE

L23IJ10578



PHENIX SUPPLY CHAIN 44

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2 399 euros
Siège social : 124 Route Du Pas Chevalier
44390 CASSON
Siège de liquidation :
124 Route Du Pas Chevalier
44390 CASSON
920 351 574 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Bruno CHARBONNIER, demeurant 124 Route du Pas Chevalier, 44390 CASSON, associé unique, exerce les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est : 124 Route Du Pas Chevalier, 44390 CASSON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L23IJ10591

In Extenso

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAIN

PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAIN

ALBULUS

Société civile immobilière en liquidation au capital de 301 euros
Siège social : SUCE SUR ERDRE - 44240 168 Route de Saint Mars
Siège de liquidation : 168 Route de Saint Mars - 44240 SUCE SUR ERDRE
495 041 956 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Louis BESSE, demeurant 168 Route de Saint Mars - 44240 SUCE SUR ERDRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 168 Route de Saint Mars - 44240 SUCE SUR ERDRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23IJ10769

ORATIO Avocats

5 Rue Albert Londres - 44300 NANTES
Par décisions du 29/04/2023, l'associé unique de la société HERVE TOITURE & FILS ; SAS en liquidation ; 5000 € ; 13 Bis Rue de la Haute Ville Arnould - 44330 VALLET ; 840 561 526 RCS NANTES, a décidé la dissolution anticipée de la Société à effet immédiat et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur M. Robert HERVE, demeurant 121 La Pétrinière à VALLET (44330), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 121 La Pétrinière à VALLET (44330). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au RCS.

L23IJ10889

CLÔTURES

EDD REPUBLIQUE

SCI au capital de 200 000 €
Siège social : 11 rue du Vélodrome de Longchamps
44300 NANTES
RCS de NANTES n°505 198 374

L'assemblée d'associés du 11/06/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. DE-NEUFBOURG Eric de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis

le liquidateur

L23IJ09049

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



170, Route de Bordeaux
47700 CASTELJALOUX
Téléphone : 05.53.89.61.30

ABS CONSULTANTS SUD-OUEST

SARL en cours de liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège social : 12 rue Kepler
44 240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
449 938 208 RCS NANTES

AVIS DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 mai 2023 a approuvé les comptes définitifs de liquidation ; a déchargé Monsieur Hervé CAVIGIOLI de son mandat de liquidateur donnant à ce dernier quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

L23IJ10430

BBOWL

Société à responsabilité limitée
« en liquidation »
au capital de 10.000 euros
Siège : 95 La Nouillère 44330 VALLET
843 355 934 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par AGO du 12/06/2023, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur Mme Kieu BRAUD, demeurant 11 rue des Ecoles - 21160 Marsannay la Côte, quitus de sa gestion et déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 12/06/2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Radiation au RCS de NANTES.

Pour avis : Le liquidateur

L23IJ10700

ORATIO Avocats

5 Rue Albert Londres - 44300 NANTES
Par décisions de l'associé unique du 30/04/2023 de la société en liquidation HERVE TOITURE & FILS ; SAS en liquidation ; 5 000 € ; 13 Bis Rue de la Haute Ville Arnould - 44330 VALLET (siège social), 121 La Pétrinière à VALLET (44330) (siège de liquidation) ; 840 561 526 RCS NANTES, a approuvé les comptes de clôture de liquidation, déchargé M. Robert HERVE, demeurant 121 La Pétrinière à VALLET (44330), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/04/2023. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, en annexe au RCS.

L23IJ10890

MIZZI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 Place Jean SAILLANT
44610 INDRE
Siège de liquidation : 12 Rue du Bois Hardy
44100 NANTES
878482710

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022 au 12 Rue du Bois Hardy 44100 NANTES, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé MICALIZZI Samuele, demeurant 12 Rue du Bois Hardy 44100 NANTES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a pro-

noncé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Nantes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ10922



GOUT ET TRADITION, SARL en liquidation au capital de 5 000 €, 18, rue du Général de Gaulle, 44250 ST-BREVIN-LES-PINS, 817 905 011 RCS ST-NAZAIRE. Aux termes d'une décision du 31/05/2023 l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de ST-NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur.

L23IJ10935

LOCATIONS GERANCES



LOCATION-GERANCE
Suivant acte sous seing privé en date à PORNIC du 25/04/2023 :

La Société LE SKIPPER, SARL au capital de 5 000 euros, ayant son siège social Nouveau Port de Plaisance, 44210 PORNIC, immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 802 800 169

a donné en location-gérance à la Société TEMAEL, SARL au capital de 5 100 euros, ayant son siège social Nouveau Port de Plaisance, 44210 PORNIC, immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 951 923 143,

son fonds de commerce de restaurant, bar, brasserie, crêperie situé à PORNIC (44210), le Nouveau Port.

Cette location-gérance prend effet le 28 avril 2023 pour une durée de dix mois, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.

Mention au RCS de SAINT-NAZAIRE
Pour avis

L23IJ10485

AVIS DE FIN DE LOCATION GERANCE ET NOUVELLE MISE EN LOCATION GERANCE

Par acte sous seing privé du 26 avril 2023, la société **SAGLAM France**, SAS au capital de 200000 €, immatriculée au RCS de Laval sous le n° 524349099, siège social ZA des avaloirs, 53140, prise en la personne de son représentant légal a donné en location gérance à la société **SAGLAM 44**, SASU au capital de 1000€, siège social 8, Rue du Moulin des Landes, 44840 SORINIERES, représentée par M. ARFAOUI WALID né le 24 août 1990 à JENDOUBA (Tunisie), demeurant 10, BD Le Corbusier, 44400 REZE, de nationalité tunisienne, société en cours d'immatriculation au RCS de NANTES, un fonds de commerce de distribution, de ventes de broches de kébab et des produits accessoires, situé au 8, Rue du Moulin des Landes, 44840 SORINIERES, à compter du 01 mai 2023 pour une durée de cinq ans expirant le 30 avril 2028. Cette durée peut être étendue d'un commun accord. La location gérance relative au même fonds consentie à la société MDD depuis 2014 est résiliée d'un commun accord. Le nouveau locataire gérant est la société **SAGLAM 44**.

L23IJ10507

LOCATION GERANCE

Par acte SSP en date du 26/05/2023, la société TAXI HD LOC, SAS au capi-

tal de 10000 € sis 5 rue Edmund Hillary 44300 Nantes RCS Nantes 828.196.256, représentée par M. Said HASNAOUI, Président, a donné en location-gérance à la société TASSLIM TAXI, SARL au capital de 1000 €, sis 15 rue du Docteur Alfred Corlay 44800 Saint-Herblain, en cours d'immatriculation au RCS de Nantes, représentée par M. Sabri SIBA, Gérant, le fonds de commerce de l'autorisation de stationnement n° 82 et du véhicule équipé taxi sis et exploité à Nantes à compter du 01/06/2023 pour une durée indéterminée. Pour insertion le locataire-gérant

L23IJ10839

FONDS DE COMMERCE



Notaires Presqu'île



Notaires Presqu'île

NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS
Maître Cécile GAUTHIER
15 avenue des Paludiers
44380 PORNICHET

Suivant acte reçu par Maître Cécile GAUTHIER, Notaire Associée de la société « Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un office notarial », à PORNICHET, 15 avenue des Paludiers, le 1er juin 2023, enregistré au SPFE de SAINT-NAZAIRE 1 le 2 juin 2023 Dossier 4404P04 2023 N 781, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée BARAER, dont le siège est à SAINT-NAZAIRE (44600) 16 rue Vincent Auriol, identifiée au SIREN sous le numéro 909 781 270 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

A la Société dénommée DN BERTHELOT 2, dont le siège est à SAINT-NAZAIRE (44600) 16 rue Vincent Auriol, identifiée au SIREN sous le numéro 952 357 564 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de FABRICATION DE PAIN, DE CHOCOLAT, CONFISERIES ET PATISSERIES sis à SAINT-NAZAIRE (44600) 16 rue Vincent Auriol, connu sous le nom commercial «L'ATELIER».

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er juin 2023.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT TRENTÉ MILLE EUROS (130 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet à PORNICHET (44380) 15 avenue des Paludiers.

Pour insertion
Le notaire.

L23IJ10460



Notaire

Etude de Maître Mickaël LAINÉ,
Notaire à NANTES (Loire Atlantique)
30, rue du Général Buat

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Mickaël LAINÉ, Notaire Associé membre de la SARL « Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVESTRIER, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à NANTES, 30 rue Général Buat, le 2 juin 2023, enregistré à NANTES 2, le 8 juin 2023, 2023N n°01338, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Philippe Gérard BOURNIGAL, époux de Madame Christel Florence GONZALEZ, demeurant à ORVAULT (44700) 90 Ter rue de la Garenne, A :

La Société dénommée **BOURNIGAL**, dont le siège est à NANTES (44100) place Oradour sur Glane, identifiée au SIREN sous le numéro 438737223 et immatricu-

lée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Désignation du fonds : fonds de commerce de **ACHAT, VENTE, TRAVAUX DE POSES ET DEPOSES, DE MENUISERIES PLASTIQUES, DE SURVITRAGES ET DE MATERIAUX D'ISOLATION, AINSI QUE TOUTES PRESTATIONS DE TOUTS PRODUITS ANNEXES A CETTE MEME ACTIVITE** sis à NANTES (44100), place Oradour sur Glane, connu sous le nom commercial **BOURNIGAL**.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQ CENT MILLE EUROS (500 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ10790



Mes BOHUON et BOISVIEUX
Notaires à GUERANDE (44350)
2, rue du Pavé de Beaulieu
Tél : 02 40 62 18 00

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Mathieu BOHUON, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral « SELARL BOHUON Mathieu et BOISVIEUX Charles -Edouard », titulaire d'un Office Notarial à GUERANDE (44350) 2, rue du Pavé de Beaulieu, le 08 juin 2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de SAINT NAZAIRE, le 09 juin 2023, dossier 2023, réf 2023 N 802 a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SARL FUNNY CLEAR**, dont le siège est à LA BAULE -ESCOUBLAC (44500) 145 avenue de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 349385559 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT -NAZAIRE.

A la Société dénommée **COTE LOGES**, dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) 145 avenue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 952597292 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT -NAZAIRE.

Un fonds de commerce de **VENTE DE MEUBLES ET ARTICLES MEUBLANTS NEUFS OU D'OCASION** sis à LA BAULE, 145 avenue de Gaulle, connu sous le nom commercial **COTE LOGES**.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT CINQ MILLE EUROS (205 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Me Mathieu BOHUON, Notaire à GUERANDE (44350) - 2, rue du Pavé de Beaulieu où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ10810



Un journal
spécialisé pour vos
annonces légales

c'est plus sûr !

S.N.P.J.
Syndicat National de la Presse Judiciaire



OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE
1, Mail du Front Populaire
CS 50307
44203 NANTES Cedex 2

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Me WALSH de SERRANT, notaire à NANTES le 12 juin 2023, **Madame Ginette Liliane Jeannette MASSON**, coiffeuse, demeurant à SAINT ETIENNE DE MONTLUC (44360) l'Angle, immatriculée au RCS de NANTES sous le n° 393 752 530

A cédé son fonds artisanal et de commerce de **COIFFURE POUR DAMES et MESSIEURS, VENTE DE PRODUITS CAPILLAIRES et CONNEXES, ESTHETIQUE, PARFUMERIE et ARTICLES DE LA PARURE** sis à SAINT ETIENNE DE MONTLUC (44360) 45 rue de la Paix, pour lequel elle est immatriculée sous le numéro 393 752 530 au registre du commerce et des sociétés de NANTES

Au profit de :

La société dénommée **LE SALON BY M**, société à responsabilité limitée, au capital de 1000 €, dont le siège est à CAMPBON (44750) 80 Le Coudray, identifiée au SIREN sous le numéro 949 394 258 et immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Moyennant le prix de 62.000,00 €. Propriété, jouissance : le 12 juin 2023.

Les oppositions seront reçues par Me Patrice WALSH de SERRANT, notaire à NANTES (44000) 1 place de l'Edit de Nantes.

Pour avis, le notaire

L23IJ10876



KACERTIS AVOCATS
46, rue Félix Faure
44000 NANTES

SARL D.S.E BATIMENT
Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros,
Siège social : rue de Bruxelles, lot 4 - 44470 THOUARE-SUR-LOIRE
752.492.017 RCS NANTES

CESSION DE FONDS ARTISANAL ET DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 06/06/2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Nantes 2 le 12/06/2023, bordereau 2023 00079624,

SARL D.S.E BATIMENT, SARL au capital de 10.000 €, sise rue de Bruxelles, lot 4 44470 THOUARE-SUR-LOIRE, 752492017 RCS NANTES,

A cédé à :

DSE ETANCHEITE, SAS au capital de 1.000 €, sise 6 rue de Bruxelles ZI des Petites Landes 44470 THOUARE-SUR-LOIRE, 952646651 RCS NANTES,

un fonds artisanal et de commerce de travaux de construction spécialisés dans les revêtements de sols et murs ainsi que tous travaux d'étanchéité de bâtiments, sis et exploité rue de Bruxelles, lot 4 44470 THOUARE-SUR-LOIRE, moyennant le prix de 15.000 € (6.123,24 € pour les éléments incorporels et 8.876,76 € pour les éléments corporels).

Transfert de propriété et entrée en jouissance au 06/06/2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet d'avocats Kacertis, domicilié 46 rue Félix Faure à Nantes (44000).

L23IJ10885

ABONNEMENT

TÉL : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr



AVOCATS
SELARL OL AVOCAT
Natacha OLLICHON
Avocat au Barreau de Nantes
9 Rue du Couëdic - Place Royale
44000 NANTES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé électronique en date du 13 juin 2023 à NANTES reçu par Me Natacha OLLICHON, Avocat au Barreau de Nantes et membre de la Société d'avocat OL AVOCAT avec la participation de Me Johann QUEINNEC, Notaire à Nantes et membre de l'Etude STRATEIA, enregistré au Service de la Publicité foncière et de l'enregistrement de NANTES, le 13 Juin 2023, Dossier 2023 00081259 Référence 4404P02 2023 A 02462, la Société MANUHIRI, SARL au capital de 5 000,00 €, immatriculée au RCS de NANTES sous le n°801 075 169, dont le siège social est situé 18 rue Armand Brossard à NANTES (44000) et représentée par Mmes Géraldine HASCOET et Emilie ROUVRE, agissant en qualité de co-gérantes, a cédé à la Société TOKKI, SAS au capital de 10 000,00 €, immatriculée au RCS de NANTES sous le n°953 054 483, dont le siège social est situé 18 rue Armand Brossard à NANTES (44000) et représentée par M. Thibault GENTRIC, agissant en qualité de Président, un fonds de commerce de restauration sis 13 rue de l'Hôtel de Ville et 18 rue Armand Brossard à NANTES (44000), identifié sous le n°SIRET 801 075 169 00012, moyennant le prix de 100 000,00 € avec un transfert de propriété et de jouissance fixé au 13 juin 2023 à zéro heure.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, dans les locaux de la SELARL OL AVOCAT représentée par Me Natacha OLLICHON, Avocat au Barreau de Nantes, domicilié 9 rue du Couëdic à NANTES (44000) où domicile a été élu pour la validité ainsi que la correspondance.

Cession négociée par le Cabinet HBC TRANSACTIONS situé 8 Rue Mercoeur - 44000 Nantes.

L23IJ10944

REGIMES MATRIMONIAUX



NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex

AMÉNAGEMENT RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Philippe TABOURDEAU-CARPENTIER, Notaire Associé de la Société «Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULE ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», CRPCEN 44117, le 13 juin 2023, a été conclu un aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE :

Monsieur Bertrand Emile Marie **TREHU**, et Madame Isabelle Lucienne Marie-Thérèse **LOYER**, demeurant ensemble à PORNICHET (44380) 20 avenue de Cavaro.

Monsieur est né à TUBINGEN (ALLEMAGNE) le 8 juin 1959

Madame est née à REDON (35600) le 11 novembre 1959.

Mariés à la mairie de SILLE-LE-PHILIPPE (72460) le 8 septembre 1984 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ10850



Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanilat
44100 NANTES

Suivant acte reçu par Me Guenaël BAUD, notaire à NANTES, le 14/06/2023, M. Pierre-Yves GLEVER et Mme Alexandrine GONIN, demeurant ensemble à CARQUEFOU (44470) 10 impasse des Renards et mariés le 05/10/1991 sous le régime de la communauté réduite aux acquêts ont aménagé leur régime matrimonial.

Aux termes dudit acte les époux ont conservé leur régime matrimonial actuel et y ont adjoint une clause de préciput au profit du conjoint survivant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Guenaël BAUD, notaire à NANTES, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis
Le notaire

L23IJ10881



SELARL CARNEVILLIER-VERMANDE
Notaires
21, rue Dominique Cordier
13580 LA-FARE-LES-OLIVIERS

Suivant acte reçu par Me CARNEVILLIER, notaire de la SELARL « Julien CARNEVILLIER et Pauline VERMANDE, Notaires associés » titulaire d'un Office Notarial sis à La Fare-Les-Oliviers, 21, rue Dominique, le 3 juin 2023, il a été procédé au changement de régime matrimonial portant adoption du régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts entre M. Alain Pierre Daniel BERTHOUD, né à Toulouse (31) le 5 janvier 1965 et Mme Dominique Catherine CAZANOBE, née à Toulouse (31) le 9 février 1964 demeurant à Nantes (44000) 5 rue Gabriel Luneau, initialement mariés sous la séparation de biens pure et simple suite à leur union célébrée RODEZ (12) le 17 septembre 2018. Les oppositions à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion. Le notaire.

L23IJ10925

ABONNEZ-VOUS!

2 ans : 105 €

RECRUTEZ EN RÉVÉLANT VOTRE ATTRACTIVITÉ

Rendez-vous sur lamacompta.co

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

RECTIFICATIFS



WEST INVEST
SAS au capital de 50 000 €
Siège social : 42 rue de la Noë Cottée
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

Rectificatif à l'annonce parue sous le n° L23IJ10349 dans l'édition du 16/06/2023 : il fallait lire SIELIENOU au lieu de SIELENOU.

L23IJ10830

SCI ATM PORNIC

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
Capital social : 1 000,00 €
6 Place Victor Hugo - 37230 FONDETTES
SIREN 791 468 457
RCS TOURS

Avis rectificatif à la parution du 24 mars 2023

D'une part, il y a lieu de préciser les domiciles personnels des cogérants :

- Monsieur Thomas Alain LEPAGE demeurant GIF-SUR-YVETTE (91190) 3 avenue des Mésanges.

- Monsieur Martin Justin LEPAGE demeurant BREST (29000) 17 rue de la 2^{ème} DB.

D'autre part, que la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINTNAZAIRE et non de NANTES.

Les associés

L23IJ10921

ADDITIFS

LE MOULIN IDÉAL PASCAL

SARL au capital de 116 350 €
Siège social : Angreviers Rive Droite,
Angreviers Rive Droite
44190 GORGES
RCS NANTES 503 855 470

Additif à l'annonce parue sous le n°L230006921 dans l'édition du 16/06/2023 en page 1.

Il fallait ajouter : Selon l'article 228-6-3 du CC, constatant la vacance aux AG depuis plus de 10 ans de Monsieur Paul-Antoine Tual, et constatant que la gérance ne possède pas d'adresse postale valide permettant sa convocation aux AG, l'AGE du 2 juin 2023 décide la mise en vente forcée de la part sociale n°2000. Monsieur Tual a un an à partir de ce jour, pour se manifester auprès de la gérance, sans quoi sa part sociale sera vendue au profit du LMI au prix de 435 euros. P-A Tual aura alors 10 ans pour récupérer la somme.

Laurent Pascaill Gérant

L23IJ10322

AUTRES ANNONCES



SARL titulaire d'offices notariaux
25-27 rue de Bel-Air - NANTES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article
1378-1 Code de procédure civile Loi n°
2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date
du 12 novembre 1980,

**Madame Aude Gisèle Marie Pierre
Marcelle MARSAC**, en son vivant re-
traîtée, demeurant à SAINT-HERBLAIN
(44800) 33 rue de la Chicotière.

Née à PARIS 8ÈME ARRONDISSE-
MENT (75008), le 12 novembre 1980.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementa-
tion fiscale.

Décédée à NANTES (44000) (FRANCE),
le 17 novembre 2018.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce tes-
tament a fait l'objet d'un dépôt aux termes
du procès-verbal d'ouverture et de descrip-
tion de testament reçu par Maître
Coréentin BOUVIER, Notaire de l'Etude no-
tariale dénommée « STRATÉIA Notaires
», titulaire d'un office notarial, et exerçant
à NANTES, 22 rue des Halles, le 26 mai
2023, duquel il résulte que le légataire
remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits
pourra être formée par tout intéressé au-
près: Maître BOUVIER, notaire susnommé,
référence CRPCEN : 44001, chargé du
règlement de la succession, dans le
mois suivant la réception par le greffe du
tribunal judiciaire de NANTES de l'expédi-
tion du procès-verbal d'ouverture du tes-
tament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera
soumis à la procédure d'envoi en pos-
session.

L23J10527

TESTAMENT OLOGRAPHE

Mme **CHEVALLIER Marie Paule Jo-
sèphe**, demeurant à SAINT SEBASTIEN
SUR LOIRE (44230), 55 rue de la Croix
-Sourdeau, ORPEA Le Clos Saint Sébas-
tien, née à CHATEAUBRIANT (44110), le
15 mars 1929, décédée à SAINT SEBAS-
TIEN SUR LOIRE, le 12 février 2023, a ins-
titué plusieurs légataires universels, par
testament en date du 10 juin 2009 déposé
au rang des minutes de Me SIONNEAU
Marc-Henri, notaire à AIGREFEUILLE
D'AUNIS (Charente-Maritime), adresse
10 avenue des Maronniers suivant procès-
verbal dont la copie authentique a été re-
çue par le tribunal de grande instance de
NIORT, le 09 juin 2023.

Les oppositions seront reçues dans
le délai d'un mois à compter du 09 juin
2023 (date de réception par le greffe du
TGI) entre les mains du Notaire chargé du
règlement de la succession : Me Martial
FAUCHER, notaire à BESSINES (79000),
102 route de la Rochelle.

Pour avis, Me Martial FAUCHER
L23J10628



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article

1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date
du 3 avril 2012,

**Monsieur Marcel Laurent Philippe
OCEANA**, en son vivant retraité, demeu-
rant à HAUTE-GOULAIN (44115) 11 rue
des Garotières.

Né à VERTOU (44120), le 1^{er} octobre
1931.

Veuf de Madame Jeannine Renée
Paule Noëlle CHAUVIN et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation
fiscale.

Décédé à HAUTE-GOULAIN (44115)
(FRANCE), le 26 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce tes-
tament a fait l'objet d'un dépôt aux termes
du procès-verbal d'ouverture et de descrip-
tion de testament reçu par Maître
FAY, Notaire Associé de la Société civile
professionnelle dénommée « DEJOIE FAY
GICQUEL LE MASSON KORCHEF, no-
taires » dont le siège est à VERTOU, 17
rue de la Garenne, le 7 juin 2023, et d'un
contrôle de la saisine dans un procès-
verbal reçu par Maître BREVET, notaire
associé de la Société d'exercice libéral à
responsabilité limitée dénommée « Jean
MENANTEAU, Samuel BREVET, Vir-
ginie PEDRON, Notaires associés, Office
Notarial du Vignoble, société d'exercice
libéral à responsabilité limitée titulaire
d'un Office Notarial », dont le siège est à
CLISSON, 73 rue du Docteur Boutin, le 9
juin 2023, duquel il résulte que le légataire
remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits
pourra être formée par tout intéressé au-
près du notaire chargé du règlement de
la succession : Maître Samuel BREVET,
notaire à CLISSON (44190), référence CR-
PCEN : 44030, dans le mois suivant la ré-
ception par le greffe du tribunal judiciaire
de NANTES de l'expédition du procès-
verbal d'ouverture du testament et copie
de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera
soumis à la procédure d'envoi en pos-
session.

L23J10773



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article
1378-1 Code de procédure civile Loi n°
2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date
du 4 avril 2004 et son codicille,

**Madame Eugénie Henriette AL-
BERT**, en son vivant retraitée, demeurant
à GETIGNE (44190) 3 Rue de la Chesnaie
EHPAD Les Trois Clochers. Née à GE-
TIGNE (44190), le 7 juillet 1919.

Veuve en premières noces de Mon-
sieur Emile François Marie DURAND.

Veuve en secondes noces de Monsieur
Marcel André Adolphe Emile LEPAGE et
non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementa-
tion fiscale (Article 4 B du Code général
des impôts).

Décédée à GETIGNE (44190)
(FRANCE), le 26 septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce tes-
tament a fait l'objet d'un dépôt aux termes
du procès-verbal d'ouverture et de descrip-
tion de testament reçu par Maître
BREVET, notaire associé de la Société
d'exercice libéral à responsabilité limitée
dénommée « Jean MENANTEAU, Samuel
BREVET, Virginie PEDRON, Notaires
associés, Office Notarial du Vignoble,
société d'exercice libéral à responsabi-
lité limitée titulaire d'un Office Notarial »,
dont le siège est à CLISSON, 73 rue du

Docteur Boutin, le 14 juin 2023, duquel il
résulte que les légataires remplissent les
conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits
pourra être formée par tout intéressé au-
près du notaire chargé du règlement de
la succession : Maître Samuel BREVET,
notaire à CLISSON (44190), référence CR-
PCEN : 44030, dans le mois suivant la ré-
ception par le greffe du tribunal judiciaire
de NANTES de l'expédition du procès-
verbal d'ouverture du testament et copie
de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera
soumis à la procédure d'envoi en pos-
session.

L23J10901



H.2.M.

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.300 euros
Siège social : rue Sacco et Vanzetti ZAC
de la Loire
44800 SAINT-HERBLAIN
431 788 405 RCS NANTES

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Par décision du 15/06/2023, l'Asso-
ciée unique HM HOLDING, SARL au ca-
pital de 330.600 euros, dont le siège so-
cial est situé rue Sacco et Vanzetti 44805
SAINT-HERBLAIN Cedex, 511 227 134
RCS NANTES, a décidé conformément
aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa
3 du Code civil, la dissolution par confu-
sion de patrimoine et sans liquidation de
la Société H.2.M. avec effet fiscal rétroac-
tif au 1^{er} juillet 2022 (et sans effet rétroactif
pour le reste).

Cette dissolution entraîne la transmis-
sion universelle du patrimoine de la So-
ciété H.2.M. au profit de la Société HM
HOLDING, Associée unique personne
morale de la Société H.2.M. sans qu'il y ait
lieu à liquidation, dans la réserve qu'à l'is-
sue du délai d'opposition de trente jours à
compter de la date de publication du pré-
sent avis auprès du Tribunal compétent,
délai accordé par la loi aux créanciers so-
ciaux, lesdits créanciers n'aient pas for-
mé opposition à la dissolution ou, en cas
d'opposition, que celles-ci soient rejetées
en première instance ou que le rembourse-
ment des créances ait été effectué ou les
garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au Tri-
bunal de commerce de NANTES, 2 Ter
Quai François Mitterrand, 44000 Nantes.

La disparition de la personnalité mo-
rale et la radiation de la Société au RCS
de NANTES s'effectuera à l'expiration du
délai d'opposition des créanciers. Men-
tion sera faite au RCS de NANTES.

L23J10927

TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

PROCEDURES NOUVELLES

DÉSIGNATION DES ORGANES DE LA
PROCÉDURE

(Jugement du 07 juin 2023)

**SARL ATLANTIQUE REMORQUES
FRANC (A.R.F.)**, 518 bis route de Clisson,
44120 Vertou, RCS Nantes 399 805 092.
Commerce de voitures et de véhicules
automobiles légers. Jugement nommant
Administrateur Selarl Ajuj en la personne
de Maître Dolly Christophe lequle aura
pour mission : d'assister.

4401.JAL2023000000771

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 juin 2023)

SAS DULSE, 14 place de l'Oratoire,
44000 Nantes, RCS Nantes 881 478 325.
Fabrication de produits de consommation
courante en matières plastiques. Date de
cessation des paiements le 14 avril 2023,
liquidateur : Selarl Delaere et associés
20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les dé-
clarations des créances sont à adresser
au mandataire judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814-
2 et L. 814-13 du code de commerce dans
les deux mois à compter de la publication
au Bodacc.

4401.JAL20230000000760

SARL PETIT B., 6 rue Louis Blanc,
44200 Nantes, RCS Nantes 827 598 673.
Restauration de type rapide. Date de
cessation des paiements le 16 mai 2023.
Liquidateur : Selarl Delaere et associés
20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les dé-
clarations des créances sont à adresser
au mandataire judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814-
2 et L. 814-13 du code de commerce dans
les deux mois à compter de la publication
au Bodacc.

4401.JAL20230000000763

SARL LADIES IN THE KITCHEN, 14
allée du Haut-Vignaud, 44240 La Cha-
pelle-sur-Erdre, RCS Nantes 850 326 661.
Fabrication de plats préparés. Date de
cessation des paiements le 7 décembre
2021. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6
place Viarme 44000 Nantes. Les dé-
clarations des créances sont à adresser au
mandataire judiciaire ou sur le portail
électronique prévu par les articles L. 814-
2 et L. 814-13 du code de commerce dans
les deux mois à compter de la publication
au Bodacc.

4401.JAL20230000000764

SARL B and BE, 10 rond point de la
Corbinerie, Zone Océane 2^{ème} étage,
44400 Rezé, RCS Nantes 812 803 146.
Entretien corporel. Date de cessation
des paiements le 15 avril 2023. Liquida-
teur : SCP Mjurijs Représentée par Maître
Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000
Nantes. Les déclarations des créances
sont à adresser au mandataire judiciaire
ou sur le portail électronique prévu par les
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de
commerce dans les deux mois à compter
de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000000766

SAS LMBV, 9 bis rue du Marché Com-
mun, 44300 Nantes, RCS Nantes 911 057
784. Restauration traditionnelle. Date de
cessation des paiements le 28 février
2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés
20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les dé-
clarations des créances sont à adresser
au mandataire judiciaire ou sur le por-
tail électronique prévu par les articles L.
814-2 et L. 814-13 du code de commerce
dans les deux mois à compter de la publi-
cation au Bodacc.

4401.JAL20230000000767

SARL AU PLAISIR DES SAVEURS, 35
route de la Chapelle Heulin, 44115 Haute
Goulaine, RCS Nantes 837 779 057. Com-
merce d'alimentation générale. Date de
cessation des paiements le 1^{er} avril 2023.
Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place
Viarme 44000 Nantes. Les déclarations
des créances sont à adresser au man-
dataire judiciaire ou sur le portail électro-
nique prévu par les articles L. 814-2 et L.
814-13 du code de commerce dans les
deux mois à compter de la publication au
Bodacc.

4401.JAL20230000000770

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 07 juin 2023)

SARL PH.B SOMMELIER, 18 boule-
vard du Massacre, 44800 Saint Herblain,
RCS Nantes 817 990 062. Activités spé-
cialisées, scientifiques et techniques di-
verses. Date de cessation des paiements
le 15 janvier 2023. Mandataire Judiciaire :
Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000
Nantes. Les déclarations des créances
sont à adresser au mandataire judiciaire
ou sur le portail électronique prévu par les
articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de
commerce dans les deux mois à compter
de la publication au Bodacc.

4401.JAL20230000000762

SAS DELHOBIO, 332 boulevard Marcel Paul, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 789 624 798. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Date de cessation des paiements le 1^{er} mai 2023. Administrateur Judiciaire : SCP Thevenot Partners en la personne de Me Manière 26 bd Vincent Gâche 44200 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000765

SAS MINIGROUP, 37 rue du Nouveau Bêle, 44470 Carquefou, RCS Nantes 500 288 527. Autres activités de soutien aux entreprises N.C.A. Date de cessation des paiements le 31 mai 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Aj Up en la personne de Maître Dolley Christophe 44 rue de Gigant 44000 Nantes avec pour mission : d'assister. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000768

SARL PARE D'OPIO, 25 rue Gabriel Goudy, 44200 Nantes, RCS Nantes 538 918 095. Coiffure, vente d'accessoires et produits capillaires. Date de cessation des paiements le 31 mai 2023. Mandataire Judiciaire : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20230000000769

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 juin 2023)

SAS MDTO, 6 rue Aristide et Marguerite Boucicaud, 44700 Orvault, RCS Nantes 895 366 714. Commerce d'alimentation générale. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes.

4401JAL20230000000746

(Jugement du 07 juin 2023)

KIHANI POMBO (nom d'usage KIHANI POMBO (EI)) Nicole, 3 boulevard Amiral Courbet, 44000 Nantes, RCS Nantes 432 787 182. Commerce de gros (commerce Interentreprises) de café, thé, cacao et épices. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes.

4401JAL20230000000761

AUTRES JUGEMENTS

ARRÊT DU PLAN DE CESSATION

(Jugement du 06 juin 2023)

SAS MDTO, 6 rue Aristide et Marguerite Boucicaud, 44700 Orvault, RCS Nantes 895 366 714. Commerce d'alimentation générale. Jugement en date du 6 juin 2023 arrêtant le plan de cession totale au profit de Monsieur Patrick Prezelin pour le compte de la société le panier d'Orvault en cours de constitution.

4401JAL20230000000747

ARRÊT DU PLAN DE SAUVEGADE

(Jugement du 31 mai 2023)

SARL BEER MATH, 10 rue du Commandant Charcot, 44700 Orvault, RCS Nantes 899 963 219. Débits de boissons. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Cécile Jouin.

4401JAL20230000000743

SARL MAUJITO FINANCES, 34 rue de la Gourmette, 44300 Nantes, RCS Nantes 848 834 420. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Maître Dolley de la SCP Dolley Collet.

4401JAL20230000000744

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 02 juin 2023)

SARL EJC AUTOMOBILES, 11 rue de la Forêt, 44140 Le Bignon, RCS Nantes 838 801 108. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Durée du plan 10 ans.

4401JAL20230000000745

GREFFES EXTÉRIEURS

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 19 avril 2023)

GARNIER (nom d'usage GARNIER (EI)) Sonia Yvette Lucienne, 7 rue des Halles, 44190 Clisson, RCS La Roche-sur-Yon 513 638 007.

4401JAL20230000000757

(Jugement du 10 mai 2023)

SARL Architecture Technologie Ingénierie de la construction (ATIC), 14 bis boulevard du Roi, 78000 Versailles, RCS Versailles 410 489 447.

4401JAL20230000000756

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 juin 2023)

ROCHELLE (nom d'usage BRIAND (EI)) Lucie Sylvie Marie, 5 rue de l'Église, 44130 Le Gâvre. Coiffure. Date de cessation des paiements le 31 mai 2023. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000197

SARL LE REFUGE, 23 rue du Maine, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 530 346 618. Hôtels et hébergement similaire. Date de cessation des paiements le 22 mars 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000200

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 07 juin 2023)

SARL AMW DISTRIBUTION, 1 allée du Parc de Mesemena, Cedex Ladress-Pro, CS 25222, 44505 La Baule, RCS Saint-Nazaire 501 983 928. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Date de cessation des paiements le 8 février 2023. Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me

Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000194

SARL CONSOTENDANCES E.U.R.L., 21 rue du Pont Edelin, 44580 Villeneuve en Retz, RCS Saint-Nazaire 810 759 225. Réalisation d'études de marché et sondages. Date de cessation des paiements le 28 février 2023. Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000198

SARL GABORY, 88 rue de la Matte, 44600 St Nazaire, RCS Saint-Nazaire 908 466 261. Débit de boissons - Bar - Café - Petite restauration. Date de cessation des paiements le 31 décembre 2022. Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4402JAL20230000000199

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 07 juin 2023)

SARL CRONIER, zone artisanale du Butai, 44320 Chaumes-en-Retz, RCS Saint-Nazaire 843 357 120.

4402JAL20230000000195

SARL PAYSANS FROMAGERS NANTAIS, Riglante, 44750 Campbon, RCS Saint-Nazaire 489 602 110.

4402JAL20230000000196

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCEDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 03 mai 2023)

SARL STOCK PLUS, 5 rue de la Hautière Zone Artisanale de la Hautière, 35590 L'Hermitage, RCS Rennes 408 656 247. Autres commerces de détail en magasin non spécialisé. Jugement du Tribunal de Commerce de Rennes en date du 3 mai 2023 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur le numéro 2023j00195, date de cessation des paiements le 01/04/2023, désignant conjointement comme administrateurs judiciaires la Selarl Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 bd de Lattre de Tassigny 35000 Rennes et la Selarl 2m & associés, prise en la personne de Me Carole Martinez, 22 rue de l'Arcade, 75008 Paris, avec pour mission : d'assister le débiteur concernant les actes de gestion, et désignant conjointement comme mandataire judiciaires la Selarl David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic, 39 rue du Capitaine Maignan Cs 34433 35044 Rennes cedex, et la Selarl Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion, 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble les 3 soleils 35000 Rennes, et ouvre une période d'observation expirant le 03/11/2023. Les déclarations des créances sont à déposer aux mandataires judiciaires dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4402JAL20230000000184

TÉL. : 02 40 47 00 28
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

N° RG 23/02124 - N° Portalis DBYS-W-B7H-MI4B

DATE : 13 Juin 2023.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de : **Association RASSEMBLAGES**, demeurant 6 rue de Carquefou - 44470 THOUARÉ-SUR-LOIRE.

Activité : services à la personne.

N° RCS : non inscrite.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SCP Mjuris en la personne de Me Vincent DOLLEY et Me Aude PELLOQUIN, 5 rue Crébillon BP 74615 44046 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 30 avril 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises

L23IJ10866

N° RG 23/01985 - N° Portalis DBYS-W-B7H-MIPY

DATE : 13 Juin 2023.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de : **Madame Karen THIBAUT LIBAUD** exerçant sous l'enseigne Les Ecuries de la Seillère, demeurant 14 rue de l'Eglise - 85260 ST SULPICE LE VERDON.

Activité : enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs.

N° RCS : non inscrite.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SELARL Cécile JOUIN en la personne de Me Cécile JOUIN, 6 Place Viarme BP 32214 44022 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 25 avril 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.

L23IJ10867

N° RG 22/02436 - N° Portalis DBYS-W-B7G-LURE

DATE : 13 Juin 2023.

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **Association YOGA PLENTITUDE**, demeurant 28 rue Georges de la Tour - 44100 NANTES.

Activité : cours de yoga.

N° RCS : non inscrite.

L23IJ10871

N° RG 19/03059 - N° Portalis DBYS-W-B7D-KCWD

DATE : 13 Juin 2023

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **Monsieur Marc DELECOU**, demeurant La Rabinais - 44750 CAMPBON,

N° RCS : non inscrit

L23IJ10872



WWW.ANNONCELEGALE.
INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

85 VENDÉE

LA ROCHE-SUR-YON

CONSTITUTIONS



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

ACS

Société civile au capital de 1 500 euros
Siège social : 82 chemin des Besses,
85300 SOULLANS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SOULLANS (85300) du 09/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : ACS
Siège social : 82 chemin des Besses,
85300 SOULLANS

Objet social : L'acquisition d'un immeuble sis à SOULLANS (85300), 82 chemin des Besses, comprenant une maison d'habitation et le terrain en dépendant cadastré Section A1 numéro 38 d'une surface de 3 970 m² ; La mise à disposition gratuite de ce bien au profit de ses associés, ou l'exploitation par location ou autrement dudit bien.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Chloé ANTONIN demeurant 12 impasse des Poiriers 85300 SOULLANS, Monsieur Alane COUTHOUIS demeurant 12 impasse des Poiriers 85300 SOULLANS, et la SC LE MARAIS, dont le siège social est situé 13 rue des Chardonnerets 85300 SOULLANS (519 886 808 RCS LA ROCHE/YON)

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE/YON.

Pour avis
La Gérance

L23IJ09360



one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

AGEON LITERIE GESTION ET SERVICE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Rue Albert Camus,
Espace Commercial Les Alizés
85300 CHALLANS

Aux termes d'un acte sous signature privée, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : AGEON LITERIE GESTION ET SERVICE
Sigle : ALGS
Siège : 9 Rue Albert Camus, 85300 CHALLANS

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros
Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'étranger :

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 09.06.2023.

Dénomination : HAPAX

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Objet : La réalisation de prestations de conseil et d'accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et plus généralement de tout autres organismes publics ou privés, en matière de stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception jusqu'à la mise en œuvre ; La réalisation de prestations de formations et de coaching personnalisé individuel ou collectif auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés ; La prise de participation, l'acquisition, la gestion et la vente de valeurs mobilières et parts d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises ; La réalisation de toutes activités liées à la direction de société ; La réalisation de prestations de services de nature technique, commerciale, industrielles ou autres et/ou de prestations de conseils auprès de toutes sociétés ; L'animation d'un groupe de sociétés et notamment la réalisation de toutes prestations administratives, comptables, informatiques, techniques, commerciales au profit de sociétés dans le cadre d'un rôle de société holding ou animatrice de groupe, ou de simple prestataire de services ; Toutes opérations compatibles avec cet objet, s'y rapportant et contribuant à sa réalisation ; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité, ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, et ce dans tous pays.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1.000 euros.

Cession d'actions et agrément : Toutes les cessions sont soumises à agrément (sauf si la société est unipersonnelle et cession par un associé à une société qu'il contrôle ou qui le contrôle).

Siège social : 3, rue de la Marne - 85600 MONTAIGU

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

A été nommé :

Président : Monsieur Eric MICHINEAU, domicilié au 3, rue de la Marne - 85600 MONTAIGU.

La société sera immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis

L23IJ10770

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Philbert de Bouaine du 2 juin 2023, il a été constituée une société civile immobilière dénommée **GOURMAUD**, au capital de 1 000 €, siège social : 15 rue du Brennus 85660 Saint Philbert de Bouaine ; objet : l'acquisition d'un ou de plusieurs immeubles ou terrains, construits ou à construire, la construction, la rénovation, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et/ou terrains et de tous autres immeubles bâtis et non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. La gérance est assurée par M. Yoann GOURMAUD et Mme Elodie PIVETEAU demeurant tous deux 15 rue du Brennus 85660 Saint Philbert de Bouaine. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de la Roche sur Yon.

Pour avis

L23IJ10477

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 09.06.2023.

Dénomination : TURPEAU SAS

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Objet : La réalisation de prestations de conseil et d'accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et plus généralement de tout autres organismes publics ou privés, en matière de stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception jusqu'à la mise en œuvre ; La réalisation de prestations de formations et de coaching personnalisé individuel ou collectif auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés ; La prise de participation, l'acquisition, la gestion et la vente de valeurs mobilières et parts d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises ; La réalisation de toutes activités liées à la direction de société ; La réalisation de prestations de services de nature technique, commerciale, industrielles ou autres et/ou de prestations de conseils auprès de toutes sociétés ; L'animation d'un groupe de sociétés et notamment la réalisation de toutes prestations administratives, comptables, informatiques, techniques, commerciales

au profit de sociétés dans le cadre d'un rôle de société holding ou animatrice de groupe, ou de simple prestataire de services ; Toutes opérations compatibles avec cet objet, s'y rapportant et contribuant à sa réalisation ; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité, ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, et ce dans tous pays.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1.000 euros.

Cession d'actions et agrément : Toutes les cessions sont soumises à agrément (sauf si la société est unipersonnelle et cession par un associé à une société qu'il contrôle ou qui le contrôle). Siège social : 12 Impasse Loïc Caradec - 85000 LA ROCHE SUR YON Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

A été nommé : Monsieur Pierre-Emmanuel TURPEAU, domicilié au 12, Impasse Loïc Caradec - 85000 MONTAIGU.

La Société sera immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis

L23IJ10838

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

Immobilier CR Investissements
Société par actions simplifiée
à associée unique
Au capital de 100 euros
Siège social : 72, rue des Droits de l'Homme
85170 DOMPIERRE SUR YON
RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 14/06/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société par actions simplifiée
Dénomination : Immobilière CR Investissements

Siège : 72, rue des Droits de l'Homme, 85170 DOMPIERRE SUR YON

Objet : L'acquisition, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers ; La construction, l'agencement, la mise en valeur de ces mêmes immeubles, la souscription d'emprunts nécessaires au financement de ces activités sociales et la constitution de toutes hypothèques ou autres sûretés réelles sur les biens sociaux ; Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles, biens et droits immobiliers inutiles à la Société,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros
Présidente : la Société CR Holding, Société à responsabilité limitée, au capital de 650 000 euros, dont le siège social est situé au 72, rue des Droits de l'Homme, 85170 DOMPIERRE SUR YON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 953 196 821.

Immatriculation au RCS de LA ROCHE SUR YON.

L23IJ10909

Lamacompta

Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable

RECRUTEZ
EN RÉVÉLANT VOTRE
ATTRACTIVITÉ

Rendez-vous sur lamacompta.co

MODIFICATIONS



CABINET ZSN

Société civile de moyens au capital de 1 500 €
Siège social : 21 RUE DE LA PERPOISE
85520 JARD SUR MER
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°899 530 521

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 01/01/2023 a décidé à compter du 01/01/2023 de :
- nommer en qualité de co-gérant M. NOGUEIRA Antoine, demeurant 62 RUE DE GRECE, 85000 LA ROCHE SUR YON
- transférer le siège social de la société au 21 RUE DE LA PERPOISE, 85520 JARD SUR MER.- Augmenter le capital social de 500 € par apport en numéraire en le portant de 1 000 € à 1 500 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON
L231J06279

R.YON

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social :
2, Rue du Bourg-Sous-La-Roche
85000 LA ROCHE SUR YON
852 610 476 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale du 28/02/2023, il résulte que la société C.BOULANGERIE, société par actions simplifiée au capital de 99000 euros dont le siège social est ZA du Charfait 85500 ST PAUL EN PAREDS immatriculée sous le numéro 851 914 614 RCS LA ROCHE SUR YON, a été nommée Directrice Générale.
POUR AVIS, la Présidente
L231J10429

EVASION

SCI au capital de 1000 euros
38bis, boulevard de la Fraternité 44100 Nantes
824 211 742 RCS Nantes

MODIFICATIONS MULTIPLES

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés du 21 avril 2023, les associés ont pris à l'unanimité les décisions suivantes, à compter du 21 avril 2023 : - Le siège social actuellement au 38bis, boulevard de la Fraternité 44100 Nantes est transféré à 18, rue Saint-Exupéry 85100 Les Sables d'Olonne. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. A la suite d'une cession de parts sociales intervenue le 21 avril 2023, et à la démission de Monsieur Patrick HOTTOT, gérant, est nommée gérante Madame Adeline HOTTOT, demeurant 18, rue Saint-Exupéry 85100 Les Sables d'Olonne pour une durée indéterminée. Mention sera faite au RCS de La Roche sur Yon.
L231J10601



ABONNEZ-VOUS!



MERVILLE BAY PROPERTIES

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 Rue d'Ardennes
85200 FONTENAY LE COMTE
514 778 570 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'un DUA du 18/05/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social du 69 Bis, Rue Rabelais 85200 FONTENAY LE COMTE, au 20 Rue d'Ardennes 85200 FONTENAY LE COMTE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis. La Gérance

L231J10807

SPORT & O'IMMO

Société civile immobilière
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 11 Bis La Frémaudière
85600 TREIZE-SEPTIERS
RCS LA-ROCHE-SUR-YON 882 042 153

AVIS DE PUBLICITE

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie en date du 13 juin 2023 a décidé :

- de modifier la forme juridique de société civile immobilière en société à responsabilité limitée à compter du même jour, et de modifier en conséquence les statuts.
- d'adopter comme nouvelle dénomination sociale : LGR en remplacement de « SPORT & O'IMMO » à compter du même jour et de modifier en conséquence les statuts.
- de nommer aux fonctions de Co-Gérant, pour une durée indéterminée, Monsieur GUILLOU Laurent demeurant au 15 rue du Haut Fradet - 85610 CUGAND, à compter du même jour.
- de nommer aux fonctions de Co-Gérant, pour une durée indéterminée, M. ROBERT Gaëtan demeurant au 119 Impasse de la Ferme 44330 MOUZILLON, à compter du même jour.
- de transférer le siège social du 11 Bis La Frémaudière 85600 TREIZE-SEPTIERS à CUGAND (85610) - 35 Impasse Paul-Louis Dagnet Z.A. du Mortier Est et de modifier en conséquence les statuts.

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie en date du 13 juin 2023 a constaté :

- la démission de Monsieur Yves ETIENNE à compter du même jour.

- la démission de Madame Nelly BOUEL épouse ETIENNE à compter du même jour.

Mention sera faite au RCS de LA-ROCHE-SUR-YON.

Pour avis

L231J10832

In Extenso

Experts-Comptables
LA ROCHE SUR YON

HY-PROCOM
SARL au capital de 1 500 euros
Siège social : La Touchette
85220 COMMEQUIERS
800 364 671 RCS LA ROCHE SUR YON

CAPITAL SOCIAL

Aux termes et à compter des décisions du 14/06/2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 78 500 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions

suivantes : Ancienne mention : Capital : 1 500 euros. Nouvelle mention : capital : 80 000 euros.

L231J10852



OPTIQUE MARGOGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 192 384 euros
Siège social : 84 rue de la République
85200 Fontenay-le-Comte
546 450 180 RCS La Roche-sur-Yon

MODIFICATIONS

Par décisions unanimes en date du 08 juin 2023, les Associés ont décidé :

- de refondre l'objet social de la Société qui devient : « l'exploitation de tous fonds de commerce d'optique, lunetterie, lentilles cornéennes audiométrie, audioprothèse et accessoires, et d'une manière générale de toute activité s'y rapportant, et de modifier l'article 3 des statuts en conséquence » ;
- de modifier la règle d'agrément pour les cessions d'actions, y compris entre associés, qui sont désormais soumises à l'agrément de la collectivité des associés dans les conditions prévues par les décisions extraordinaires ;
- de supprimer le Conseil de Surveillance suite aux démissions de Mme Catherine BENARD et de M. Alain BENARD de leur fonction de membres ;
- de nommer en qualité de Présidente de la Société, à compter du même jour et sans limitation de durée, la société OAK, société à responsabilité limitée au capital de 3 000 Euros, ayant son siège social sis 17 Cité des Moissons - 79300 Bressuire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 832 023 170, en remplacement de M. Jean-Claude BELAUD, démissionnaire ;
- de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, à compter du même jour et sans limitation de durée Monsieur Adrien BONNEAU demeurant 17 Cité des Moissons - 79300 Bressuire.

L231J10861

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

ESPACE BOX 85
SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue Michel Breton, ZI Sud Est, La Mothe Achard
85150 LES ACHARDS
827 614 702 RCS LA ROCHE SUR YON

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes et à compter des décisions du 05/05/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 3 bis promenade Georges Godet, 85100 LES SABLES D'OLONNE et de modifier l'article 4 des statuts.

L231J10928



ABONNEZ-VOUS!

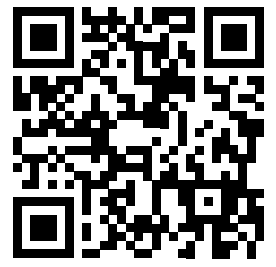
parution hebdomadaire
couplage magazine et site internet
+ une newsletter chaque semaine

40 € TTC
6 MOIS • 26 NUMÉROS

63 € TTC
1 AN • 52 NUMÉROS

38 € TTC
1 AN • 52 NUMÉROS
VERSION NUMÉRIQUE

105 € TTC
2 ANS • 104 NUMÉROS



Paiement sécurisé

PLATFORME DE SAISIE

www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

SPECTACLES D'ÉTÉ À LA BAULE

PARC DES DRYADES
12/07



PALAIS DES CONGRÈS
05/08



PARC DES DRYADES
17/08



billetterie.atlantia-labaule.com

02 40 11 51 51



LA BAULE ÉVÉNEMENTS

CRÉATEURS D'EXPÉRIENCES

Au Crédit Agricole Atlantique Vendée, on croit au pouvoir des rencontres.



ENTRE VOUS
ET NOUS **#ÇA MATCHE**

Ça matche = Ça marche.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, Siège social : Route de Paris - 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le N° 440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance ORIAS sous le N° 07 023 954. 02/2023. Crédit Photo : Hadrien Irys Photographie.



**ATLANTIQUE
VENDÉE**